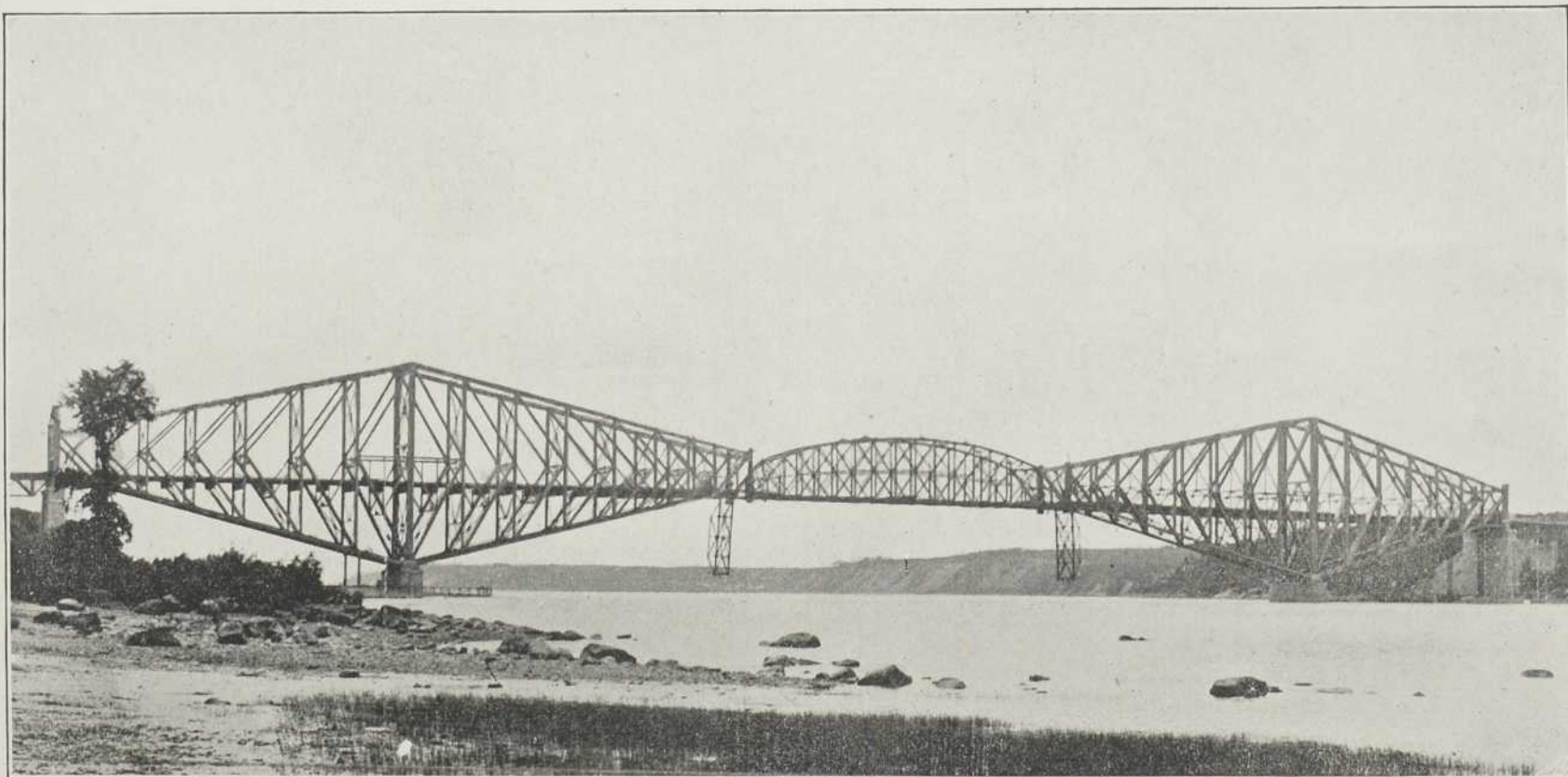
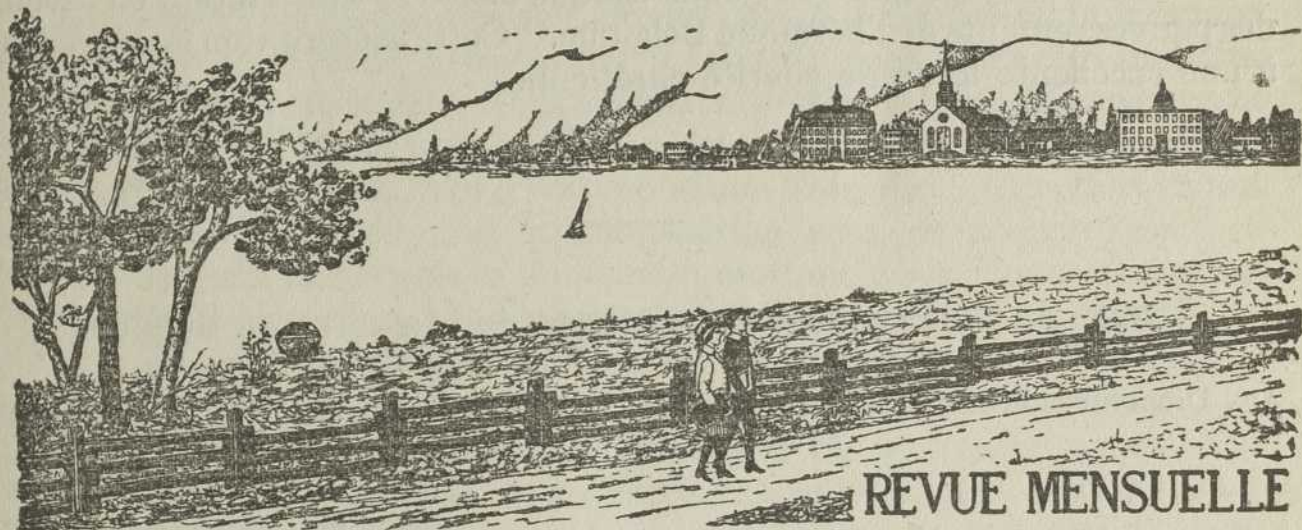




LE PONT DE QUÉBEC
(Voir notice, présente livraison).

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

EDUCATION INSTRUCTION



REVUE MENSUELLE

PÉDAGOGIE

POUR LES ENFANTS BELGES

A l'une des séances du récent congrès des inspecteurs d'écoles, un Belge distingué, M. de Bray, est venu plaider la cause des enfants belges "qui meurent de faim par centaines chaque jour". C'est M. le Surintendant qui a présenté le sympathique délégué belge au congrès. L'honorable M. Delâge rappela que, par exception, le Comité catholique avait permis qu'une souscription fût faite dans les écoles au profit des petits belges qui vivent dans un lamentable état de misère depuis 1915 particulièrement. Fort de cette recommandation, le Comité de secours belge a préparé une grande affiche illustrée qui sera distribuée dans toutes les écoles et dans chaque classe, grâce à la bienveillance de MM. les inspecteurs d'écoles. Sur toutes les affiches se trouve un espace où chaque enfant qui donnera son obole, si modeste soit-il, en faveur des enfants belges, sera invité à signer son nom. Toutes les affiches ainsi signées seront retournées à qui de droit, réunies puis reliées en un volume qui sera envoyé à Sa Majesté le Roi des Belges, comme le témoignage de profonde sympathie des enfants de la province de Québec envers les enfants martyrs de la noble Belgique.

"La jeune génération se meurt" en Belgique. Tel est le cri de détresse qui nous arrive. Et ce cri de détresse il faut le faire entendre à chaque enfant de nos écoles, afin que son cœur s'émeuve au récit des malheurs du peuple belge. Parmi ces malheurs, rien de plus navrant que le sort réservé aux enfants en Belgique depuis l'occupation allemande. La famine, la

persécution, la déportation des hommes en Allemagne ont transformé la Belgique en une terre de désolation. Et au milieu de cette désolation, l'enfance belge "se meurt" de faim, d'inanition, d'abandon.

Le personnel enseignant se rendra donc avec bonheur au désir du Comité catholique, organisant dans chaque classe la souscription en faveur des pauvres enfants de l'héroïque Belgique. Cette souscription donnera lieu à une excellente leçon de charité chrétienne.

C.-J. MAGNAN.

Oeuvre de secours pour les victimes de la guerre en Belgique

AUX DIDECTEURS ET DIRECTRICES, INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES DES ÉCOLES CATHOLIQUES
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

Montréal, le 20 septembre 1917.

M.....

Le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique nous ayant gracieusement accordé l'autorisation nécessaire, nous prenons la liberté de vous faire parvenir une feuille de souscription, que nous vous prions de bien vouloir faire remplir par les élèves de votre classe.

Nous vous serions obligés si vous vouliez inscrire, en tête de ce bulletin, le nom et l'adresse de l'École. Chaque enfant faisant un don, quelque minime qu'il soit, pourra inscrire son nom sur ce tableau de la charité.

Nous vous prions de bien vouloir signer en joignant votre obole, si vous le jugez bon, et de retourner la feuille avec le montant reçu à l'adresse indiquée.

Nous nous proposons de faire relier ces bulletins et de les envoyer après la guerre au Gouvernement de Sa Majesté le Roi des Belges, pour être conservés par lui, comme témoignage perpétuel de la sympathie pratique accordée par les enfants des écoles catholiques de la province de Québec, à leurs petits frères et sœurs de la nation martyre de l'Europe.

Les souffrances des enfants belges dépassent tout ce que l'on peut imaginer, par suite du manque de nourriture. Les médecins déclarent que ces grandes privations, subies précisément au moment de la croissance, compromettent sérieusement la vie de toute la jeune génération. Une réponse généreuse à notre appel de la part des enfants des écoles de toute la Province, sauvera la vie à de nombreux enfants.

Nous sommes certains d'obtenir votre concours chaleureux pour cette noble tâche de sauver quelques-uns de ces pauvres enfants et vous exprimons d'avance toute notre reconnaissance.

Avec notre gratitude, veuillez agréer M....., l'expression de nos bons sentiments.

A. DE JARDIN,
Secrétaire-trésorier honoraire,
59, rue St-Pierre, Montréal.

La composition française à l'école primaire

LE GRAND EFFORT DOIT ÊTRE FAIT PAR L'ENFANT

La composition est une des matières les plus importantes du programme de nos écoles primaires. C'est aussi, il faut l'avouer, l'une des matières les plus difficiles à enseigner. Depuis de nombreuses années, *l'Enseignement Primaire* fournit chaque mois une leçon pratique et de nombreux modèles se rapportant à la rédaction et à la composition française. Ces efforts n'ont pas été vains: la rédaction et la composition sont en progrès; mais, il reste beaucoup à faire dans ce domaine important de la langue française. C'est pourquoi nous reproduisons ici avec plaisir un extrait d'une conférence de l'Inspecteur d'Académie de Valence aux instituteurs et aux institutrices de la Drôme, en France. Cet extrait était classé dans nos cartons depuis 1898. Nous l'avons retrouvé en recherchant un document égaré. Cet extrait est encore d'actualité, et les excellents conseils qu'il renferme conviennent aussi bien aux institutrices et aux instituteurs canadiens qu'aux institutrices et aux instituteurs français. Le voici tel que reproduit dans *L'Ecole et la Famille* du 1er mai 1898, d'après *Le Bulletin de la Drôme*: (1)

... Appelons ce chapitre: 'UNE LEÇON DE COMPOSITION FRANÇAISE'. Je ne l'invente pas; j'abrège seulement et j'aurais le droit de mettre jusqu'à chaque ligne le "sic" qui atteste la vérité.

Dans une petite école mixte, une institutrice zélée:

Mes enfants, voulez-vous faire une composition française?

—Oui, oh!, mademoiselle.

—Alors, nous allons traiter de l'hiver, n'est-ce pas? puisque nous sommes en hiver.

—Oui, mademoiselle.

—Qu'est-ce que c'est que l'hiver, mes enfants? Silence général.

—Voyons! l'hiver, c'est?..... Personne ne sait?

—!!

—Eh bien! l'hiver est une saison..... Combien y a-t-il de saisons dans l'année?

Des chiffres fantastiques sont jetés à la volée. La maîtresse reprend:

—Il y a quatre saisons, mes enfants, et l'hiver en est une..... Qu'est-ce qu'il y a, en hiver?

Une voix en retard: "Une saison, Mademoiselle!"

—Mais non..... Il y a..... Voyons! il y a?.....

—Toutes les bouches béent.

—Il y a de la neige, mes enfants. N'est-ce pas? Il y a de la neige?

—Oui, Mademoiselle.

(1) Extrait d'une conférence de M. l'Inspecteur d'Académie de Valence, aux Instituteurs et aux Institutrices de la Drôme.

—Pierre, qu'est-ce qu'il y a en hiver ?

Allons ! Il y a de la n

—Neige, Mademoiselle.

—Très bien, Pierre. Et qu'est-ce qu'il y a encore, en hiver ?

—Y a des boules de neige, Mademoiselle. (Ce trait de génie revient à un garçon.)

—Oui, très bien. Mais, il y a du froid aussi. En hiver il fait froid, n'est-ce pas ?

—Oui, Mademoiselle.

—Qu'est-ce qu'on fait, mes enfants, pour ne pas avoir froid ? Oh ! mais, c'est qu'il faut prendre garde ! Eh bien ! personne ne le dit ? On fait du feu, vous savez bien ? On fait du feu. Et puis on se couvre . . . N'est-ce pas ? On se couvre avec des vêtements bien chauds, en laine . . . Qu'est-ce qu'on fait en hiver, Thérèse ? Du ?

—Feu, Mademoiselle.

—Et qu'est-ce qu'on fait encore ? Voyons On s'habille . .

—On s'habille, Mademoiselle

—Chaud ?

—Oui, Mademoiselle.

—Chaud'm !

—Ment, Mademoiselle

—Parfait ! Et les malheureux, est-ce qu'ils peuvent, eux, se vêtir chaudement ? 

—Oh ! non, Mademoiselle.

—Alors, ils ont froid, n'est-ce pas ?

—Oh ! oui, Mademoiselle.

—Est-ce qu'ils ont du feu, les malheureux ?

—Non, Mademoiselle.

—Alors, qu'est-ce qu'on donne aux malheureux ?

Une voix distraite : Le petit Noël m'a apporté un fichu, Mademoiselle.

On rit, et le dialogue, je veux dire "le soliloque", continue.

Mais ce n'est pas tout. Il s'agit maintenant d'écrire ; car ne pas oublier que nous faisons une composition française.

—Ainsi, mes enfants, vous savez bien, maintenant, ce que c'est que l'hiver ? Alors, que mettrons-nous au tableau ?

—Y fait froid, Mademoiselle, en hiver !

—Très bien, Eugène ; mais nous le dirons tout à l'heure. Pour le moment, écrivons : "L'hiver est une des quatre saisons de l'année" Que mettrons-nous encore ? Personne ne sait plus ? Nous avons pourtant dit que c'est le temps où il fait ?

—Froid, Mademoiselle.

—**O**ui, froid, parce qu'il y a de la ?

—Neige, Mademoiselle.

—Écrivons: "L'hiver est la saison froide; la neige couvre les rues, les champs, les maisons. Il faut faire. . . .". Que faut-il faire, en hiver?

—Se chauffer, Mademoiselle.

—Oui, mais, avec quoi? Vous savez bien?

On ne perçoit plus que des sons bizarres et cacophonies. Tout le monde est las. La maîtresse seule est fort animée.

Eh bien! mes enfants, l'hiver est la saison où l'on fait du feu. . . . C'est écrit? C'est aussi l'époque où l'on met de bons vêtements de laine. . . Mais tout le monde n'a pas des vêtements de laine. Nous écrivons donc des vêtements de laine. Nous écrivons donc que les pauvres n'ont pas de. . . . Quoi, Jules?

—De laine, Mademoiselle.

—Non, de vêtements de laine. . . . Écrivez: vêtements de laine! . . . Etc., etc., etc.

Le soir, l'institutrice prendra les cahiers de ses élèves, trempera sa plume dans l'encre rouge, et "corriger" consciencieusement une quinzaine de "compositions françaises" sur l'hiver. C'est-à-dire qu'elle relira une quinzaine de fois, en soulignant les fautes d'orthographe, les phrases décousues qu'elle-même aura prononcées tantôt, puis écrites, ou fait écrire, au tableau.

Cette opération s'appelle couramment "associer" les élèves à l'enseignement, ou à la leçon, leur "faire trouver les idées", puis les amener à "exprimer" ces idées. Je ne discute pas la bonne foi, ni l'ardeur: elles sont évidentes.

On a dit à la maîtresse que la bonne méthode était le travail en commun. Très sincèrement elle croit avoir réussi. N'a-t-elle pas opéré par ce qu'ils nomment le procédé "socratique"? Les enfants n'ont-ils donc pas répondu? Et le résultat de cette collaboration féconde n'est-il pas écrit là, au tableau, et, un peu après, sur les cahiers, sans grossière faute de français?

A un autre point de vue, ne s'est-elle pas dépensée sans compter, la maîtresse? Il est certain que pour conquérir autant de "*Oui, Mademoiselle!*" et de "*Non, Mademoiselle!*", elle a donné toute son intelligence! toute son honnêteté, toute sa voix, hélas sa voix surtout.

Mais qui a réfléchi? Qui a cherché? Qui, même, a parlé? Les élèves, dites-vous, ont été associés à l'exercice. Alors Jacquot aussi aurait pu faire sa partie dans le chœur. Car, soyons de bon compte: les enfants ont-ils trouvé, je ne dirai pas une idée, mais une phrase, mais même un membre de phrase? Y a-t-il eu excitation, provocation, si légère qu'on la suppose, du cerveau? A-t-il été fait appel au jugement, aux souvenirs, à l'esprit d'observation? A-t-on exigé cet effort qui est le commencement de la personnalité, la première lueur de l'intelligence, et la condition essentielle de tout développement de l'être humain?

Vous vous tuez en pure perte. Il s'agit aussi bien d'arithmétique, d'histoire, de sciences physiques que de composition française. Jamais vos écoliers ne pensent par eux-mêmes, et vous ne les laissez pas parler. Leur rôle, c'est le perpétuel et agaçant "Oui, M'sieu!" ou "Non, Madame!" Leur collaboration, c'est le dernier mot d'une phrase prononcée par vous; heureux quand c'est bien le mot qu'il faut dire, et non tout le contraire? C'est souvent la dernière syllabe du mot. Bref, ni initiative, ni spontanéité, d'un côté; de l'autre, un monologue de trente ou quarante ans, avec, comme intermèdes, de fastidieuses revisions à l'encre rouge, et, aussi..... des congés pour cause de laryngites.

Le grand effort doit être fait par l'enfant; c'est lui qui, guidé doucement, patiemment, méthodiquement, rationnellement, doit arracher de lui-même la pensée, même embryonnaire, et son expression, même incorrecte. Vous aurez, certes, à développer l'une et à la fixer; pendant longtemps il sera nécessaire de corriger l'autre. Mais je n'ai pas dit que vous n'auriez qu'à saluer; et il n'est pas à craindre qu'en aucun cas votre classe devienne une sinécure. Ce que je dis, c'est que vous ne devez pas vous substituer sans cesse à vos élèves, c'est qu'il ne faut pas absorber dans votre personnalité les personnalités que vous avez précisément à faire éclore, et qui ne demandent qu'à s'épanouir.....

(D'après le *Bulletin de la Drôme*.)

Hygiène

L'INSPECTION MÉDICALE À L'ÉCOLE

Quand nous préconisons l'inspection médicale à l'école, nous prévoyons que cette inspection sera faite sérieusement et par un médecin compétent. Il serait très important que ce travail fût dirigé par le médecin hygiéniste de la région: ce serait une sérieuse garantie de bonne organisation et d'efficacité.

L'attention de l'hygiéniste portera premièrement sur la salubrité de l'école et de ses environs, sur le mobilier, la ventilation, le chauffage et, répétons-le, sur les cabinets d'aisance.

Quel vaste champ il aura tout de suite à exploiter et que d'inappréciables services il rendra.

Nous invitons les commissions scolaires et les instituteurs dans toute la hiérarchie scolaire à étudier sérieusement cet important problème, beaucoup plus important, en effet, qu'on semble le croire à première vue.

Le gouvernement provincial a organisé un service d'hygiène publique dont les officiers, docteurs en hygiène, se partagent la province.

Personne plus que ces messieurs n'est en état de comprendre et d'organiser ce service de l'inspection médicale à l'école, et nous savons qu'ils sont désireux de voir se créer et se développer cette belle et philanthropique amélioration.

J.-G. PARADIS, M.D.

Le congrès des inspecteurs d'écoles

Un congrès plénier des inspecteurs d'écoles a été tenu à Québec, les 4, 5, 6 et 7 septembre dernier, sous la présidence du Surintendant de l'Instruction publique. Aux séances d'ouverture et de clôture, les deux sections, catholique et protestante, étaient réunies. Toutes les autres séances furent tenues dans des salles distinctes, où chaque section délibérait sur les questions qui la concernaient. Tous les inspecteurs, moins un, étaient présents, et le congrès fut suivi avec une assiduité et un entrain admirables. Un grand nombre de questions importantes ont été étudiées devant le congrès. Les délibérations du congrès seront publiées intégralement dans un prochain numéro de *l'Enseignement Primaire*, ainsi que la photographie du groupe des inspecteurs.

Pendant le congrès, Sir Lomer Gouin et l'honorable M. Décarie, ont honoré les inspecteurs d'une visite, au cours de laquelle les deux distingués ministres ont adressé les plus cordiales paroles. Les Inspecteurs généraux ont répondu, sur l'invitation du Surintendant, aux bienveillantes remarques du Premier Ministre et du Secrétaire de la Province.

Sous la bienveillante présidence de l'honorable M. Delâge, les quatre jours de travaux imposés aux congressistes n'ont pas paru longs, et tous les inspecteurs ont emporté le plus agréable souvenir de leur séjour à Québec.

Les expositions scolaires agricoles

Les expositions scolaires agricoles ont été nombreuses au cours du mois de septembre dernier. Nous avons noté celles de St-Casimir, Grondines, St-Léonard, St-Stanislas, Champlain, St-Tite (Champlain), St-Prosper, Charlesbourg, Ste-Anne-de-Beaupré, Stadacona, Montmagny, St-Philémon, St-Damien, St-Onésime, St-Alexandre, St-Aubert, Maria, Bonaventure, Lotbinière, Lyster, St-George, Brome, Lennoxville, Sherbrooke, Bromptonville, Danville, Richmond, Huntingdon, Ste-Martine, Howick, Hemmingford, St-Privat (Abbitibi). Il y en a eu d'autres dont nous n'avons pas eu les noms.

A propos des expositions scolaires agricoles, voici ce que pubiait *le Journal d'Agriculture* dans un numéro de juin dernier:

"Le ministère de l'Agriculture de la province de Québec a encouragé, depuis quelques années, l'organisation d'expositions scolaires dans les écoles primaires. Les résultats ont été des plus encourageants; c'est pourquoi nous croyons devoir recommander au personnel enseignant l'organisation de ces petites expositions qui sont, en résumé, le complément ou plutôt le couronnement de l'enseignement de l'agriculture en classe et au jardin scolaire.

"Afin de renseigner les instituteurs et les institutrices, relativement au but et à l'organisation des expositions scolaires, nous croyons les aider en leur rappelant les principaux points:

"But.—Le but de ces expositions est de créer de l'émulation chez les enfants (garçons et filles), afin de les encourager à aimer et à étudier l'agriculture, à cultiver avec intelligence et amour

leurs jardinets scolaires ou à domicile. En plus, c'est afin d'éduquer, d'une manière *tangible*, *concrète*, les populations des campagnes: ceci veut dire que nous voulons ainsi enseigner aux parents "*que l'école est leur œuvre, que l'instituteur est leur plus précieux "artisan", que leurs enfants ont droit à leur encouragement et à leur appui, que l'Agriculture à l'école a une grande valeur pour l'éducation générale des diverses facultés des élèves.*"

"ORGANISATION.—Nous ne pouvons tracer aucun programme, relativement à l'organisation des expositions scolaires, car tout dépend des circonstances, de l'importance de l'école, de la bonne volonté des commissaires et de l'esprit d'initiative de l'institutrice, etc.

"Une des principales conditions de succès est l'établissement des *jardins scolaires à domicile*. Comme les élèves ne sont pas toujours en mesure de récolter de beaux légumes de leurs jardins scolaires, particulièrement dans les petites écoles, en raison de la nature du sol ou encore à cause de l'abandon du jardin scolaire à l'époque des vacances, nous avons déjà conseillé aux institutrices de voir à l'organisation de quelques jardins à domicile, chez quelques-uns de leurs élèves. A une date déterminée par elle, l'institutrice annonce à ses élèves qu'ils pourront apporter à l'exposition des poulets du printemps, des travaux domestiques et scolaires; en plus, elle explique aux petites filles qu'une section spéciale est ouverte afin qu'elles y exposent des travaux de couture, de raccommodage, de tricotage et de ravaudage, (reprise), de fantaisie, enfin, qu'elles ont l'avantage d'y apporter, si elles le veulent, des fleurs, confitures, conserves, gâteaux ou autres ouvrages confectionnés par elles à la maison, en présentant un certificat de leurs parents.

"Avant d'entreprendre l'organisation d'une exposition scolaire, *il est important, même nécessaire*, de s'assurer le concours et l'appui de l'autorité religieuse paroissiale, de la commission scolaire et de quelques citoyens bien vus de la majorité des contribuables. Il est bon de faire appel à la générosité de la commission scolaire et des parents, en vue d'amasser des fonds qui serviront à payer les frais d'organisation de l'exposition et à acheter des prix pour les plus méritants des exposants.

"L'exposition scolaire sera tenue à l'école ou dans une plus grande salle, s'il y en a une de disponible dans les environs.

"Ceux ou celles que la question intéressent peuvent obtenir de plus amples détails en demandant la circulaire No 19, au Surintendant des Jardins Scolaires, Ministère de l'Agriculture, Québec"

Ecoles techniques

ÉCOLE TECHNIQUE DE QUÉBEC

QUESTIONS POSÉES AUX EXAMENS D'ENTRÉE

Année scolaire 1917-1918.—Examen d'entrée (4 septembre 1917)

NARRATION

Écrivez à un ami pour lui expliquer comment vous avez employé vos dernières vacances

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

I—Nommez les provinces formant le Canada, avec leurs capitales.

II—Quelles sont les principales villes (a) de la province de Québec; (b) de la province d'Ontario.

III—Dans la guerre actuelle, quelles sont les nations européennes alliées à l'Angleterre? Contre quelles nations luttent-elles?

IV—Racontez en quelques lignes l'histoire du Canada sous la domination française.

DESSIN

Une équerre évidée à 60° et un té seront fixés sur le tableau à plat et les élèves devront en reproduire les formes.

P. S.—Expliquer avant avec une équerre à 45°.

ARITHMÉTIQUE

I—Additionner $\frac{2}{3} + 1\frac{5}{3} + 3\frac{5}{8}$.

II—Soustraire $3\frac{4}{7}$ de $7\frac{1}{3}\frac{5}{8}$.

III—Multiplier 3.007 par 4.02 — $1\frac{4}{11}$ par $\frac{3}{6}\frac{8}{4}$;

Diviser $\frac{5}{6}$ par .011 — $\frac{5}{7}\frac{5}{8}$ par $1\frac{5}{8}$.

IV—1 livre et 6 onces d'une marchandise coûtent .33 cents; combien coûteront 5 lbs et 15 onces de cette marchandise?

V—Quel est le prix d'un terrain mesurant 21' par 55', au prix de \$2.35 le pied carré?

ORTHOGRAPHE

Conseils aux jeunes apprentis

Avant d'apprendre à conduire une machine, nous devons savoir qu'il est dangereux de s'appuyer contre un organe en mouvement et qu'il est important de se tenir à une distance suffisante de tout mécanisme en mouvement.

Si vous vous appuyez sur un organe de machine qui est supposé se mouvoir dans un sens alors qu'en réalité il se meut en sens contraire, vous pouvez avoir les membres sérieusement blessés.

Ne mettez jamais, par forfanterie, les doigts dans un mécanisme; bref, ne jouez jamais avec une machine, car elle ne comprend pas la plaisanterie.

P. S.—Cette composition servira en même temps de composition d'écriture.

DICTATION

Advices for young apprentices

Before beginning to learn machine making, we should learn that it is dangerous to lean against a machine that is running and that it is important to keep a proper distance from any mechanism that is in motion.

If one touches a piece supposed to be moving south when in reality it is moving north, one's hand may be seriously injured.

Never put your fingers in the way of a machine for fun; in short, never play with a machine at all, for it will not stand a joke.

ÉCOLE TECHNIQUE DE MONTRÉAL

Examens d'entrée, année 1917-1918

DICTÉE

P. S.—La dictée sert aussi de composition d'écriture.

Le Ruisseau

Le ruisseau qui arrosait mon jardin sortait des flancs d'une colline couverte d'ajoncs; c'était un heureux ruisseau. Il traversait des prairies où toutes sortes de charmantes fleurs sauvages se baignaient ou se miraient dans ses ondes, puis il entra dans mon jardin, Là je l'attendais;

je lui avais préparé des rives vertes, j'avais planté sur ses bords et dans ses eaux toutes les plantes qui fleurissent dans le monde entier au sein et sur les rives des eaux pures; il traversait mon jardin en chantant sa mélancolique chanson, puis, tout parfumé de mes fleurs, il sortait de mon jardin, traversait encore une prairie, et allait se précipiter dans la mer, à travers les flancs abrupts de la falaise qu'il couvrait d'écume. C'était un heureux ruisseau, il n'avait absolument rien à faire que ce que je vous ai dit: couler, rouler, être limpide, murmurer entre des fleurs et des parfums.

(L'Enseignement Primaire).

NARRATION

Dites comment vous avez passé vos vacances.

ARITHMÉTIQUE

- I—D'un bâton de 4 verges de long on coupe 7 pieds et 3 pouces. Quelle longueur reste-t-il ?
- II—Divisez 929.68 par 2.03 et faites la preuve que le résultat est correct.
- III—Divisez $\frac{1}{4}$ par $\frac{2}{7}$.
- IV—Réduire à la plus simple expression les $\frac{3}{8}$ de $\frac{5}{15}$.
- V—Exprimez en nombre décimal $\frac{19}{10000}$.
- VI—Un carré a 32 pouces de contour. Quelle est la longueur de chacun de ses côtés. Combien ce carré contient-il de pouces carrés ?
- VII—Combien y a-t-il de secondes dans une journée ?
- VIII—Quel est le nombre qui, augmenté de 40 % de lui-même, devient 2625 ?

GÉOGRAPHIE

- I—Faites une carte du continent américain et indiquez la situation du Canada, ses limites astronomiques, ses frontières physiques.
- II—Quels sont les principaux ports de commerce du Canada ?
- III—Comment le Canada communique-t-il avec l'Europe ?
- IV—Quelles sont les principales compagnies de chemins de fer canadiens ?
- V—Quelles sont les importations et les exportations du Canada ?

DESSIN

Reproduire au crayon et à main-levée le dessin du tableau noir représentant un hexagone régulier et un triangle équilatéral inscrit dans un cercle.

DOCUMENTS SCOLAIRES

Cercle pédagogique Roy, Montréal

RÉCEPTION EN L'HONNEUR DE M. LE CHANOINE THELLIER DE PONCHEVILLE

En mars dernier, à l'Académie Commerciale de Montréal, le Cercle Roy avait la bonne fortune et le grand plaisir de recevoir M. l'abbé Thellier de Poncheville. Pour cette circonstance, la salle des séances publiques avait été joliment décorée. La réception était sous la présidence d'honneur de l'aumônier du Cercle, M. l'abbé J.-N. Dupuis, à qui les membres de ce groupe sont redevables de la visite de l'éminent conférencier. Sur l'estrade, on remarquait en outre de M. l'abbé Thellier de Poncheville, le président actif, M. LeRouzès, M. J.-N.

Perrault, directeur-général des Écoles, M. le Principal de l'École normale Jacques-Cartier, des Inspecteurs d'Écoles, des Principaux. L'auditoire était composé de près de deux cents instituteurs, venus avec empressement entendre le renommé prédicateur.

La bienvenue fut souhaitée à notre hôte distingué par M. Leblond de Brumath, principal de l'Académie Commerciale, sous le toit de laquelle le Cercle Roy tient ses réunions bi-mensuelles. Puis M. LeRouzès dit à M. l'abbé Thellier de Poncheville la grande joie que les instituteurs ressentent à le voir parmi eux. En quelques mots, le but du Cercle fut expliqué et le conférencier fut prié de prendre la parole.

M. le chanoine Thellier de Poncheville parla de l'éducation. Il traita ce sujet avec sa maîtrise habituelle. Les indications bien pratiques qu'il donna pour l'enseignement de la religion aux enfants, attestent que cette question le préoccupe au plus haut point. Voici un bref résumé de sa belle conférence.

M. l'abbé Thellier de Poncheville

Parler de l'éducation de l'enfance, c'est traiter une question de la plus haute importance, puisque c'est tout l'avenir du pays qui est dans l'enfant. Les instituteurs qui forment l'âme de la jeunesse doivent se représenter leur tâche comme une sorte de paternité.

Quand je vois sortir des écoles, ces enfants qui vont le sourire aux lèvres, dans leurs voix enfantines je reconnais la voix de la France. Que seront-ils dans dix ans, ces joyeux gamins et ces fillettes rieuses? Mystère de l'avenir de l'enfance, grandeur de la tâche du maître! Après les murailles de l'église, il n'y en a pas de plus sacrées que celles de l'école.

L'influence du maître est considérable. On a pu dire avec vérité après 1870, que le vainqueur de la France, ce n'était pas Bismarck mais le maître d'école allemand.

L'instituteur doit être apôtre et auteur d'apôtres. Nulle part, le problème de l'éducation n'est plus grave qu'ici au Canada. Ailleurs, la nation est coédifiée depuis des siècles. Ici, vous appartenez à un peuple qui se forme et l'âme canadienne cherche encore sa voie. Vous êtes peut-être la génération qui mettra le caractère définitif à la race.

Cette marque, dont les traits distinctifs devront être l'attachement à la religion catholique et au parler de France, deviendra de plus en plus nécessaire, à mesure que le pays sera plus envahi par l'esprit des États-Unis. Alors, on ne restera pas catholique, si dès le jeune âge, on n'est pas convaincu que la religion du Christ est la seule véritable. L'œuvre du maître est donc une des plus importantes pour l'avenir.

Comment donner à des enfants cette formation religieuse profonde qui les soustrairait au doute? En y travaillant avec beaucoup de science et d'amour, afin de montrer que cette partie n'est pas comme les autres matières du programme d'études. Il faudra leur faire comprendre que la religion doit être l'âme de tout l'enseignement. A chaque idée religieuse commentée, doit correspondre un accroissement de vertu chez les enfants. C'est ainsi que l'action du maître ira au fond des âmes.

Pour l'instruction religieuse, il faut tout d'abord arriver à bien faire comprendre les petites formules de catéchisme. Comment y arriver? En employant des explications simples et en transposant lorsque c'est nécessaire. Après le commentaire sur la leçon, chargeons les élèves les plus intelligents de répéter l'explication dans leurs termes. Ils seront compris de tous leurs jeunes condisciples.

Le catéchisme procède par questions et réponses. Les enfants ne se rendent pas compte que cela forme un tout duquel on ne peut rien retrancher. Ils conserveront des souvenirs de cet enseignement, mais si ces souvenirs ne sont pas bien rattachés ils s'envoleront comme les pages d'un vieux livre dont la garde n'est pas assez forte pour les retenir. Le remède dans les deux cas, est de faire un nœud.

Exposons largement les grandes vérités de notre religion. Faisons voir ses beaux horizons. Cela prémunira les élèves contre le rétrécissement de leur croyance. A distance, ils seront plus exigeants. Donnons d'avance beaucoup d'air et de clarté.

Des comparaisons, quand on parle à une foule, à celle des enfants surtout, je ne crois pas qu'on puisse en abuser. Et par l'exemple suivant, l'éloquent conférencier précise sa pensée: Le maître

demande à un élève: "Quel est le chef invisible de l'Église?"—"C'est le suisse", répondit un enfant. Celui-ci ne comprenait pas l'extension du mot chef et ne distinguait pas l'Église intérieure de l'Église extérieure. Eh bien, par cette comparaison, l'instituteur se fit comprendre: "Qu'y a-t-il de plus important dans un arbre?" demanda-t-il. Il fit trouver à l'élève que c'étaient les racines que l'on ne voit pas. De même dans l'Église, il y a le chef invisible, Notre Seigneur Jésus Christ.

Les enfants raffolent d'histoires. Notre-Seigneur le savait et parlait en paraboles. Puissons donc dans cette mine qui est l'histoire sainte, celle des saints, de l'Église. L'élève oubliera peut-être les détails des faits, mais il n'oubliera pas son émotion. L'instituteur ayant laissé parler son cœur, l'enfant y a lu la pensée de Jésus-Christ. Le maître fera ainsi plus de bien que le théologien. Les scènes de la passion de Notre Seigneur sont particulièrement émouvantes. Racontées avec âme, elles impressionneront toujours.

Ce n'est pas l'essentiel que l'enfant possède, s'il connaît la science religieuse et garde au fond de son âme l'indifférence envers la pratique. Implorez donc Jésus de bénir votre parole pour qu'elle porte des fruits dans les âmes. Demandez beaucoup aux enfants. On n'obtient pas toujours ce que l'on a demandé mais quelquefois davantage.

Il faut mettre les enfants devant un beau devoir. Ne leur demander que de petits actes pourraient leur faire croire que la religion consiste en quelques exercices de piété. Inspirons-leur quelque chose de plus fort, de plus passionnant. Donnons-leur la nostalgie des cimes. Heureux les maîtres qui s'y consacrent avec amour!

Il ne faut pas qu'à une heure comme celle-ci, il reste de l'égoïsme dans l'âme des jeunes. Puisque vous avez cette occasion providentielle, remuez ces âmes d'enfants par les leçons de cette grande guerre et faites-les vibrer par quelque parole qui vient d'au-delà des mers. Stimulez-les et dites-leur qu'il faudra que demain, ils mettent une ceinture à leurs reins. Il faudra qu'ils combattent contre l'ignorance et les passions mauvaises, ils devront achever l'œuvre commencée.

Les historiens, plus tard, iront sans doute chercher aux églises les missionnaires, ils viendront aussi chercher les maîtres d'écoles qui pareillement contribuèrent à perpétuer le souvenir du Maître des cieux. A tous deux, ils accorderont le mérite de l'avenir splendide de votre patrie.

Sur l'invitation du président, M. A.-C. Miller, président de l'Association des Instituteurs et membre actif du Cercle Roy du district de Montréal, parla de l'enseignement dans la province de Québec.

M. A.-C. Miller

Nos écoles primaires sont essentiellement confessionnelles. L'idée de religion est tellement ancrée dans nos mœurs que partout nous en retrouvons la trace. Ici, les Irlandais exceptés, on est Canadien français et catholique ou anglais et protestant.

L'orateur indiqua ensuite la composition du corps qui dirige l'enseignement primaire dans notre province. Nous apprécions beaucoup, ajouta-t-il, notre système scolaire parce qu'il est large et généreux, parce qu'il reconnaît aux pères de familles le droit de faire enseigner leur langue à l'école, nous l'estimons par ce qu'il permet aux maîtres et aux disciples de dire: Je crois.

Le mot "laïque" n'a pas ici la mauvaise signification qu'on lui donne en France. Dans la Province de Québec, religieux et laïques sont fiers d'appartenir à l'Église de Rome et sont soumis à l'autorité épiscopale.

Parce qu'ils aiment l'Église et la Patrie, les instituteurs canadiens veulent façonner à toutes deux des hommes de volonté pour les servir et les défendre. M. Miller termine en disant que nous continuerons à prier pour le succès des armes de la France et pour obtenir une paix bienfaisante.

M. A. Langlois, professeur, dit ensuite, dans une allocution remarquable, pourquoi nous aimons la douce France. Puis M. J.-N. Perrault, directeur général des Écoles, remercia M. l'abbé Thellier de Poncheville d'être venu rencontrer les instituteurs. Il l'assure que nous prierons la Providence pour obtenir que M. l'Abbé, redevenu aumônier-militaire comme il le sera bientôt, soit préservé de tout danger. M. le Directeur souhaite que la sérénité renaisse en Europe et que M. le chanoine Thellier de Poncheville nous revienne avant longtemps.

M. l'abbé J.-N. Dupuis, aumônier du Cercle, exprime comme suit les impressions de tous: "Le Cercle Roy tressaille d'allégresse. Il n'est qu'un enfant, il a l'âge du cœur. Dans sa mémoire d'enfant, il gardera un bon souvenir de la "belle" visite de ce soir. Le Cercle a été baptisé, mais n'avait pas encore été confirmé; notre Cercle vient de recevoir la confirmation et la force. Sous la parole d'apôtre de notre distingué visiteur, il me semble que le Cercle a reçu le sacrement qui fait les preux. Maintenant, c'est déjà un adolescent. C'est un soldat du devoir et de la charité fraternelle."

M. T.-F. Cuddihy, inspecteur d'écoles, et M. P. Ahern, principal de l'École Sarsfield, représentant l'élément anglais, furent les derniers orateurs de la soirée. Et tous chantèrent l'hymne national "O Canada" pour terminer cette réunion inoubliable.

I. BEAUCHEMIN,
Secrétaire.

Cercle pédagogique Roy, Montréal

A la réunion du comité des études religieuses, historiques et sociales, tenue sous la présidence de M. P. Labarre, les membres se sont unanimement déclarés, en octobre 1914, en faveur des solennités extérieures dans la célébration de notre fête nationale, et regrettent vivement que ces démonstrations aient été supprimées. S'il est vrai que le patriotisme ne consiste pas dans les paroles et les discours, il n'est pas moins vrai que ces pompes extérieures ont un effet bienfaisant sur le peuple. Aussi les Canadiens français ont vu avec regret disparaître le petit agneau blanc, emblème de la douceur de Celui que saint Jean-Baptiste a présenté au monde sous le nom d'Agneau de Dieu. Inutile d'argumenter pour faire voir que cet inoffensif animal ne représente pas la timidité, ou la veulerie dont on accuse à tort les Canadiens français: il faut être hermétiquement bouché pour essayer de faire gober de pareilles sottises. Le ridicule, que certains écrivains ont jeté sur la manière de célébrer notre fête patronale, a contribué à faire supprimer les démonstrations extérieures, qui sont pourtant de bon aloi dans toutes les fêtes populaires. Que l'on essaie donc de faire retrancher toute manifestation extérieure, dans la célébration de la fête patronale de ceux que nous avons si généreusement hospitalisés, et de toutes parts vous entendrez un concert de protestations. Les membres du comité ont cru bon d'attirer votre attention sur le fait que certaines sociétés secrètes étrangères auraient pu exercer une influence néfaste sur quelques dignitaires de la Société St-Jean Baptiste qui a aboli, un peu trop à la hâte, la célébration de notre fête nationale. De plus, ce Comité croit aussi que plusieurs membres de notre société nationale s'écarterent du but que s'était proposé son glorieux fondateur: grouper les énergies des Canadiens français pour les faire travailler à la conservation du trésor national, qui consiste en notre foi, notre langue et nos traditions. Le public a malheureusement constaté que depuis quelques années, certains membres de cette Société, n'ont usé du prestige que leur conférait leur charge que pour servir des intérêts personnels. Parmi les moyens que suggèrent les membres pour raviver le patriotisme des nôtres, il en est un qui doit attirer notre attention tout spécialement: c'est de ne jamais oublier d'ajouter le mot français à notre glorieux titre de Canadien.

Il va sans dire que tous les éducateurs devraient s'efforcer de faire acquérir cette habitude à leurs élèves, qui leur sauront gré, devenus hommes, de leur avoir appris à se tenir debout et à faire montre d'une grande estime pour leurs dignes ancêtres et leur glorieuse origine. En nous proclamant bien haut Canadiens français, nous prouverons à nos amis de toutes nationalités que nous entendons conserver jalousement notre identité nationale et que jamais, non jamais! nous ne consentirons à nous laisser englober dans un tout disparate et unilingue. Il m'incombe de rappeler ici que, fort heureusement pour les Canadiens français, il s'est trouvé quelqu'un pour dire bien haut que cette doctrine n'est pas compatible avec nos aspirations et que si nos braves ancêtres ont lutté avec tant d'énergie, et ont été heureux de teindre plusieurs échafauds de leur généreux sang, afin de conserver ce que la constitution du pays leur garantissait, leurs fils

ne sont pas prêts à se désister de leurs devoirs pour faire plaisir à certains importés francophobes, dont la voix du ventre et du gousset, a depuis longtemps étouffé celle de l'esprit et du cœur.

La sincérité veut aussi que je signale le fait que certains de nos compatriotes ont fait cause commune avec ces tristes personnages, aussi peu éclairés que fanatiques, croyant arriver, par là, à un rond-de-cuir quelconque.

Mal leur en a pris, car ils se sont attiré le mépris des Anglais à l'esprit large, et ont perdu, à ce jeu de traître, l'estime et la considération de leurs compatriotes, en attendant de sombrer pour tout de bon dans la fange du dédain public.

Comme puissant moyen de maintenir l'influence française, les membres de ce Comité désirent voir les Nôtres, encourager de préférence les négociants qui emploient des commis parlant le français. Pour avoir méconnu cette règle si élémentaire des convenances commerciales, plusieurs hommes d'affaires ont vu diminuer leur commerce et se sont empressés de revenir au bon sens. En pratique, nous reconnaissons bien qu'il est de bon aloi de n'acheter que des Canadiens français, mais la concurrence déloyale faite par les Juifs, qui vendent au prix coûtant à Moïse, pour surcharger ensuite Isaac et surtout Baptiste, ne permet pas au commerce français de cette ville d'occuper la place qui lui revient de droit. Il y aurait beaucoup à dire sur les méthodes véreuses de ces assoiffés d'or, mais le cadre restreint d'un compte-rendu ne me le permet pas.

Maintenant, Messieurs, c'est avec la plus vive satisfaction que j'aborde la question du patriotisme à l'école, sujet de la plus haute importance, et sur lequel ont insisté tous les membres.

Après avoir rappelé ce qui se passe en différents pays, le Comité suggère qu'on demande un drapeau pour chaque classe, afin que les élèves s'habituent à le vénérer et à prendre de lui de véritables leçons de patriotisme. A l'instar des petits Américains, nos élèves devraient, au moins de temps en temps, chanter un hymne au drapeau au commencement de la leçon d'histoire du Canada.

Accoutumés à voir flotter ce glorieux et éloquent emblème au-dessus de leurs têtes, nos enfants finiraient par s'identifier à lui, et salueraient avec enthousiasme son apparition dans nos célébrations nationales, qui se feront avec plus d'éclat que jamais, espérons-le.

Inutile d'ajouter aussi que lorsque nos enfants auront compris que l'âme et le cœur de la nation sont cachés dans les plis du drapeau, ils seront prêts à le défendre, même au prix de leur sang. Ce qui se passe actuellement sur les champs de bataille du vieux monde ensanglanté, illustre bien ces avancés. En effet, quel plus grand honneur peut ambitionner un combattant que celui de s'emparer d'un drapeau ennemi ? Une fois en sa possession, cet étandard devient son plus beau trophée de victoire. Il le conserve avec un soin jaloux, sachant bien que son retour au camp ennemi ranimerait le courage de ses rivaux. Il y aurait aussi beaucoup à dire du porte-drapeau, qui bien souvent se laisse déchiqueter vivant, plutôt que d'abandonner son fidèle compagnon aux mains de ses ennemis. Une fois nos élèves épris du drapeau, ils trouveront tout naturel de se tenir debout pendant le chant du "O Canada", inséparable ami du drapeau.

Les membres de ce Comité recommandent instamment à tous les professeurs de ne laisser passer aucune occasion de développer le patriotisme chez leurs élèves : ces occasions étant nombreuses de faire vibrer les cordes sensibles des jeunes cœurs à la formation desquels nous prenons ne si large part.

Parmi tous les moyens que les membres préconisent pour développer le patriotisme chez nos élèves, il en est un autre qui se recommande surtout par sa facilité d'application : il consiste à faire écrire une sentence au commencement du devoir. Cette sentence, expliquée au préalable par le maître, produira les meilleurs effets.

Dans toutes ses petites causeries, où le professeur entretient ses élèves des bonnes relations qui doivent exister entre eux et les camarades de naissance étrangère, il ne manquera pas d'attirer l'attention sur le fait que les petits Canadiens français ne sont pas inférieurs à ceux qui ne parlent que l'anglais, car le préjugé de la supériorité de ceux qui ne parlent que cette langue est malheureusement trop répandu. Il pourra ajouter, sans inconvénient, que non seulement le petit Canadien français n'est pas inférieur, mais du moment qu'il possède deux langues, il vaut mieux que son compagnon unilingue.

Il faut arriver à tout prix à faire comprendre à nos petits compatriotes que la naissance et l'argent ne créent pas de supériorité, mais au contraire, qu'un homme ne vaut qu'en autant qu'il a de qualités intellectuelles et surtout morales.

Si j'insiste si opiniâtement sur cette dernière partie du rapport, c'est que je voudrais interpréter le plus fidèlement possible et l'entrain et le zèle, voire même l'éloquence des membres qui ont pris part à ce petit débat.

J.-A. LANGLOIS,

Rapporteur du Comité.

Montréal, septembre 1917.

DOCUMENTS OFFICIELS

COMITE CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION DE SEPTEMBRE 1917

Séance du 26 septembre 1917

(*Avant-midi*)

Présents: L'honorable Cyrille-F. Delâge, président; Mgr l'archevêque de Montréal; Messieurs les évêques de Valleyfield, de Chicoutimi, de Sherbrooke, de Nicolet, de St-Hyacinthe, de Charlottetown, de Joliette, de Mont-Laurier; Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, représentant Son Éminence le cardinal Bégin; Mgr J.-O. Routhier, vicaire-général, représentant Mgr l'archevêque d'Ottawa; Mgr F.-X. Ross, vicaire-général, représentant Mgr l'évêque de Rimouski; M. l'abbé Auguste Lelaidier, représentant Mgr l'évêque des Trois-Rivières; M. l'abbé Eugène Corbeil, représentant Mgr l'évêque de Haileybury; Mgr N.-Zéphirin Lorrain, vicaire-général, représentant Mgr l'évêque de Pembroke; M. le chanoine V. Huard, représentant l'administrateur du vicariat-apostolique du Golfe St-Laurent; l'honorable juge sir H. Archambault, l'honorable Dr J.-J. Guerin, l'honorable juge J.-E. Robidoux, l'honorable Hector Champagne, M. Jules-Edouard Prévost, M. John Ahern, M. Hyacinthe-A. Fortier, M. Ernest Lapointe, Mgr Th.-G. Rouleau, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Nap. Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Lettres de Son Éminence le cardinal Bégin, de Mgr l'archevêque d'Ottawa, de Mgr l'évêque de Rimouski, de Mgr l'évêque des Trois-Rivières, de Mgr l'évêque de Haileybury, de Mgr l'évêque de Pembroke, du révérend Père administrateur du vicariat-apostolique du Golfe St-Laurent, déléguant respectivement Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, Mgr J.-O. Routhier, Mgr F.-X. Ross, M. l'abbé Auguste Lelaidier, M. l'abbé Eugène Corbeil, Mgr N.-Zéphirin Lorrain, et M. le chanoine V. Huard, pour les représenter à la présente session du Comité.

Le procès-verbal de la dernière session est approuvé.

Mgr l'évêque de Valleyfield propose, secondé par M. le juge Robidoux, qu'un humble pétition soit faite à l'honorable premier ministre de la province, à l'effet qu'une salle suffisamment spacieuse soit mise à la disposition du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique pour ses sessions régulières et qu'il soit suggéré que, s'il est possible, cette salle soit dans l'édifice où se trouve actuellement les bureaux du département de l'Instruction publique.—Adopté.

Le sous-comité chargé de l'examen des livres de classe présente le rapport suivant:

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CHARGÉ DE L'EXAMEN DES LIVRES CLASSIQUES

Séance du 25 septembre 1917.

Présents: Mgr Emard, président, Mgr Brunault, Mgr Forbes, l'honorable Dr Guerin, l'honorable Hector Champagne, M. John Ahern, M. Nap. Brisebois, M. le Surintendant de l'Instruction publique et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le sous-comité a examiné les ouvrages suivants qui lui ont été soumis:

1.—“Petit Catéchisme agricole”, par l'abbé Ad. Michaud.—Recommandé pour l'usage du personnel enseignant.

2.—“Lectures graduées, Troisième Livre”, nouvelle édition, par les Frères des Écoles chrétiennes.—Recommandé.

3 et 4.—“Lessons in English, Elementary Course” et “Lessons in English, Intermediate Course”, by the Brothers of the Christian Schools.—La demande d'approbation de ces deux livres a été retirée.

5.—“Cours d'Histoire d'Angleterre, 8e Année,” par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.—Recommandé.

6.—“Le Deuxième Livre des Enfants”, par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.—Recommandé.

7.—“Méthode phonique de langue anglaise”, par un Normalien.—Le sous-comité ne peut recommander cet ouvrage parce qu'il n'est pas imprimé, et il ne saurait d'ailleurs se prononcer sur la méthode en elle-même.

8.—“Tableaux d'enseignement antialcoolique”, par les Clercs de St-Viateur.—Ces tableaux ne rentrent pas dans la catégorie des ouvrages qui doivent être soumis à la recommandation de ce sous-comité

L'honorable Dr Guérin ayant fait remarquer qu'il n'y a aucun livre approuvé pour l'enseignement de l'histoire de l'Irlande aux élèves catholiques de langue anglaise, présente l'ouvrage intitulé “A History of Ireland for Schools, Academies, and Colleges”, by A. M. Nolan.—Le sous-comité est d'avis que ce livre soit recommandé, à condition qu'il en soit publié une édition conforme aux règlements du Comité catholique.

(Signé) † JOSEPH-MÉDARD,

Évêque de Valleyfield, *président*.

M. Jules-Edouard Prévost propose et il est résolu que l'article 2 du rapport du sous-comité chargé de l'examen des livres classiques soit adopté avec la restriction suivante: Que la nouvelle édition des “Lectures graduées”, 3e livre, par les Frères des Écoles chrétiennes soit approuvée avec l'entente que M. le Surintendant de l'Instruction publique avise les éditeurs de ne mettre cette édition en circulation que dans un an d'ici.

Le rapport du sous-comité des livres de classe est approuvé avec la modification ci-dessus.

La résolution suivante est adoptée: “Les vingt tableaux d'enseignement antialcoolique soumis à ce comité par les Clercs de St-Viateur sont déclarés, par des juges compétents “conformes aux données scientifiques actuelles, à l'enseignement universitaire mondial et à l'expérience”. Ils ont été admirés dans toutes les expositions où ils ont figuré. Ils peuvent avoir la meilleure influence sur la jeunesse. En conséquence, il est proposé par Mgr l'archevêque de Montréal, appuyé par l'honorable juge Robidoux, que le gouvernement soit prié de donner son attention à ces tableaux et qu'il veuille bien, s'il est possible, les introduire dans les écoles de la province”.

Le Comité prend connaissance du procès-verbal suivant de la trente-troisième session du Bureau d'examineurs pour les aspirants à la charge d'inspecteur d'écoles, tenue à l'École normale Laval, Québec, les 21, 22, 23 et 24 août 1917.

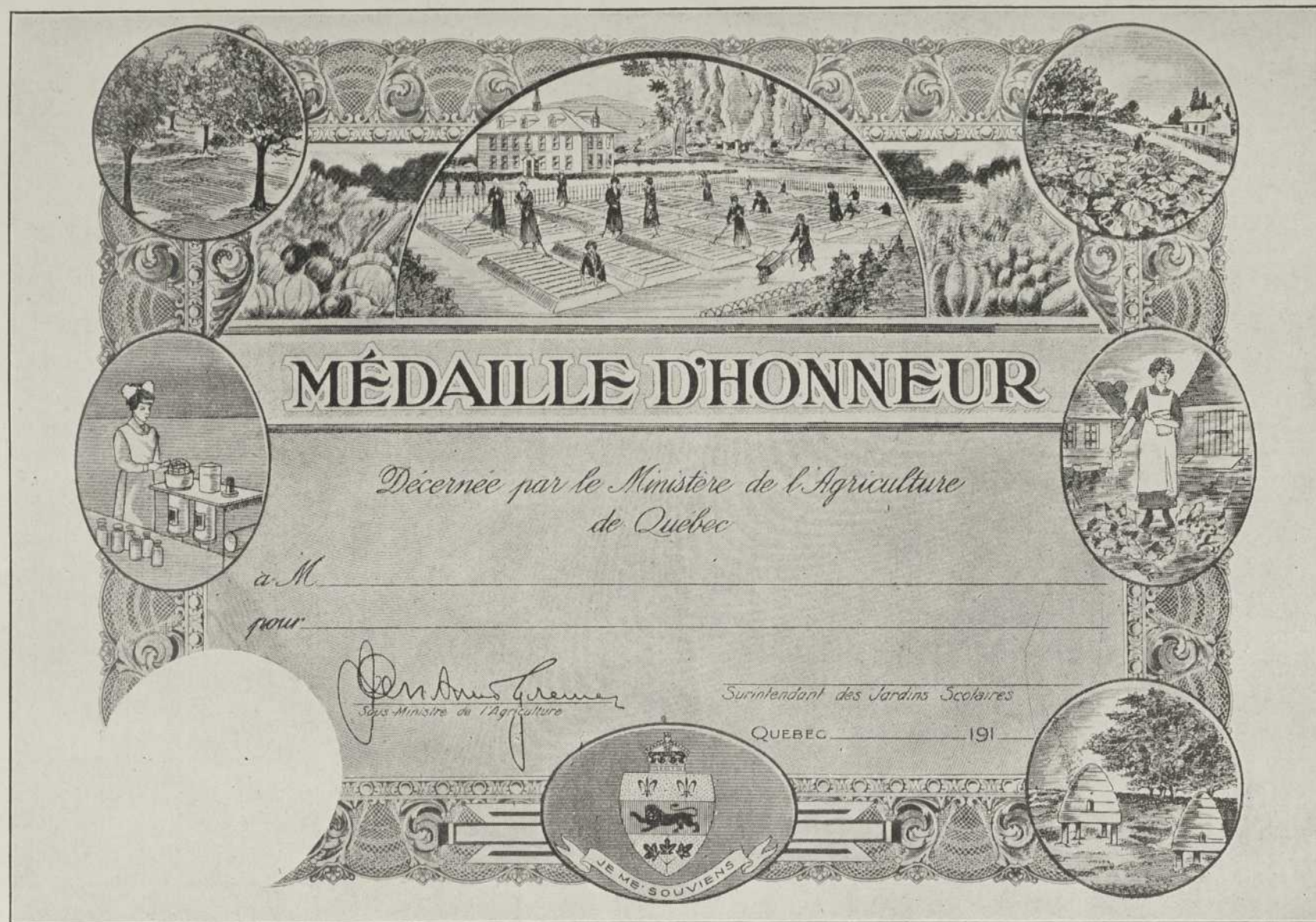
Présents: Mgr Th.-G. Rouleau, président; M. l'abbé L.-A. Desrosiers, l'honorable juge F.-X. Drouin, M. John Ahern, M. C.-J. Magnan, M. J.-N. Perrault et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière session est lu et approuvé.

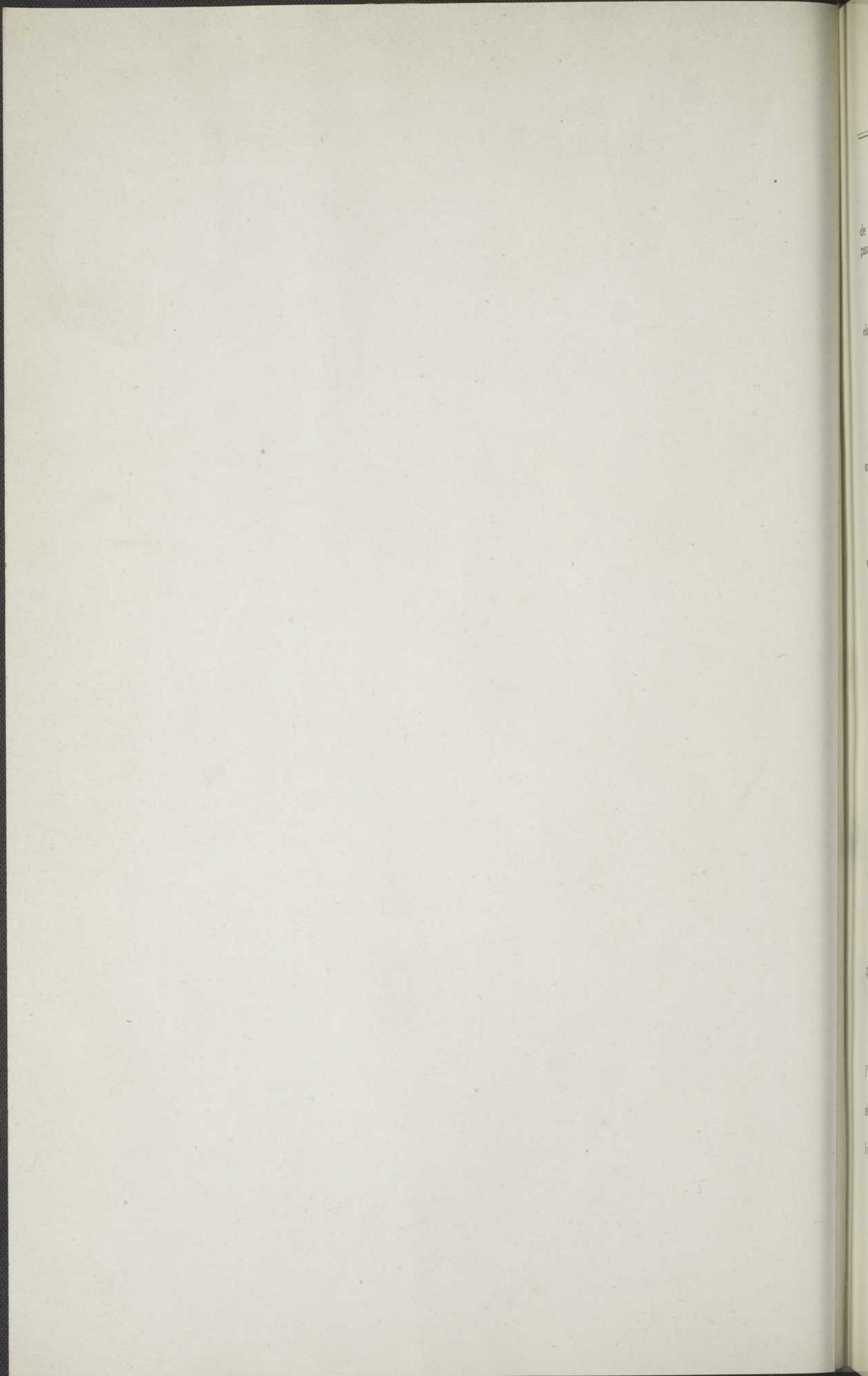
A la séance du matin du 21 août, les membres du Bureau prennent communication des documents soumis par les candidats dont les noms suivent: J.-Edmond Boily, Victor Gagnon, J.-Philippe Garneau, Paul Hubert, J.-H.-Irénee Jolin, J.-Eugène Lamarre, J.-A.-Henry Lane.

Les documents soumis par ces sept aspirants sont trouvés conformes aux prescriptions des règlements du Comité catholique et ils sont admis à subir les examens.

A la séance de l'après-midi du 21 août, les membres du Bureau adoptent les questions et problèmes d'examen qui suivent:



Diplôme accordé par le Ministère de l'Agriculture de Québec, aux élèves jardiniers.



Sujet de Composition

Vous êtes inspecteur d'écoles. M. le Surintendant vous invite à traiter devant un congrès de vos collègues le sujet suivant: "Importance des fonctions de l'inspecteur d'écoles; ses principaux devoirs".—Faites le discours.

Pédagogie

- 1.—Enumérez les principaux procédés à employer pour maintenir une bonne discipline en classe.
- 2.—A quelles conditions générales doit satisfaire le tableau de l'emploi du temps?
- 3.—Comment doit-on cultiver la mémoire à l'école primaire?

Thème anglais

Lecture à haute voix, par l'abbé Lagacé, pages 75 et 76.—Le paragraphe commençant par les mots "Les aliments nous sont fournis"—jusqu'au mot ivre.—16 lignes.

Version anglaise

"Modern History", by Fredét, page 256.—Le paragraphe commençant par les mots "Such was the perilous position"—17 lignes.

Loi et règlements scolaires

- 1.—Par qui la vérification des comptes du secrétaire-trésorier est-elle faite et après quelle formalité?
- 2.—A quoi est tenu le secrétaire-trésorier dont les comptes ont été l'objet d'une vérification ordinaire?
- 3.—Devant quels tribunaux sont portés les appels de certaines décisions des commissaires ou syndics?
- 4.—Quels sont les principaux devoirs imposés aux inspecteurs d'écoles pour la loi scolaire?
- 5.—Quels sont les principaux devoirs imposés aux inspecteurs d'écoles par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique?

Géographie

- 1.—Nommez les canaux importants du Canada et donnez les raisons pour lesquelles chacun a été creusé.
- 2.—Nommez les états de l'Amérique du Sud avec leurs capitales respectives
- 3.—Nommez deux possessions anglaises de chacune des cinq parties du globe.
- 4.—Qu'est-ce et où sont situés: Le Tibre, Aden, le Caire, le Zambèze, Melbourne?
- 5.—Comparez le Nil au Mississipi aux points de vue de la direction, des pays arrosés, des productions. Quel phénomène est particulier au Nil et quels en sont la cause et le résultat?
- 6.—Dans quelles eaux navigue-t-on pour aller de Londres à l'île Ceylan?

Histoire

- 1.—Nommez les grands explorateurs français du XVII^e siècle et du XVIII^e siècle dans l'Amérique du Nord. Quelles régions ont-ils parcourues et quels résultats eurent leurs voyages?
- 2.—Quel système de colonisation fut adopté dans la vallée du Saint-Laurent au XVII^e siècle? Quelles limites approximatives avait-elle atteintes en 1760?
- 3.—Qu'appelle-t-on guerre des Deux-Roses, guerre de Cent ans, Réforme, Renaissance, Révolution française?
- 4.—Quels furent les principaux résultats du règne de Louis XIV?

Arithmétique

- 1 — Combien peut-on acheter de verges de drap pour \$145 502 si 8.75 verges coûtent \$38.29 ?
- 2 — $[(12\frac{4}{7} + 8\frac{2}{3} + 10\frac{3}{4}) - (18.375 - 6.5)] \div 2\frac{1}{3}$. Réponse en nombres décimaux.
- 3 — Combien y a-t-il de litres dans 63 gallons ? (Dans 1 litre il y a 1 chopine. 76).
- 4 — $\frac{2}{3}$ sont combien pour cent de $\frac{7}{8}$?
- 5 — Quatre ouvrières achètent en commun une machine à coudre qu'elles ne paient que \$31.20 parce qu'elles profitent d'une réduction de $2\frac{1}{2}\%$ sur le prix marqué.
La première et la deuxième paient ensemble le tiers du prix de la machine, mais la première donne \$2.40 de moins que la deuxième. La troisième et la quatrième paient le reste, mais leurs parts sont telles que si la troisième avait déboursé \$4.40 de plus et la quatrième \$2.80 de moins, elles auraient déboursé la même somme chacune.
Trouver : 1° Le prix marqué de la machine; 2° la somme que chaque ouvrière a fournie.
6. — Un capitaliste place \$10250 à intérêt simple pendant 2 ans et 6 mois, en partie à 5% et en partie à $3\frac{1}{2}\%$. Le total des revenus des deux placements est de \$1018.75. Trouver le montant de chaque placement.

Algèbre

1. — Trouvez les facteurs de :
 - (1) $a^2 - 9a + 8$;
 - (2) $a^2 - 7a - 8$;
 - (3) $a^2 + 7a - 8$;
 - (4) $(x + 2a)^2 - (2x + a)^2$ (Réduire la réponse du N° 4.)
2. — Trouver deux nombres tels que, si l'on augmente chacun de 50%, la différence des deux sera alors de 60; mais si on diminue le plus grand de 20%, la différence entre lui et le plus petit sera 16.
3. — A résoudre :
 - (1) $\frac{3}{2x-3} = \frac{2}{3x-5}$.
 - (2) $\begin{cases} \frac{x}{a} + \frac{y}{b} = 1. \\ \frac{x}{b} + \frac{y}{a} = 1. \end{cases}$
4. — La somme de deux nombres est 165 et leur produit 6786. Trouver les nombres.
5. — Le premier terme d'une progression arithmétique est 169 et la différence est moins 13; combien faut-il prendre de termes pour que la somme soit 988 ?
6. — Quel est l'intérêt composé de \$5642 pour 90 ans à 5% ?

Géométrie

1. — Quelle est la contenance en gallons d'une cuve en forme de cône tronqué dont la grande base a 8 pieds de diamètre, la petite base 5 pieds de diamètre et la hauteur 12 pieds ? (Dans un pied cube, il y a approximativement $6\frac{1}{4}$ gallons).
2. — Trouvez la moyenne proportionnelle de deux droites données.
3. — Dans un champ triangulaire dont les côtés sont respectivement égaux à 13, 14, 15 perches, on trace parallèlement aux côtés un chemin partout d'égale largeur, de sorte que la partie en dedans du chemin forme un triangle dont la surface soit les $\frac{3}{4}$ de la surface totale du champ. Calculez, à un millième près, la largeur du chemin.
4. — Une propriété a la forme d'un losange dont les diagonales ont respectivement 216 et 90 verges. On l'entoure d'une clôture en planches ayant 6 pieds de haut. Quelle est la surface de cette clôture en verges ?
5. — Le volume d'une sphère est de 71628.48 pouces cubes; quel en est le diamètre ?

Dessin

1. — Dessinez, tel que vous le voyez, le piano qui est devant vous.
2. — Dessinez, de mémoire, un pot à l'eau et un verre.

Philosophie (oralement)

- 1.—Qu'entendez-vous par sophisme d'équivoque ?
- 2.—Qu'entendez-vous par scepticisme ?
- 3.—Qu'est-ce qu'un acte humain et qu'est-ce qu'un acte de l'homme ?
- 4.—Définition du duel.
- 5.—Quels sont les devoirs principaux des enfants envers leurs parents ?

Sciences naturelles (oralement)

- 1.—Quelles sont les principales forces motrices ? Sur quels principes reposent-elles ? Quelles sont les plus récentes ?
- 2.—Pourquoi les ballons et les aéroplanes s'élèvent-ils dans l'air ? Quelle force s'oppose à leur ascension ?
- 3.—Sur quels principes reposent les puits artésiens, les vases communicants, les pompes et les syphons ?
- 4.—Qu'appelle-t-on force centripète, centrifuge, centre de gravité, poids spécifique ?

Agriculture (oralement)

- 1.—Quelle différence faites-vous entre les amendements et les engrais ? lesquels doivent précéder les autres ? Qu'appelle-t-on terres franches ?
 - 2.—Qu'appelle-t-on engrais mixtes ? A quels terrains conviennent les fumiers chauds ? les fumiers froids ?
 - 3.—Dans notre climat, quand doivent être faits les labours ? Combien distingue-t-on de sortes de labours au point de vue de la disposition ? au point de vue de la profondeur ?
 - 5.—Nommez les principales céréales. A quelle époque se sème le blé ? Quelle terre lui convient le mieux ?
- Q.—Qu'est-ce que l'arboriculture ? la sylviculture ? l'horticulture ?

Lecture expliquée et Littéraire

- 1.—Lecture à haute voix : "Le Gland et la Citrouille" (Lafontaine).
- 2.—"Littérature".
 - (1) Compte-rendu oral de la fable ci-dessus.
 - (2) Qu'exprime la première phrase ?
 - (3) Qui désigne-t-on sous le nom de Garo ?
 - (4) Indiquer les idées principales du morceau : celle de l'exposition, celle du nœud, celle du dénouement.
 - (5) Dites ce que vous savez de La Fontaine. (Courte biographie).

Aux séances des 22, 23 et 24 août 1917, les candidats subissent les examens et conservent les notes qui suivent : leurs noms dans le tableau ci-après :—

NOMS DES CANDIDATS	Composition	Pédagogie	Thème anglais	Version anglaise	Loi et règlements scolaires	Histoire	Géographie	Arithmétique	Géométrie	Algèbre	Lecture française	Lecture anglaise	Littérature	Agriculture	Sciences et philosophie	Dessin	Examen spécial anglais	Totaux	Moyennes	NOTES OBTENUES
Boily, J.-Edmond.....	4	4	2	2	2	2.8	4.5	4.1	3.6	1.9						4	...			
Gagnon, Victor.....	4	5	3	5	2.5	3.5	4	5.5	4.4	4.4						3.8	...			
Garneau, J.-Philippe...	4.6	4.1	3	5	3	2.8	5	4.5	2.6	2.6						4.7	...			
Hubert, Paul.....	5	5.5	4.5	5	4	4.5	4.5	5	3	4.4	5	4.5	5.5	5.5	4.5	3.5	5.5	79.4	4.67	Bien—fr. ang.
Jolin, J.-H.-Irénée.....	3.8	5.5	3	4	4.5	2.5	5	5	2.8	3.4	3	3.5	2	6	5.7	4.7	...			
Lamarre, J.-Eugène	5.8	5	3.5	6	4.5	3.5	3	6	3.2	4.4	4	5.5	5.5	6	5.3	3.8	4	79.	4.65	Bien—fr. ang.
Lane, J.-A.-Henry.....	5.5	5.8	5.5	5	4.5	4	5	5.9	3.4	5.3	4	6	5	5.5	5.3	5	5.5	86.2	5.1	Dist.—fr. ang.

M. Paul Hubert et M. J.-Eugène Lemaire ont mérité le diplôme avec la note "bien" pour français et l'anglais, et M. J.-A. Henry Lane a obtenu un diplôme français et anglais, avec la note "distinction". Les quatre autres aspirants ont été renvoyés parce qu'ils n'ont pas conservé le nombre de points requis par les règlements sur quelques matières du programme.

(Signé) Mgr Th.-G. Rouleau, ptre,
Président.

Il est donné lecture du rapport suivant :

RAPPORT DU BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

Le Bureau central des examinateurs catholiques a l'honneur de vous soumettre son rapport pour l'année 1916-1917, conformément aux prescriptions de l'article 113 des règlements du Comité catholique.

Le Bureau s'est réuni deux fois, à Québec, dans le courant de cette année; la première fois, le 17 avril 1917, et la seconde, les 2 et 3 août dernier.

A leur réunion du 17 avril, les membres du Bureau se sont occupés de l'organisation générale des examens de l'année courante, du choix des examinateurs-délégués chargés de la surveillance des aspirants et des aspirantes, et de la préparation des questions et problèmes à être soumis aux candidats aux diplômes élémentaire, modèle et académique. Les questions et problèmes adoptés sont annexés au présent rapport.

Les 2 et 3 août dernier, les membres du Bureau ont procédé à la revision de la correction des épreuves d'examen qui avaient été corrigées pendant le mois de juillet, et à l'octroi des diplômes aux candidats qui avaient conservé, sur les diverses matières du programme, le nombre de points requis par les règlements.

Les examens ont duré quatre jours, du 25 au 29 juin inclusivement, et ils ont eu lieu dans les 32 localités mentionnées à l'article 80 des règlements du Comité catholique. Le programme des Écoles normales a été suivi cette année pour la deuxième fois.

L'année a été remarquable et par le grand nombre des candidats qui se sont présentés devant le Bureau et par les progrès constatés dans les réponses aux questions d'examen.

2,603 aspirants et aspirantes ont été admis aux examens après s'être conformés fidèlement aux prescriptions des règlements; c'est 162 de plus que l'année dernière.

Les 2,603 candidats, 232 hommes, dont 122 religieux appartenant à diverses communautés enseignantes, et 2,371 femmes, dont 53 religieuses de plusieurs communautés, se répartissent comme suit :

- 1,280 (29 hommes et 1,251 femmes) pour le diplôme d'école primaire élémentaire;
- 1,056 (118 hommes et 938 femmes) pour le diplôme d'école primaire intermédiaire (modèle);
- 267 (80 hommes et 187 femmes) pour le diplôme d'école primaire supérieure (académique).
- 2,227 ont passé leurs examens avec succès, savoir:
 - 1,125 pour le brevet élémentaire (23 aspirants et 1102 aspirantes);
 - 883 pour le brevet modèle (89 aspirants et 794 aspirantes);
 - 219 pour le brevet d'académie (58 aspirants et 161 aspirantes).
- 376 n'ont pas réussi à obtenir leurs diplômes, savoir:
 - 155 pour le diplôme élémentaire (6 aspirants et 149 aspirantes);
 - 173 pour le diplôme modèle (32 aspirants et 141 aspirantes);
 - 48 pour le diplôme académique (24 aspirants et 24 aspirantes).

Ce qui donne les résultats suivants:

- 1.—Pour le diplôme élémentaire, 88% ont réussi et 12% ont échoué;
- 2.—Pour le diplôme modèle, 84% ont obtenu des diplômes et 16% ont échoué;
- 3.—Pour le brevet d'académie 82% ont aussi réussi et 18% ont échoué.

Résultat général: 85.55% de tous les candidats ont obtenu des diplômes et 14.45% ont été refusés.

Voici l'opinion des membres du Bureau sur l'ensemble des épreuves qu'ils ont corrigées:

MATIÈRES	ÉLÉMENTAIRE	MODÈLE	ACADÉMIQUE
Prières et catéchisme	Très bien	Presq. très bien . . .	Très bien.
Lecture française	Bien	Bien	Très bien.
Lecture latine	Bien	Bien	Très bien.
Grammaire française et analyse	Très bien	Très bien	Excellent.
Dictée française	Bien	Bien	Plus que bien.
Écriture	Passable	Passable	Passable.
Littérature (préceptes)	Bien	Bien	Excellent.
Composition française	Bien	Bien	Bien.
Histoire sainte et de l'Église	Très bien	Très bien	Très bien.
Histoire du Canada	Très bien	Très bien	Très bien.
Géographie	Passable	Passable	Assez bien.
Instruction civique	Bien	Bien	Assez bien.
Arithmétique	Très bien	Très bien	Très bien.
Calcul mental	Bien	Bien	Très bien.
Toisé		Bien	
Toisé et géométrie			Bien.
Comptabilité	Bien	Très bien	Très bien.
Pédagogie	Très bien	Bien	Excellent.
Agriculture	Très bien	Très bien	Très bien.
<i>Sciences naturelles</i>			
Zoologie et botanique	Bien		
Zoologie, botanique et cosmographie		Bien	Très bien.
Hygiène	Bien	Très bien	Très bien.
Bienséances	Bien	Très bien	Très bien.
Dessin	Bien	Bien	Bien.
Histoire de France		Très bien	Très bien.
Histoire d'Angleterre		Très bien	Très bien.
Histoire des États-Unis	Bien	Bien	Bien.
Histoire ancienne			Bien.
Algèbre		Bien	Bien.
Trigonométrie			Assez bien.
Physique			Bien.
Cosmographie			Bien.
Philosophie			Faible.

LANGUE ANGLAISE

MATIÈRES	ÉLÉMENTAIRE	MODÈLE	ACADÉMIQUE
Grammaire anglaise	Bien	Très faible	Assez bien.
Dictée anglaise	Très bien	Très bien	Très bien.
Composition anglaise	Très bien	Bien	Très bien.
Littérature anglaise	Très bien	Faible	Faible.

ANGLAIS POUR LES CANDIDATS DONT LA LANGUE MATERNELLE EST LE FRANÇAIS

Grammaire anglaise	Assez bien	Bien	Faible.
Dictée anglaise	Bien	Assez bien	Bien.
Composition anglaise	Très mal	Très faible	Faible.

NOTES DU BUREAU

Le Bureau signale particulièrement à l'attention du personnel enseignant et aux aspirantes et aspirants, les matières suivantes: BREVET ÉLÉMENTAIRE: Écriture, Géographie.—BREVET INTERMÉDIAIRE: Écriture, Géographie, Pédagogie.—BREVET SUPÉRIEUR: Écriture, Géographie, Trigonométrie, Philosophie.

LANGUE ANGLAISE.—BREVET ÉLÉMENTAIRE: Grammaire anglaise et Composition anglaise pour les aspirants de langue française.—BREVET INTERMÉDIAIRE: Composition anglaise pour les aspirants de langue française, Grammaire anglaise et Littérature anglaise pour les aspirants de Langue anglaise.—BREVET SUPÉRIEUR: Grammaire et Composition pour les aspirants de langue française; Grammaire et Littérature pour les aspirants de langue anglaise.

(Signé) L. LINDSAY, ptre-chanoine,
Président;

J.-N. MILLER,
Secrétaire.

Mgr l'archevêque de Montréal propose, appuyé par M. John Ahern, et il est résolu:

Que les nominations suivantes soient recommandées au gouvernement pour l'École normale Jacques-Cartier:

1.—La nomination de M. Arthur Laurendeau comme professeur spécial de chant, en remplacement de M. Octave Pelletier, démissionnaire, avec un salaire annuel de quatre cents dollars;

2.—La nomination de M. Rodolphe Marcile comme professeur ordinaire, en remplacement de M. Saluste Duval, décédé le 26 juillet dernier.

Il est proposé par Mgr l'évêque de Joliette, secondé par Mgr Ross, que vu la maladie de M. le chanoine Irénée Gervais, principal de l'École normale de Joliette, et vu que son état de santé l'oblige à un repos dont on ne peut déterminer la durée, un principal suppléant soit nommé pour cette école, et que M. l'abbé Alphonse Piette, professeur au séminaire de Joliette, soit désigné pour remplir cette fonction.—Adopté.

M. le président ayant soumis le procès-verbal du troisième congrès des principaux des Écoles normales et quelques vœux adoptés par les inspecteurs d'écoles lors de leur congrès du mois de septembre dernier, il est résolu, sur proposition de M. John Ahern, que la prise en considération de ces deux documents soit remise à la session du mois de février prochain.

PROCÈS-VERBAL DU TROISIÈME CONGRÈS DES PRINCIPAUX DES ÉCOLES NORMALES

Séance du 29 juin 1917

(*Avant-midi*)

PRÉSENTS: L'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique, président; Mgr Th.-G. Rouleau, principal de l'École normale Laval; Mgr F.-X. Ross, principal de l'École normale de Rimouski; M. le chanoine I. Gervais, principal de l'École normale de Joliette; M. l'abbé S. Corbeil, principal de l'École normale de Hull; M. l'abbé L.-A. Desrosiers, principal de l'École normale Jacques-Cartier; M. l'abbé N. Degagné, principal de l'École normale de Chicoutimi; M. l'abbé J.-A. Fontaine, principal de l'École normale de Saint Hyacinthe; M. l'abbé A. Lelaidier, principal de l'École normale des Trois-Rivières; M. l'abbé T. Melançon, principal de l'École normale de Nicolet; M. l'abbé L. Mousseau, principal de l'École normale de Valleyfield; M. l'abbé A. Beaudet, principal de l'École normale classico-ménagère de Saint-Pascal; M. J. N. Miller, secrétaire du Département de l'Instruction publique; M. C.-J. Magnan, inspecteur-général des écoles catholiques, M. Antoine Dessane, secrétaire du Congrès.

A dix heures, M. le Président ouvre la séance et soumet le 1er article de l'ordre du jour:

"Est-il opportun de fixer un âge pour l'admission des élèves à l'école normale? (Voir l'article 157 des Règlements du Comité catholique)"

Sur proposition de M. l'abbé Corbeil, secondé par Mgr Ross, il est décidé de laisser subsister le *statu quo*.

M. le Président soumet le 2e article de l'ordre du jour: "De l'anglais, relativement à l'octroi d'un diplôme français, et *vice versa* (Voir les articles 154 et 158 des Règlements du Comité catholique)."

Il est proposé par M. l'abbé Degagné, appuyé par M. l'abbé Fontaine, d'ajouter à l'article 158 des Règlements la phrase suivante: "Quant à ceux qui veulent obtenir un diplôme dans la langue qui n'est pas la langue maternelle, ils ne pourront le faire qu'à la condition de conserver soixante pour cent dans les matières suivantes de cette langue, savoir: grammaire, dictée, composition".—Adopté.

M. le Président met à l'étude le 3e article de l'ordre du jour: "Question de l'octroi des bourses." (Voir l'article 163 des Règlements du Comité catholique).

Après discussion, le Congrès ne croit pas devoir prendre une décision sur ce sujet.

Le 4e article de l'ordre du jour est mis à l'étude: "L'anglais au cours supérieur des écoles normales (omission). Voir Règlements du Comité catholique, page 186)". Après discussion, il est décidé d'ajouter au programme académique, page 186 des Règlements du Comité catholique, après langue française, le chapitre V du programme de langue anglaise qui se trouve aux pages 181 et 182 des dits règlements, et de changer les mots "Third Reader" par "Fourth Reader".

Étant midi, M. le Président ajourne la séance à 2 heures de l'après-midi.

Séance de l'après-midi.

PRÉSENTS: les mêmes.

Le 5e article de l'ordre du jour est mis à l'étude: "Que l'article 157 des Règlements du Comité catholique, page 24, se lise comme suit: "L'âge requis pour l'obtention du diplôme d'instituteur est de 18 ans et pour un diplôme d'institutrice de 17 ans révolus au 31 décembre de l'année durant laquelle l'examen final a été subi."

M. le principal de l'École normale Laval propose "d'ajouter à l'article 157 des Règlements du Comité catholique, après le mot "académique", à la sixième ligne, les mots "modèle et élémentaire".

Le vote étant pris sur cette motion, ont voté pour: MM. les principaux des écoles normales Laval, Jacques-Cartier et de Valleyfield;

Ont voté contre: MM. les principaux des écoles normales de Rimouski, de Joliette, de Hull, de Chicoutimi, de St-Hyacinthe, des Trois-Rivières, de Nicolet et de St-Pascal.

Cette motion étant perdue, l'article 157 des Règlements du Comité catholique reste tel qu'il est.

L'article 6e de l'ordre du jour est lu: "Cours supérieur (Académie): que l'examen final ait lieu en avril, puis que la pédagogie soit seule au programme jusqu'à la fin de l'année scolaire".

Il est proposé par M. l'abbé Desrosiers, secondé par M. l'abbé Mousseau, que l'article 153 des règlements du Comité catholique, paragraphe 2, se lise comme suit:

(2) Au cours académique, l'examen final pourra être subi en mai, le reste de l'année scolaire étant consacré à l'étude et à la pratique de la pédagogie; et aux autres cours, pendant le mois de juin, à une époque fixée par le principal, et il porte sur l'étendue de chacune des matières étudiées pendant l'année. Il comprend trois séries d'épreuves: (a) une épreuve écrite; (b) une épreuve pratique; (c) une épreuve orale.—Adopté.

L'article 7e de l'ordre du jour est mis à l'étude: "Examen final de Botanique, d'Histoire naturelle, d'Hygiène pendant l'année." Il est résolu unanimement d'ajouter au programme du brevet élémentaire, au chapitre des sciences naturelles, les matières suivantes concernant la zoologie: "Notions générales—Les mammifères; les oiseaux; les reptiles et les batraciens; les poissons; les insectes; les classes inférieures du règne animal."

M. le Président met à l'étude les questions de l'ordre du jour relatives au programme d'études.

Les articles 1 et 3 se rattachant au même sujet sont l'objet d'une même discussion. Article 1er "Remaniement du programme: savoir, s'il n'y a pas lieu d'abrégier certaines matières, *v. g.* Histoire d'Angleterre, Histoire de France, Histoire des États-Unis, Sciences naturelles, Algèbre, au profit de certaines autres matières, *v. g.* Pédagogie, Histoire du Canada, Littérature et Catéchisme (Voir Règlements du Comité catholique, aux pages 178, 179, 182, 183, 184)." Adopté.

Article 3. "Cours d'Histoire générale à l'École normale."

Il est proposé par M. l'abbé Degagné, appuyé par M. l'abbé Mousseau: "d'ajouter au cours primaire intermédiaire (Cours modèle), dans le programme d'études, l'Histoire du Canada, "qui est enseignée au cours primaire élémentaire, en lui donnant plus de développement". Adopté.

M. le Président lève la séance à cinq heures qui devra être reprise le soir à huit heures

Séance du soir.

PRÉSENTS: Les mêmes.

Article 2 de l'ordre du jour: "Leçons de choses aux cours élémentaires et intermédiaires."

Il est proposé par M. l'abbé Desrosiers, secondé par M. l'abbé Fontaine: "Que les sciences naturelles aux écoles normales soient enseignées sous forme de leçons de choses." Adopté.

Article 4 de l'ordre du jour: "*Cours de religion*: préciser ce que l'on doit entendre par le "cours de religion" à l'école normale, etc. (Voir programme des écoles normales, pages 180 et 185 des R. du C. C.)."

Après discussion, il est entendu unanimement que le "cours de religion" pour le cours élémentaire, comprend: Prières usuelles en langue maternelle et en latin; le catéchisme de la province de Québec avec explications plus développées du Credo, des Sacrements et des Commandements;

Pour le cours modèle: Le catéchisme de la province de Québec avec explications encore plus développées du Credo, des Sacrements et des commandements de Dieu et de l'Église."

Article 5 de l'ordre du jour: "*Pédagogie*: Ajouter au programme du cours intermédiaire: *méthodologie spéciale*, et au programme du cours supérieur: *méthodologie générale, méthodologie spéciale, et ce que comporte le programme d'études pour les écoles primaires supérieures.*"

Il est résolu unanimement d'amender cet article comme suit: "Ajouter un programme du cours supérieur: *méthodologie générale, méthodologie spéciale et ce que comporte le programme d'études pour les écoles primaires supérieures.*"

Article 6 de l'ordre du jour: "*Education physique*: Gymnastique; interdiction de la pratique du piano, dactylographie, etc., immédiatement après les repas."

Il est décidé, puisque ces enseignements sont facultatifs, de laisser cette question à la discrétion des principaux des écoles normales.

Article 7 de l'ordre du jour: "*Education intellectuelle*: Cercles pédagogiques; choix des manuels, etc."

Il est décidé de laisser ce sujet à la discrétion des principaux des écoles normales.

M. le Président soumet les suggestions spéciales portées à l'ordre du jour.

Les articles 1 et 2; le premier: "Le temps n'est-il pas arrivé de transformer les écoles normales catholiques de notre Province en des écoles de pédagogie purement et simplement"; et le second: "Aviser aux moyens à prendre pour encourager les élèves diplômés à revenir chercher un diplôme supérieur."

Après discussion, il n'est pris aucune décision sur ces deux sujets.

Article 3 de l'ordre du jour: "Utilité d'un manuel spécial à mettre entre les mains des élèves des écoles normales pour l'étude des lois et règlements scolaires."

MM. les Principaux émettent le vœu que les lois et les règlements scolaires soient compilés dans un manuel spécial qui pourra être adopté par les écoles normales.

Article 4 de l'ordre du jour:

“(a) Que l'enseignement agricole aux écoles normales soit donné par le professeur ordinaire (ou l'un des professeurs ordinaires); (b) Que ce professeur suive des cours d'été spéciaux, lesquels cours devront être donnés d'après un programme propre à assurer la compétence du dit professeur, quant à ce qui doit être enseigné aux normaliens et aux normaliennes; (c) Qu'un programme d'enseignement agricole soit rédigé à l'usage des écoles normales, le dit programme devant couvrir deux années d'études; (d) Qu'une allocation annuelle de cent cinquante piastres soit accordée à chaque école normale pour assurer le succès de cet enseignement. (Voir R. du C. C., pages 174 et 179).

Après certaines observations faites par M. l'abbé Corbeil et Mgr Ross, il est suggéré que l'honorable Surintendant de l'Instruction publique s'entende avec l'honorable Ministre de l'Agriculture afin de régler cette question.

Il est proposé par M. l'abbé Degagné et résolu unanimement “qu'une indemnité de cinquante piastres soit votée au secrétaire de ce Congrès”.

Et le Congrès est terminé!

ANTOINE DESSANE,
Secrétaire

QUELQUES VŒUX DU CONGRÈS DES INSPECTEURS D'ÉCOLES, TENU À QUÉBEC,
LES 4, 5, 6, ET 7 SEPTEMBRE 1917.

Par résolutions, les inspecteurs d'écoles ont adopté les vœux suivants:

1.—“Que l'article 2702 de la loi scolaire soit amendé en y ajoutant, au commencement, les mots: “L'inspecteur d'écoles.”

2.—Que l'article 2718 de la loi scolaire soit amendé comme suit: A la quatrième ligne, changer les mots “avant le premier mai” par “avant le premier juin.”

3.—Que l'article 2768 des S. R. P. Q., 1909, soit amendé en y ajoutant, à la huitième ligne, après les mots 16 ans, les mots “et de 16 à 18 ans”—et qu'un alinéa soit ajouté à cet article déclarant que la commission scolaire devra payer une indemnité au secrétaire-trésorier pour faire le recensement.

4.—Que l'article 3004 de la loi scolaire soit amendé en y remplaçant, à la huitième ligne, les mots “le ou avant le 30 juin 1913”, par les mots “le ou avant le 30 juin 1920”.

5.—Que les avantages que les institutrices désirent faire compter pour le fonds de pension conformément à l'article 3030 de la loi de l'Instruction publique soit évalués à leur valeur actuelle.

6.—“Que l'article 18 des Règlements du comité catholique soit amendé en y ajoutant, après les mots “Surintendant de l'Instruction publique”, à la quatrième ligne, les mots: “et par les inspecteurs d'écoles dans leurs districts d'inspection respectifs.”

7.—Que l'article 47 des Règlements du Comité catholique soit amendé en ajoutant, à la sixième ligne, après les mots: “déboursés du dit inspecteur”, les mots qui suivent: “et, en plus, un honoraire de 5 à 10 piastres.”

8.—Que ce Congrès exprime le vœu que la lecture anglaise soit requise à l'examen des aspirants et aspirantes qui se présentent pour l'obtention d'un brevet d'enseignement français, et la lecture française aux aspirants et aspirantes qui se présentent pour l'obtention d'un brevet d'enseignement anglais.

9.—Qu'un certificat d'études soit créé comme sanction des trois cours: élémentaire, intermédiaire, supérieur.

Qu'à cet effet un bureau provincial soit établi pour préparer les règlements nécessaires au bon fonctionnement de ce certificat d'études.

Qu'un bureau régional soit établi dans chaque district d'inspection dont l'inspecteur sera le président.

Les attributions des bureaux régionaux seront définies par le bureau provincial.

10.—Que le programme d'études des écoles publiques ne devrait pas être plus étendu qu'il n'est actuellement, mais qu'une classe préparatoire devrait être établie pour que les élèves soient bien préparés pour la première année.

Le secrétaire donne lecture d'une résolution concernant l'enseignement de l'hygiène adoptée par la section d'hygiène de la "Canadian Public Health Association", lors de son congrès de juin 1917, et il est résolu, sur proposition de Mgr l'archevêque de Montréal, appuyé par M. Jules-Edouard Prévost, que: "Ce Comité reconnaît toute l'importance de l'enseignement hygiénique dans les écoles normales et forme le vœu que MM. les principaux de ces institutions prennent les moyens pour faire donner par des médecins un certain nombre de cours qui seront utiles à la fois aux élèves et aux professeurs".

Séance du 26 septembre 1917

(Après-midi)

Présents: L'honorable Cyrille-F. Delâge, président; Mgr l'archevêque de Montréal, Messieurs les évêques de Valleyfield, de Chicoutimi, de Sherbrooke, de Nicolet, de St-Hyacinthe, de Charlottetown, de Joliette, de Mont-Laurier; Mgr P.-E. Roy, Mgr J.-O. Routhier, Mgr F.-X. Ross, M. l'abbé Auguste Lelaidier, M. l'abbé Eugène Corbeil, Mgr N.-Zéphirin Lorrain, M. le chanoine V. Huard, M. Jules-Edouard Prévost, M. John Ahern, M. Hyacinthe-A. Fortier, Mgr Th.-G. Rouleau, M. l'abbé L.-A. Desrosiers, M. Nap. Brisebois, M. Nérée Tremblay et M. J.-N. Miller, secrétaire.

Le Comité ne croit pas opportun d'accéder à la demande qui lui est faite, par quelques supérieures de maisons d'éducation, de retrancher l'algèbre du programme d'examen pour l'obtention du diplôme d'école modèle.

Mgr Th.-G. Rouleau propose, appuyé par M. l'abbé L.-A. Desrosiers: "Que le Comité catholique veuille bien recommander à nouveau à Son Honneur le Lieutenant-gouverneur en Conseil de fixer le traitement des professeurs ordinaires des écoles normales Laval et Jacques-Cartier de la manière suivante: Maximum, \$2000.00, minimum, \$1200.00, avec une augmentation annuelle de \$100.00 jusqu'à concurrence du maximum.

"Cette augmentation qui avait sa raison d'être en mai 1916 s'impose davantage aujourd'hui à cause de l'augmentation du coût de la vie."—Adopté.

Le Comité accorde le titre d'école modèle aux institutions suivantes:

Comté de Bagot.—St-Nazaire d'Acton, Arr. N° 1.

" " Charlevoix.—Petite-Rivière, Arr. N° 1.

Comté de Chicoutimi.—Bourget-Canton, Arr. N° 1.

" " Compton.—St-Isidore-d'Auckland, Arr. N° 1.

" " Dorchester.—Frampton-Ouest, modèle mixte, indépendante.

" " " Ste-Marguerite, modèle mixte, Arr. N° 1.

" " " St-Prosper, modèle mixte, Arr. N° 1.

" " " St-Maxime-de-Scott, modèle mixte, indépendante.

" " Frontenac.—Ste-Cécile-de-Whitton, modèle mixte, Arr. N° 1.

" " " Winslow-Nord, modèle mixte, Arr. N° 1.

" " Joliette.—St-Thomas, modèle garçons, Arr. N° 1.

" " Kamouraska.—Ste-Hélène, modèle garçons, indépendante.

" " Labelle.—Cantons-Unis, modèle mixte, Arr. N° 1.

" " " Mont-Laurier, modèle mixte, Arr. N° 1.

" " Lac St-Jean.—St-Henri-de-Taillon, modèle mixte, Arr. N° 1.

" " " St-Jérôme, modèle garçons, indépendante.

" " " St-Joseph-d'Alma, modèle, garçons, Arr. N° 1.

" " L'Assomption.—La-Presqu'île, modèle mixte, Arr. N° 1.

" " Lévis.—Charny, modèle garçons, Arr. N° 1.

Comté de Matane.—St-Rémi-de-la-Rivière-Métis, modèle garçons.

“ “ Mégantic.—Laurierville, modèle garçons, Arr. N° 1.

“ “ “ Laurierville, modèle filles, Arr. N° 1.

Montréal-Cité.—École Ste-Philomène, modèle garçons.

Comté de Portneuf.—St-Basile, village, modèle garçons, Arr. N° 1.

“ “ Rouville.—St-Michel-de-Rougemont, village, modèle mixte, Arr. N° 1.

“ “ St-Hyacinthe.—St-Bernabé, modèle mixte, Arr. N° 1.

“ “ Soulanges.—Pont-Château, modèle mixte, Arr. N° 1.

“ “ Témiscouata.—Fraserville, modèle mixte, indépendante.

“ “ “ St-Louis du Ha! Ha!, modèle mixte, Arr. N° 1.

Le Comité décerne le titre d'académie aux institutions suivantes:

Comté d'Arthabaska.—Victoriaville, école de filles.

“ de Bagot.—St-Hugues, modèle couvent.

“ “ “ St-Pie, village, modèle garçons.

“ “ Beauharnois.—Beauharnois, modèle garçons.

“ “ Champlain.—St-Stanislas, modèle filles, indépendante.

“ “ Jacques-Cartier.—Verdun, école de garçons.

“ “ Matane.—St-Jérôme, village, modèle garçons.

“ “ Montmorency.—St-Laurent, modèle couvent, indépendante.

Montréal-Cité.—École Jeanne-Leber, modèle filles.

“ “ Ste-Claire-de-Tétreauville, modèle mixte.

“ “ École Notre-Dame-Perp.-Secours, modèle mixte.

“ “ St-Henri, école de garçons.

Comté d'Ottawa.—Hull, cité, école Cauvin, garçons.

“ “ “ Maniwaki, école modèle mixte.

“ “ Portneuf.—Pont-Rouge, modèle garçons.

“ “ St-Maurice.—Shawinigan-Falls, école de garçons.

“ “ Sherbrooke.—Sherbrooke, École Quartier-Est, modèle garçons.

“ “ Témiscouata.—Notre-Dame-du-Lac, modèle couvent, indépendante.

“ “ Westmount.—Outremont, école Querbes, modèle garçons.

“ “ “ Outremont, école Notre-Dame-de-Bonsecours, école de filles.

Le Comité distribue le fonds de l'Éducation supérieure ainsi que celui des municipalités pauvres, et la séance est ajournée au premier mercredi du mois de février 1918.

J.-N. MILLER,

Secrétaire.

Ecoles normales catholiques

LISTE DES DIPLÔMES ACCORDÉS EN JUIN 1917

ÉCOLE NORMALE CLASSICO-MÉNAGÈRE DE SAINT-PASCAL

DIPLÔME PRIMAIRE ÉLÉMENTAIRE

Rose-de-Lima Lévesque, classique *avec distinction*; ménager *avec distinction*.

Marguerite-M. Blanchet, classique *avec distinction*; ménager *avec distinction*; anglais *avec satisfaction*.

Eugénie Heppell, classique *avec distinction*; ménager *satisfaisant*.

Bénérice LeBlanc, classique *avec distinction*; ménager *avec distinction*; anglais (prim. interm.) *avec grande distinction*.

Germaine Bouchard, classique, *avec distinction*; anglais et ménager, *distinction*.
 Juliette Pouliot, classique, *satisfaisant*; ménager, *satisfaisant*; anglais, *satisfaisant*.
 Florida Carbonneau, classique, *satisfaisant*; ménager, *satisfaisant*; anglais, *satisfaisant*.
 Ernestine Côté, classique, *satisfaisant*; ménager, *satisfaisant*; anglais, *satisfaisant*.
 Laure Pelletier, classique, *satisfaisant*; ménager, *satisfaisant*;
 Cécile Nicole, classique, *satisfaisant*; ménager, *satisfaisant*.
 Édith Saindon, classique, *satisfaisant*; ménager, *satisfaisant*.
 Marie-Louise Lévesque, classique, *satisfaisant*; ménager, *satisfaisant*.
 Rose-Anna Lévesque, classique, *satisfaisant*.
 Angéline Bérubé, ménager, *avec distinction*.

DIPLOME PRIMAIRE INTERMEDIAIRE

Emma Chandonnet, classique *avec grande distinction*; ménager *avec distinction*; anglais (prim. élém.) *satisfaisant*.

Cécile L'abbé, classique *avec grande distinction*; ménager (prim. élém.) *avec distinction*; anglais (prim. élém.) *satisfaisant*.

Elzire Filteau, classique *avec distinction*; ménager (élém.) *avec distinction*.

Marie-Luce Langis, classique *avec distinction*; ménager (élém.) *avec distinction*.

Marie Lajoie, classique *avec distinction*; ménager (élém.) *avec distinction*.

M.-Alfrède Raymond, classique *avec distinction*; ménager *avec distinction*; anglais (élém.) *satisfaisant*.

Éméria Gagné, classique *avec distinction*; ménager *avec distinction*.

Anita Côté, classique *avec distinction*; ménager (élém.) *avec distinction*.

Eugénie Parent, classique *avec distinction*; ménager *avec distinction*.

Bernadette Fortin, classique *avec distinction*; ménager (élém.) *avec distinction*.

Élizabeth Gagné, classique *avec distinction*; ménager *avec distinction*.

Alice Chenel, classique, *satisfaisant*; ménager (élém.), *satisfaisant*.

Éva Leblanc, classique *satisfaisant*; ménager *satisfaisant* anglais *satisfaisant*.

Ifa Hudon, classique *satisfaisant*; ménager (élém.) *satisfaisant*.

M.-Reine Marcheterre, classique *satisfaisant*; ménager *satisfaisant*.

Jeannette Tardif, classique *satisfaisant*; ménager *satisfaisant*.

Corinne Caron, classique *satisfaisant*; ménager *satisfaisant*.

Lydia Pagé, classique *satisfaisant*; ménager *satisfaisant*; anglais *avec distinction*.

Germaine Deschesnes, classique *satisfaisant*; ménager *satisfaisant*.

DIPLOMES PRIMAIRES SUPERIEURS

Caroline Viel, classique *avec grande distinction*; ménager *avec distinction*.

Aline Raymond, classique *avec distinction*; ménager (inter.) *satisfaisant*; anglais (inter.) *satisfaisant*.

M.-Anne Langevin, classique *avec distinction*; ménager *avec distinction*.

Berthe Parent, classique *avec distinction*; ménager (inter.) *avec distinction*; anglais (inter.) *satisfaisant*.

Alma Ouellet, classique *avec distinction*; ménager *avec distinction*; anglais (élém.) *satisfaisant*.

Germaine Pelletier, classique *avec distinction*; ménager *avec distinction*; anglais (élém.) *satisfaisant*.

Anne-Marie Gagné, classique *satisfaisant*; ménager *avec distinction*.

Bureau central des examinateurs catholiques de la province de Québec

(Session de juin 1917)

DIPLOMES ÉLÉMENTAIRES

MONTRÉAL

Elémentaire français.—Satisfaisant—Landry, Jos.-Cyprien; Raymond, Rose-de-Lima; Brazeau, Laura; Ménard, Sara; McGinnis, M.-Anne; Milotte dit Champagne, Jos.-Antoine-Pierre; Gingras, Léon; Poirier, Laura; Valiquette, Laurentia; Lacasse, Cyprienne, Archambault, Éléade; Paquette, Véronique; Gagné, Jos.-Oscar-Moïse; Pinsonnault, Irène; Martin, Marguerite-M.-Laure; Savard, Anne-M.-Sophie; Gravel, Jeanne-Fortunate; Lacoste, Berthe-Alice; Gladu, M.-Lse-Bernadette-Cécile.

Elémentaire anglais.—Satisfaisant—Pelley, May-Mary-Ann; Johnson, Beatrice-Mary-Margaret; Sitarski, Henry; McEvoy, Mabel; Foy, Charles; O'Sullivan, George-Patrick; McCormack, O'Neil.

Elémentaire français.—Distinction—Giroux, M.-Ange-Bernadette; Poulin, Fabiola; Théorêt, M.-Alice; Grégoire, Marie-Thérèse; Longtin, M.-Gabrielle; Bastien, Léontine; Froment, Adrien; Benoit, Hector; Lessard, J.-Antonin; Morisset, Jos.-Ernest; Therrien, Origène; Bilodeau, Alma; Lafrance, M.-Mélodie; Lachapelle, M.-Georgiana; Prévost, M.-Bl.-Léontine; Boyer, Marie-Léa; Vézina, Bernadette; Laplante, M.-Rose; Beaudriault, M.-Antoinette; Venne, Émérentienne; Léveillé, Alexina; Renaud, M.-Ange; Léveillé, Florestine; Hamel, Joseph-Willy; Buck, M.-Léontine-Clarisse; Séguin, Bernadette; St-Maurice, Ida; Laroche, Aline; Poirier, Laure-Yvonne; Thouin, Rose-Alma; Martin, Marie-Anne; Trottier, Germaine; Vallée, Virginie; Bourdon, Gilberte-Cécile-Blanche; Demers, Rose-Emma; Laviolette, M.-Thérèse; Lalande, Berthe; Lebeau, Marie-Anna.

Elémentaire anglais.—Distinction—Poulin, Louis-N.-A.; McDonell, Sarah-Ann; O'Malley, Ellen.

Elémentaire français.—Grande distinction—Bigras, Marie-Anne.

Elémentaire français et anglais.—Satisfaisant—Lamer, Juliette.

Elémentaire français et anglais.—Distinction—Campeau, Marie-Anne; Bergeron, Euchariste; St-Louis, Marie-Rosa; Emard, Auguste.

QUÉBEC

Elémentaire français.—Satisfaisant—Mercier, Aldina; Roy, M.-Éva; Dion, Anne-Marie; Couture, M.-Léa-Aline; Lehoux, M.-Delvina; Plante, M.-Claudine; Gaudrault, Maria; Gamache, Hénédine; Hardy, Gabrielle; Lépine, Nelda; Gosselin, Marie; Gosselin, Alice; Dubois, Anna-Marie; Kirouac, Yvonne; Montminy, Marie-Alice; Morin, Anna; Leclerc, Eustelle; Courteau, Germaine; Huot, Fleur-Ange; Lambert, Yvonne; Lamontagne, Laura; Lemay, M.-Blanche; Demers, Émilie; Barrette, Délia-Éva; Benoit, Isabelle; Gauthier, Mathilde; Montminy, Elmina; Montminy, Alexina; St-Onge, M.-Rose; Bureau, M.-Jeanne-Ubaldine; Bouillé, M.-Marg.-Agathe; Landry, Lucia; Charest, M.-Jeanne; Ménard, Alma; Nadeau, M.-Blanche; Blondeau, Antoinette; Poirier, Germaine; Demers, Amabilis; Baril, Marie-Alma; Côté, M.-Anna; Fournier, Denise; Roberge, Véronique; Bernier, Jeannette; Tremblay, Mary.

Elémentaire anglais.—Satisfaisant—MaGuire, Margaret-Jane; Campbell, Catherine.

Elémentaire français.—Distinction—Mercier, M.-Apolline; Bouffard, Charlotte; Paquin, Léontine; Lachance, André; Langlois, Catherine; Martineau, Joséphine; Demers, Blanche-Eva; Guité, Blanche; Lamontagne, Anselmie; Pelletier, Claire; Roger, M.-Yvonne; Michaud, Berthe; Proulx, Adrienne; Sylvain, Léontine; Lemieux, Marie; Cloutier, Alexina; Gagné, M.-Mathilda; Roy, Marie-Anne; Roy, Marie-Laure; Lambert, Alice; Lambert, Marie-Louise; Laroche, Lauréanne; Corriveau, Marie; Breton, Marie-Louise; Samson, Amanda; Lévesque, Victorienne; Vachet

Annette; Fortin, Eugénie; Morin, Léonie; Chamard, Blanche-Irma; Bélanger, Maria; Ouellet, Hélène; Blanchette, Yvonne; Perrault, Mélanie; Hardy, M.-Louise; Caron, Maria; Normandeau, M.-Ange; Bélanger, M.-Antoinette; Blanchette, M.-Hélène-Germaine; Hamel, M.-Béatrix; Lauzé, M.-Évéline; Lemay, M.-Rose; Turcotte, M.-Emma-Jeanne; Gamache, Cécile; Sauvageau, M.-Rose-Anna-Bernadette; Thibault, Yvonne; Cantin, M.-Anne; Lapointe, Lauretta; Pépin, M.-Léda-Aurore; Côté, M.-A.-Addy; Hamel, M.-Adéline; Casault, M.-Caroline-Aurélié; Lemieux, Lauréda; Bergeron, Julie; Bernard, Dorothée alias Dora; Montminy, Rosanna; Blanchet, Alice; Morin, Zoïla; Cantin, M.-Anne; Caron, Lucienne; Paquet, Rose; Poiré, Marie-Alma; Couture, M.-Antoinette; Vincent, M.-Fleurette; Gauthier, Isabelle; Gauthier, Alberte; Cantin, Berthe-Mélanie; Bergeron, M.-Laura; Boisvert, Yvonne; Lemieux, Lydia; Fournier, M.-Valéda-Alvine; Bernier, M.-Judith-Albertine; Bernier, Émérentienne; Fournier, M.-Rose; Gauthier, M.-Marguerite; Beaulieu, Hélène; Paquet, M.-Emilienne; Collin, M.-Louise; Chabot, M.-Louise; Lavoie, M.-Hélène; Blais, Valéda; Gamache, Imelda; Gagné, M.-Antoinette; Parent, Bernadette; Lambert, Adrienne; Christie, Clara; Genest, Aurore; Pépin, Alma; Dubé, Corinne; Dumais, Cécile; Desjardins, Georgiana; D'Anjou, M.-Laurence; Chénard, M.-Anne; Francœur, M.-Lucienne; Thiboutot, Marie-Lucia; Lacroix, M.-Bl.-Yvonne; St-Laurent, Aldéa; Gauvin, M.-Cécile; Bernatchez, M.-Cécile; Paré, Germaine; Délisle, Valéda-Maria; Desrochers, Eugénie; Fiset, Bernadette; Dubé, Éva; Bluteau dit Plante, Pierre-Eucher alias Eugène; Gosselin, M.-Bernadette; Bélanger, M.-A.-Philomène; Gagnon, Marie-Anne; Demers, Graziella; Charpentier, Irène; Lemay, M.-Alice-Olive; Dionne, Léontine; Létourneau, M.-Anne; Hébert, Éléonore; Breton, Anna; Gagné, Cécile; Morin, Gérardine; Morin, M.-Jeanne; Théberge, Odélie; Thibault, M.-Rose-Delphine; Couture, M.-Laure; Nadeau, Armandine; Laverdière, M.-Emma-Zélia; Labrie, M.-Caroline-Eva; Marois, Marie-Anna; Dionne, Albertine.

Elémentaire français et anglais.—Satisfaisant—Gauvin, Alvina.

Elémentaire français et anglais.—Distinction—Boulanger, M.-B.-Albertine.

TROIS-RIVIÈRES

Elémentaire français.—Satisfaisant—Bertrand, Yvonne; Gervais, M.-Clarisse; Ayotte, M.-Jeanne; Dessureault, N.-Yvonne-Lucinda; Gervais, M.-Jeannette; Grand'Mont, Claudia; Biron, Germaine; Biron, Rosa; Loranger, M.-A.-Juliette; Biron, Cécile; Raymond, Emma.

Elémentaire français.—Distinction—Bergeron, Marg.-Marie; Denommé, M.-Rose-Léonie; Paquin, M.-Laure; Forget, M.-Délina; Lambert, M.-Antoinette; Bonenfant, M.-Lse-Bernadette; Trudel, M.-Alice-Élisabeth; Gélina, Alma; Lacombe, Exélia; Rivard, Yvonne; Mailhot, Annette; Bordeleau, M.-Angéline; Germain, M.-Jeannette-Yvonne; Byatt, Marie-Auléa; Carpentier, M.-Blanche; Paquette, Françoise; LeBerre, Yves; Croisetière, M.-Edouardina-Cédia; Grenier, M.-Anna; Godin, Dorilla; Garon, Cécile; Fréchette, Jeannette; Méthot, Corinne; Rouette, Antoinette; Frenette, Angéline; Veillet, M.-Régina-Eva; Bouchard, M.-Eugénie-Mazella; Jacob, Anysie; Panneton, Cécile.

NICOLET

Elémentaire français.—Satisfaisant—Lemire, Régina; Beauchemin, Juliette; Letiecq, Germaine; Demers, M.-Yvonne; Lefebvre, M.-Dora; DeManche, Edma; Ouellet, M.-Rose-Cécile; Lavigne, M.-Jeanne-Christine; Gélina, M.-Rose-Onéda; Matheau, M.-Rose-Bernadette-Ludovica; Gélina, M.-Sara-Rose-de-Lima; Jutras, Flore; Bélisle, Angéline; Bellemare, M.-A.-Yvonne-Alice; Pelletier, Alice; Brodeur, M.-Rose-Blanche; Labonté, Irène; Béliveau, M.-A.-Yvonne; Côté, Julienne; Croteau, Anna; Duguay, M.-Corinne-Alice; L'Heureux, Sara-Marie; Nourry, M.-Blanche; Robidoux, M.-Reine; Allard, M.-Louise; Allard, Albertine; Poisson, M.-Angéline; Verville, Gilberte; Mailhiot, M.-A.-Blanche; Letendre, Cécile; Schmid dit Smith, Albertine; Bernier, M.-Adérose; Leblanc, M.-Bl.-Berthe; Lauzière, M.-Louise.

Elémentaire français.—Distinction—Alie, Bernadette; Lachapelle, Yvonne; Lachapelle, Lydia; Janelle, M.-Anne-Alberta; Joyal, Anna-Eva-Marie; Vallée, M.-Albina-Rose-Alma;

Bergeron, Maria-Flora; Lafrenière, M.-Bernadette; Bahl, Maria-Julia; Proulx, Bernadette; De-Courval, Berthe; Tousignant, Eva; Lavigne, Zéphirina; Parenteau, M.-Bl.-Béatrix; Bourassa, M.-Éléonore-Marg.; Lavergne, M.-Rose-Adéline; Trahan, M.-Dolorès-Bernadette; Lamy, M.-Albina-Alice; St-Amant, M.-Flora; Bellemare, Léa; Marcotte, Maria-Hélène; Galarneau, M.-A.-Évangéline; Daigle, Alexina; Provencher, Hélène; Beauchemin, Corinne; Beaulac, M.-Louise-Bernadette; Vanasse, Antonia; Boudreau, M.-Anne; Camirand, M.-Rose-Julia; Desrochers, M.-Louise; Descheneaux, Flore; Jacques, Aquilina; Letendre, M.-Corinne; Morin, M.-Lse-Antoinette; Duperron, Aurore; Milot, M.-Rosée; Genest, Germaine; Provencher, M.-Rose-Alice; Dubuc, Julianna; Carignan, M.-Thérèse; Tourigny, M.-Angéline; Roux, Rose.

Elémentaire français et anglais.—*Distinction*—O'Sullivan, Catherine-Anna.

ST-HYACINTHE

Elémentaire français.—*Satisfaisant*—Fontaine, M.-Léa-Berthe; Gatien, M.-Marg.-Alberta; Julien, M.-Yvonne-Bernadette; Ruel, Ovéline-Albina; Péloquin, M.-Edouardina-Anna; Gendron, Maria; Larrivée, M.-Irène; Vermette, M.-Lévanie; St-Cyr, Hélène; Houle, Aline; Fournier, Marcelle.

Elémentaire français.—*Distinction*—Guertin, Alfred; Ouellet, Émile; Bécotte, Hervé; Lessard, Eugène-Walter; Hamel, Arthur; Joyal, M.-Edwidge; Montigny, M.-Yvonne; Smith, M.-Oscarine; Daudelin, Marie-Lina; Fournier, Maria; Desrosiers, M.-Bernadette-Elisabeth; Choquette, Alda; Senay, Lucie; Ménard, Alpha; Lavallée, Rose-Blanche-Adèle; Houle, Alice; Martel, M.-Antoinette; Jodoin, M.-Anna-Nœlia; Jodoin, M.-Albina-Rosalie; Leduc, M.-Aurore; Proulx, Annette; Péloquin, M.-Reine; St-Martin, Ernestine; Leblanc, M.-A.-Louise; Cardin, M.-A.-Antoinette; Péloquin, M.-Lucia; Campbell, M.-Cécile-Hélène-Marthe; Duquette, M.-Élisabeth-Marthe; Beauchemin, M.-Amande; Faucher, M.-Anne; Gauthier, M.-Eva; Lauzon, M.-Rose-Adélisca; David, Hermance; Maillette, Exilia; Côté, M.-Louise; Faucher, M.-Rose; Gauthier, Rose-Albina; Lahaie, M.-Diana; Blanchette, M.-Rosé; Lusignan, Antoinette; Bourret, Auréa; Morvan, M.-Virginie; Lusignan, Alice; Maher, M.-Yvonne; Melançon, M.-Livanie; Bérard, Alice; Chevrette, Blanche; Desmarais, Germaine;

Elémentaire français et anglais.—*Satisfaisant*—Lévesque, M.-Bl.-Imelda.

Elémentaire français et anglais.—*Distinction*—Pivin, M.-Delima; Duval, M.-Elise-Aurore.

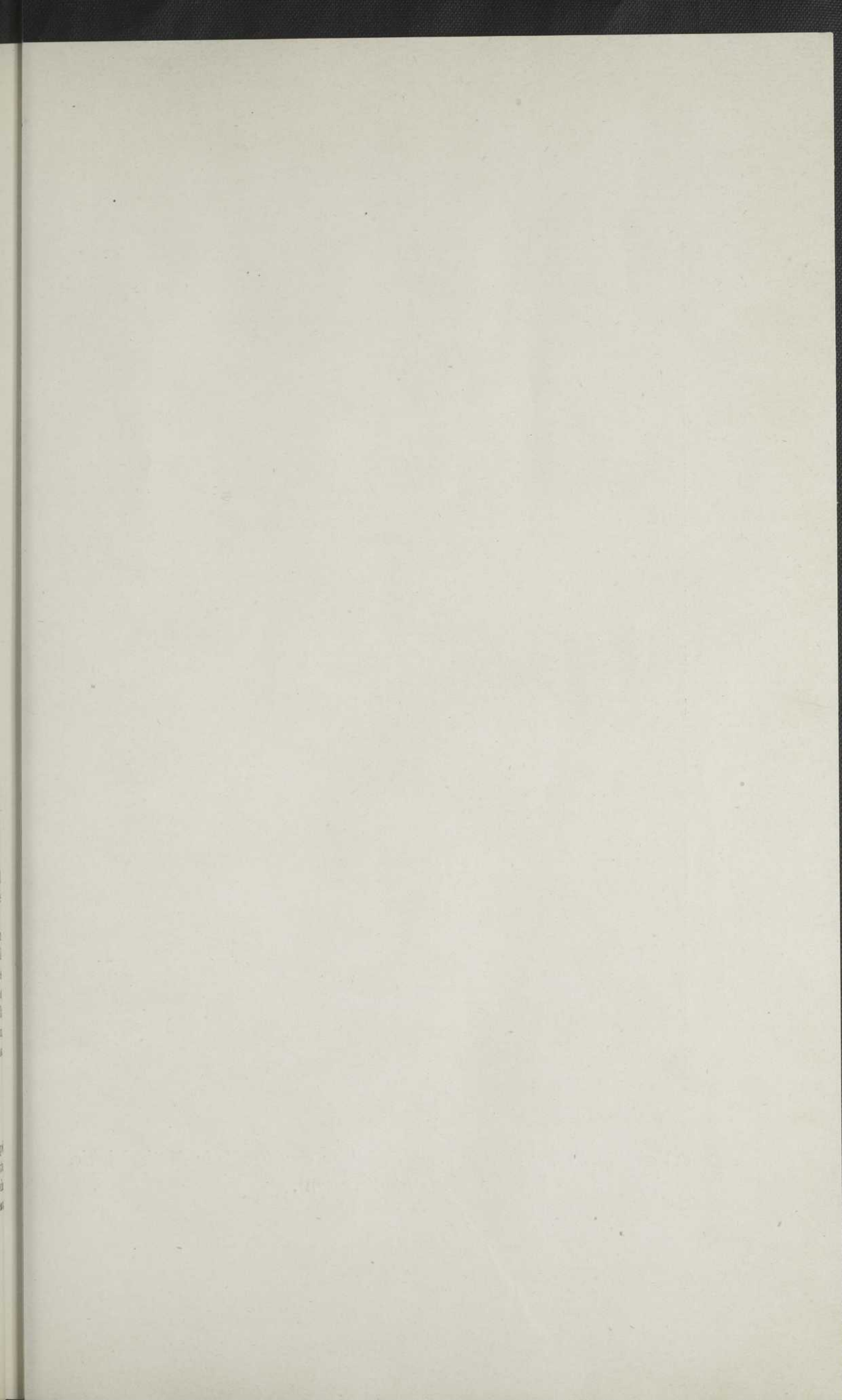
RIMOUSKI

Elémentaire français.—*Satisfaisant*—Landry, M.-Virginie; Landry, M.-Juliette; Chénard, Ernestine; Sirois, Marie-Anne; LeBel, Adèle; Caron, Yvonne; Lajoie, Maria-Georgiana; Rochefort, M.-Anne; Martin, Gabrielle.

Elémentaire français.—*Distinction*—Lavoie, Marie-Anna; Ruest, Marguerite; Bellavance, Cordélie; Dancause, M.-Emma-Bernadette; Joubert, M.-Berthe; Desjardins, M.-Laura; Ross, Dorilla-M.-Anna; Gagné, Delphine; Pineau, Anna-Adélaïde; Desjardins, Bernadette; Mercier, Aline-Alice; D'Auteuil, Marie; Michaud, M.-Ernestine; Lepage, Germaine; Demers, M.-Blanche; Lévesque, M.-Blanche; Marcoux, Emilia; Boucher, M.-Louise; Rousseau, M.-Anna; Thibault, M.-Alice; Santerre, M.-Blanche; Pelletier, Claire-Marguerite; St-Laurent, M.-Blanche; Caron, M.-Caroline; Samson, Alma; Ratté, Alphonsine; Pelletier, Antoinette; Rochefort, M.-Anne; Sévigny, Laura; Dumont, Maria.

JOLIETTE

Elémentaire français.—*Satisfaisant*—Roy, Bertha; Bolduc, M.-Léonie-Zéphérina; Lippé, Bernadette; Hêtu, M.-Alice-Bernadette; Vadnais, M.-Rose-Oliva; Bonin, Bibiane; Charrette, M.-Yvonne; Poirier, Alice-Léontine; Thellen, Maria-Regina; Désalliers, M.-Donalda-Edouilda; Vincent, Aurore; Chrétien, M.-A.-Elisabeth; Frappier, Alice-Eva; Robillard, M.-Louise; Garsneau, Dalila; Garant, Elmira.





(Voir "la Rédaction à la petite école" au chapitre de la Méthodologie, présente livraison).

Elémentaire français.—Distinction—Corbeil, M.-Anna; Bussièrès, Rosia-M.-Az.; Valois, M.-Estelle; Lafontaine, Germaine; LeBeau, M.-Irma-Florentine; Gravel, Imelda-M.-Malvina; Bérard, M.-Laure; Gravel, Lucia-M.-J.; Valois, Martine-M.; Villeneuve, Palma-Maria; St-Antoine, Lucia; Archambault, Rose-Anna; Vincent, M.-Thérèse; Perrault, M.-Louise-Émélie; Bélisle, M.-Yvonne; Boisvert, M.-Rose-Berthe; Brouillette, Laura; Desrosiers, Antoinette; Gaudet, M.-Alice-Alida; Rondeau, Germaine; Robitaille, Léona; Armand dit Chartrand, M.-A.-Fabiola; Malo, M.-Ange-Parmélia-Stéphanie; Mayer, M.-Anna; Forget, Annette; Séguin, Aline; Therrien, Elise; Rondeau, M.-Julie-Amandine; Amyot, Lucienne; Champoux, Jeanne-d'Arc; Landry, Parmélia; Plouffe, M.-Anna; Lafortune, Denise; Desjardins, M.-Anne; Gadoury, Blanche; Proulx, M.-Anne; Granger, Marie; Turcotte, Bertha; Bélisle, Gertrude; Forget, Rosa; Gaudet, Elisabeth; Longpré, M.-Zéphirina; Beauparlant, M.-Anna; St-André, M.-Louise-Germaine; Riopel, Jeanne; Ethier, Éva; Landry, M.-Louise; Labine, Imelda; Simard, Florida; Perrault, M.-Élisabeth-Cécile; Laporte, M.-Reine-Aimée-Antoinette; Lapointe, Rose-Alma; Pagé, Lucie.

Elémentaire anglais.—Distinction—Murphy, Bridget-Mary-Olive.

SAINTE-MARIE

Elémentaire français.—Satisfaisant—Ferland, Adéla; Plante, M.-Céline; Gosselin, M.-Louise; Turcotte, Alice; Morin, Gratia; Gobeil, Régina; Lacasse, Hélène; Gaudreau, Yvonne; Martineau, Dalcina; Grenier, Régina; Roy, Arthémise; Morin, Cédulie; Carrier, Gratia-Zérilla; Gosselin, M.-Alice; Létourneau, Adrienne; Laflamme, M.-Rose-Délina; Poirier, Maria-Orégina; Labbé, M.-Louise-Florida; Chabot, M.-Rosalia; Duclos, M.-Ange-Imelda; Turgeon, M.-A.-Albertine.

Elémentaire français.—Distinction—Cliche, Émélina; Foy, M.-Berthe; Gagnon, M.-Rose-Aimée; Talbot, Joséphine; Fillion, M.-Aurélié; Rhéaume, M.-Ange-Yvonne; Rhéaume, Marie-Louise; Gagné, M.-Philomène-Ézela; Dumas, Mary-Rosie; Dodier, M.-Alice; Drouin, M.-Délia-Irené; Gagnon, M.-Ange-Oliva; Lessard, M.-Blanche-Georgianna; Poirier, M.-Félixine; Rouleau, M.-Philomène; Vachon, M.-Jeanne-Diana; Blais, Rachel; Leclerc, M.-Alice; Labrecque, Marie-Laure; Morin, Yvonne; Blouin, Clara; Asselin, Bernadette; Bilodeau, Bernadette; Brochu, M.-A.-Alphonsine; Brown, M.-Agnès-Marg.; Chabot, Béatrice; Fradet, Laurentienne; Labranche, M.-Anne; Laflamme, M.-Ange; Larochelle, M.-Amanda; Ouellet, Émélienne; Boniface, M.-Rose-Hélène; Fortin, M.-Anna; Faucher, M.-A.-Joséphine; Couture, M.-Gertrude-Florence-Juliette; Gagné, M.-Odélie-Agathe; Parent, Rose-Alida; Lagueux, Mériam-Winefrede; Pomerleau, M.-Ange; Proulx, M.-Anne; Bertrand, Aurore; Longchamps, M.-Blanche; Himbault, Eugénie; Beaudoin, M.-Anna; Gagnon, M.-Elmina-Bertha; Domingue, M.-Régina; Gosselin, M.-Laure-Pétronille; Giguère, M.-Bl.-Aimée; Bergeron, Alice; Bissonnette, Imelda; Faucher, Alice; Fecteau, M.-Anna; Girard, Adrienne; Montminy, Alfreda; Pigeon, Yvonne; Pomerleau, M.-Rose-de-Lima; Voyer, Lucina; Laplante, M.-Louise-Alliette; Boucher, M.-Exilia; Côté, M.-Louise; Carrier, Thérèse; Lecours, M.-Aurore; Cliche, M.-A.-Lucie; Labonté, Lucina; Brochu, M.-A.-Luce; Dostie, M.-Cécile-Lucina; Turmel, M.-Fleur-Ange-Annette; Laverdière, M.-Imelda; Morissette, M.-Alice-Juliette; Pouliot, M.-Anna; Pouliot, M.-Lydie; Morin, Jeanne; Dallaire, M.-Antoinette; Faucher, Zénaïde; Théberge, Hélène; Lessard, Alexina; Fontaine, M.-Rose; Camiray, M.-Angéline.

Elémentaire français et anglais.—Distinction—Bourgault, Anna-Maria; Lynch, Mary-Loretta; Lehouillier, M.-Luména-Blanda; Duncan, Mabel-Mary-Margaret; Ruël, Anaïs-Marg.-Marie; Mercier, Rose-Alice.

SHERBROOKE

Elémentaire français.—Satisfaisant—Perras, Harménie-Ern.; Archambault, Antoinette; Royer, Blanche; Filteau, M.-Clara; Lapointe, M.-Rose; Olivier, Odélie; Vincent, Rose; Lessard, Béatrice; Bélanger, M.-Berthe; Darvault, Bernadette; Fortin, M.-Anna; Désaulniers, M.-Agnès-Florence; Lapointe, M.-Antoinette-Émélie; Bérard, M.-Rose-Yvonne; Migneault, Valida; Hyland, Bertha.

*Elémentaire français.—Distinction—*Ferland, Imelda-Aurore; Lussier, Bernadette; Joron, M.-Jeanne-Christine; Millette, Marthe; Vallée, M.-Elise-Berthe; Poulin, Blanche-Aurore; Bélanger, Alda-Délina; St-Laurent, M.-Anne; Gamache, M.-Adéla; Vallée, Angéline-M.; Chapdelaine, M.-Antoinette; Lamoureux, M.-Edwina; Guay, M.-Lorraine; Létourneau, Martha; Ducharme, M.-Esma; Courchène, Délia; Caron, M.-Louise; Jean, Elmina-Alydice; Fisette, M.-A.-Régina; Brunelle, M.-A.-Alma; Deslauriers, Marguerite; Olivier, Laura; Pincince, Jeanne; Vel dit Sancousy, M.-Clarice; Vincent, Auréa-Marie; Lecours, Lucia-Alice; Archambault, M.-Ange; Girard, M.-Rose-Blanche; Hébert, Eugénie-Cécilia; Verville, M.-Alice; Arpin, Juliette; Bergeron, Yvonne; Gosselin, M.-Béatrice; Lacoste, Maria; Ledoux, Anna; Dorais, Marg.-Reine; Boucher, M.-Hortense; St-Amant, Florence; Morin, M.-Eva; Morissette, M.-Yvonne; Marceau, Marie-Aurore-Laura; Paquin, Corinne; Michaud, Hedwidge; Boutin, Adrienne; Bernier, M.-Eliese-Aréa; Lapierre, M.-Rose-Anna-Georgianna; Petit, Virginie-Berthe; Tessier, M.-A.-Philomène-Irène; Crête, Aurore; Brousseau, Alexandrine; Belouin, M.-Flora-Osma; Dupaul, M.-Régina; Moore, M.-Wilhelmine-Berthe; Petit, M.-Dorilla.

*Elémentaire anglais.—Distinction—*Forbes, Helena.

*Elémentaire anglais et français.—Distinction—*Bisson, Cécile-M.-Blanche; Gaudet, M.-Anna; Lepage, M.-Rose-Anna.

*Elémentaire anglais et français.—Distinction—*Hurley, Laura; Kellett, Mary-Leola-Cecilia.

FRASERVILLE

*Elémentaire français.—Satisfaisant—*Ouellet, M.-Anna; Paradis, Juliette; Lévesque, Adrienne; Lavoie, Albina; Lévesque, Anna; Boucher, M.-Anna-Alice; LeBlond, Blanche; Rioux, M.-A.-Alice; Garon, Anna-Marie; Lebel, Adéla; Desjardins, M.-Anne-Elmyre; Bellavance, M.-Rose-Victorine; Lapointe, M.-A.-Adélaïde; Brochu, Wilhelmine; Nolin, Antoinette; Potvin, Anna; Richard, Juliette; Dumais, M.-Blanche; Thériault, M.-Élise-Élisabeth-Euphémie; Ouellet, M.-Louise-Arthémise; Pinet, Éva; Beaulieu, M.-Anna; Thériault, M.-Rose-Délina; Deschênes, Marie-Ludivine-Cécilia; Morisson, Éva alias Lilley; D'Amours, Cécile; D'Amours, Hénédine; Lacombe, M.-Marthe; Viel, Gilberte; Ouellet, Léda-Alfréda; LeBel, A.-M.-Yvonne; Dubé, Joséphine; Ouellet, M.-Louise; Bourgoin, Régina; Lavoie, M.-Aurore.

*Elémentaire français.—Distinction—*Pelletier, Louise-Adrienne; Milliard, M.-Léonie; Thibault Imelda; Barbeau, M.-Yvonne; Anctil, Alberta; Soucy, M.-Rose; Boulianne, Marie-Alice; Desrosiers, Antoinette; Langlais, Émélie; Michaud, Isabelle; Tardif, Claire; Leclerc, M.-Laure; Godbout, M.-Claire-Jeanne-Hélène; Ouellet, Joséphine; Lemieux, M.-Louise-Alice; Thériault, Marie; Bossé, M.-Alma; Pelletier, M.-Alexina; L'Italien, Sara; Belzil, M.-Louise; Rousseau, M.-Berthe; Albert, Jeanne-Éveline; Boily, Florida; Lavoie, M.-Anne; Côté, Adéline; Dumont, Albertine; Beaulieu, M.-Jeanne; Damours, Amanda; Pelletier, M.-Blanche; Desjardins, Juliette; Paradis, M.-Yvonne, Élisabeth; Beaulieu, M.-Rita-Juliette; Grand'Maison, M.-Alma-Rose-Anna; LeBel, Cécile-Yvonne; Sirois, Marie-Elmire; Deschênes, Éliane.

VICTORIAVILLE

*Elémentaire français.—Satisfaisant—*St-Pierre, M.-Antoinette; Larose, Christine; Fournier, M.-Flora; Trottier, Anna; Perrault, Lorette; Lupien, M.-Georgienne; Vigneault, Juliette; Rousseau, Adrianna; Dancause, Angéline; Paradis, Éveline-M.-A.; Carignan, Lauza.

*Elémentaire français.—Distinction—*Courtois, Diana; Fortier, M.-Anna; Hébert, M.-Louise-Éva; Juneau, Jeannette; Vignault, Berthe; Pouliot, Lydia; Croteau, M.-Ida; Monfette, M.-Évelina; Cadotte, Blanche; St-Germain, M.-Anne; Fréchette, Ulric; Tessier, Berthe; Bourassa, Laura; Labonté, M.-Bl.-Yvonne; Hamel, Alice; Le'Houillier, Olivine; LeComte, Lorette; Sylvestre, Sévérine; Désilets, Estelle; Lecomte, Liliane; Bourque, Maria; Pouliot, Blanche; Gosselin, M.-Alma; Boisvert, M.-Marthe-Germaine; Bélanger, M.-Léonie; Grenier, Lauda; Champoux, Jeanne; Roy, Diana; Croteau, M.-Alma; Lambert, Angéline.

*Elémentaire anglais et français.—Distinction—*Goggin, Ellen-Evelyn; Bourret, Yvonne-Alberta.

SAINT-GEORGES

Elémentaire français.—Satisfaisant—Audet dit Lapointe, M.-Deméris; Audet dit Lapointe, M.-Alice; Poulin, Rose-Anna; Provençal, Rosanna; Poulin, Marie-Anne.

Elémentaire français.—Distinction—Mathieu, Rose-Bl.-Yvonne; Guay, Emma; Drouin, Anna; Lacroix, Alida; Bilodeau, Rosalia; Loignon, M.-Claire-Léa; Gagnon, Marie; Ouellet, Alice; Dallaire, M.-Laura; Roy, M.-Élisabeth; Proulx, Florestine; Larochelle, M.-Célanire; Lapierre, M.-Louise; Roy, Anne-Marie; Lessard, Léonie; Cayouette, Lucienne; Champagne, M.-Valéda-Albertine; Mathieu, M.-Reine; Beaudoin, Lucie; Deblois, M.-Bernadette; Rancourt, M.-Anna; Doyon, M.-Laura; Allen, Eustelle; Gagné, Émérentienne; Mathieu, M.-Éva; Boucher, Agathe; Roy, M.-Mazalie; Veulleux, Maria; Fortin, M.-Emma-Céline; Létourneau, Rose-Élise-Maria; Roy, M.-Léoberte; Gilbert, M.-Rose-Anna-Clara; Grenier, Joséphine; Lemieux, M.-Jeanne; Lapierre, Lucienne-Rachel; Boulanger, M.-Mérélise-Fédora; Roy, Bernadette; Chabot, Marie; Fleury, M.-Blanche; Labrecque, Eva; Ferland, Alicia-M.-Louise-Éliza; Gourde, M.-Georgiana-Éva; Morin, M.-Léonie-Athala; Rancourt, M.-Olive; Bourque, M.-Hectorine-Irène; Bérubé, M.-Cléopée-Régina; Roberge, M.-Dona; Labonté, M.-Anne; Veilleux, Corinne; Giguère, M.-Rose; Pomerleau, M.-Rosanna; Roy, M.-Louise-Antoinette; Cooper, M.-Anna; Mathieu, M.-Anne.

CHICOUTIMI

Elémentaire français.—Satisfaisant—Tremblay, Rosalie; Bouchard, M.-Desneiges..

Elémentaire français.—Distinction—Deschênes, M.-Anna; Marceau, Alice; Côté, Lucia; Villeneuve, Isabelle.

VALLEYFIELD

Elémentaire français.—Satisfaction—Turcotte, Léone; Bergevin, M.-Églantine-Lucia.

Elémentaire français.—Distinction—Bergevin, Aldora; Frappier, Corinne; Maher, Raphaëlla; Brault, Céline; Bédard, Angéline.

Elémentaire français et anglais.—Satisfaisant—Mathieu, Rosa-Daliska.

Elémentaire français et anglais.—Distinction—Picard, Denise.

ST-FERDINAND

Elémentaire français.—Satisfaisant—Croteau, Jeanne; Beaudoin, Esther;

Elémentaire français.—Distinction—Roberge, Élodie; Binette, Édith; Beaudoin, Sylvenise; Alain, Lucienne; Croteau, M.-Joséphine; Desjardins, M.-Rosa; Fortier, M.-Agathe-Albertine; Michel, M.-Louise; Poirier, M.-Luthilda; Simoneau, Victoria; Marchand, Alma; Turcotte, Clara; Fréchette, Élisabeth; Gosselin, Valérie; Beaudoin, Antoinette; Lessard, Florence; Bolduc, M.-Anna; Cloutier, M.-Anne; Ferron, Alberta; Bergeron, M.-Anne; Bédard, Albertine; Latulippe, Diana; Martel, M.-Alice; Roy, M.-Anne; Dion, M.-Anne-Félicienne; Martel, M.-Rose-Antoinette; Brochu, Germaine; Belcourt, Yvonne; Demers, M.-Rose; Roberge, Annette.

Elémentaire français et anglais.—Distinction—Houde, M.-Louise-Antoinette

FARNHAM

Elémentaire français.—Satisfaisant—Nabonne, Yvonne.

Elémentaire français.—Distinction—Demers, M.-Anne; Vigeant, Jeanne.

Elémentaire français et anglais.—Distinction—Lassonde, Corinne.

HAVRE-AUX-MAISONS

Elémentaire français.—Satisfaisant—Bourque, Hortense; Turbide, Sara.

Elémentaire français.—Distinction—Richard, M.-A.-Justine-Armoza; Poirier, M.-Antoinette; Arseneau, Hortense.

Elémentaire français et anglais.—Distinction—Thériault, M.-Françoise-Alma.

MONTEBELLO

Elémentaire français.—Satisfaisant—Cimon, Maria-Laure-Gloria; Mousseau, M.-Éva; Picard, Augustine.

Elémentaire français.—Distinction—Raymond, Jeanne; Deschambault, M.-Jeanne; Lalonde, Jeanne-Alice; Maillé, Lucienne; Fillion, M.-A.-Jeanne alias Ludivine; St-Jacques, Lucienne; Huneault, Hermine.

Elémentaire anglais.—Distinction—Hall, Bridget-Doris.

Elémentaire français et anglais.—Distinction—Bourgon, Rébecca; Parent, Annette; Clabot, M.-Rose.

ROBERVAL

Elémentaire français.—Satisfaisant—Boulet, Yvonne; Bouchard, Anna-Marie; Rémillard, Éva.

Elémentaire français.—Distinction—Bouchard, M.-Amaryllis; Coudé, Marie-Louise; Fortin, M.-Anna; Croft, Hélène; Lapointe, dit Audet, M.-Yvonne; Bergeron, M.-Rose-Délina alias Adélina; Lamontagne, M.-A.-Hélène; Lamontagne, M.-Rose-de-Lima; Roy, M.-Louise-Flore.

CARLETON

Elémentaire français.—Satisfaisant—Boissonneault, Odile; Arseneau, Lucie.

Elémentaire anglais.—Satisfaisant—Beck, Ida.

Elémentaire français.—Distinction—Leclerc, M.-Thérèse; Cavanagh, Louise; Poirier, Louise; Leclerc, M.-Angélie; Poirier, Élisabeth; Gallant, Hélène; LeBlanc, Yvonne; Dufour, Caroline; Fortin, M.-Rose-Aglée.

Elémentaire français et anglais.—Distinction—Bernard, Hélène-Agnès; St-Onge, M.-Rose-Anna; Parker, M.-Catherine; Bourg, Éva; Porlier, Blanche; Beaudin, M.-Stella.

Elémentaire français et anglais.—Distinction—Campbell, Lina-Laura; Nellis, Ethel-Emely; McInnes, M.-Georgiana; Green, Françoise alias Fanny; LeBlanc, Edith.

BAIE ST-PAUL

Elémentaire français.—Satisfaisant—Bouchard, Odile; Boivin, Laura; Gobeil, Marie; Lapointe, M.-A.-Ozanne; Girard, M.-Wilhelmine; Lavoie, Hélène; Savard, Blanche.

Elémentaire français.—Distinction—Bergeron, Suzanne; Duchesne, Adèle; Savard, Marie; Tremblay, Juliette; Lajoie, Marie; Bouchard Aurore; Bolduc, Cécile; Simard, Anne-Marie; Bouchard, M.-Lætitia; Gilbert, M.-Lucie; Murray, M.-Auzina; Lajoie, M.-Bl.-Jeanne; Gilbert, Rose-Anna; Tremblay, M.-Louise; Mailloux, Albina; Audet, M.-Blanche; Desbiens, M.-Louise; Girard, Cécile; Villeneuve, M.-Anne.

HULL

Elémentaire anglais.—Satisfaisant—Collins, Irène; McAlendin, May.

Elémentaire français.—Distinction—Sincennes, Flore; Rollin, M.-Yvonne; Dubien, M.-Rose; Dupras, Marguerite; Chartrand, M.-Thérèse-Emma; Pilote, Emilia; Cousineau, M.-Yvonne; Pilote, Alida; Lavigne, Irène; Séguin, Alexandrine; Legault, M.-des-Neiges-Alice.

*Elémentaire anglais.—Distinction—*Charrette, Mary-Agatha; Sloan, Mary-Lydia; Lavigne, Angèle-Rose-Délina; McNamara, Mary-Ann-Jane; Kavanagh, Hilda; Murphy, Grace; Toner, Angela.

*Elémentaire français et anglais.—Distinction—*Bélanger, Yvonne; Emard, M.-Délina.

VILLE-MARIE

*Elémentaire français.—Satisfaisant—*Gauthier, M.-Laure; Rhéault, Cécile; Biron, Alvina.

*Elémentaire français.—Distinction—*Paquin, M.-Elisabeth; Rocheleau, Laurenza; Marleau, Fabiola; Benoit, Florida; Adam, Valéda; Jubinville, Marguerite; Patry, M.-Louise; Denommé, M.-Emma; Cloutier, M.-Ézéma; Robert, Marie; Racicot, Bl.-Yvonne; Ladouceur, Angéline; Dumont, Armoza.

NEW-CARLISLE

*Elémentaire français.—Satisfaisant—*Thériault, Théophita; Cayouette, Élisabeth; LeCourtois, Lucie-Anne.

*Elémentaire français.—Distinction—*Onræt, Jeanne-Adèle; Essiambre, M.-Georgianna; Bujold, M.-Philomène.

FORT-COULONGE

*Elémentaire anglais.—Satisfaisant—*McGuire, M.-Theresa; Toner, Sarah-Mildred.

*Elémentaire anglais.—Distinction—*Sauvé, Anastasie; Maloney, Mary-Elmina; Toner, Cecilia-Angéline; Godmere, Violet.

*Elémentaire anglais et français.—Satisfaisant—*Gagnon, Mary-Regina-Bernadette.

GRANDE-RIVIÈRE

*Elémentaire français.—Satisfaisant—*Ferguson, Eliza; Collin, M.-Alice.

*Elémentaire français.—Distinction—*Boulet, M.-Philomène; Samson, M.-Alexina; Huard, M.-Rachel; Beaudin, M.-Jeanne-Léonie; Sirois, M.-Bl.-Georgette.

*Elémentaire français et anglais.—Distinction—*Morin, Albertine; Lafollet, M.-Edwidge; Ahern, M.-Émélie; Joncas, M.-Angéline; Thériault, M.-Béatrice.

*Elémentaire anglais et français.—Distinction—*McNeil, Edith-Jane; Vauthier, Elizabeth-Jeanne.

SAINTE-ANNE-DES-MONTS

*Elémentaire français.—Satisfaisant—*L'Italien, M.-Bl.-Antoinette; Chénard, Alberta; Lepage, Jeanne; St-Louis, Julie; Tremblay, M.-Lucienne-Émilienne; Deroy, M.-Sarah; Beaulieu, M.-Antoinette;

*Elémentaire français.—Distinction—*Roy, Antoinette; Roy, Aurélie; Caron, Marie-Ange; McMullin, M.-Ann; Gendron, M.-Delvina-Alexina; Perron, M.-Philomène-Edith; Deschênes, M.-Ernestine; Thibault, M.-A.-Juliette; Lapointe, M.-Eugénie-Estelle.

SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

*Elémentaire français.—Satisfaisant—*Ouellette, Béatrice.

*Elémentaire français.—Distinction—*Labonté, Flore-Augustine; Alary, Jeanne; McCugh, Elizabeth-Alice-M.; Laframboise, M.-Anna-Ida; Lecourt, M.-Rita-Liza; Caron, M.-Laure-I.; Fortier, M.-Ange-Thérèse; Fortier, Victoria; Desjardins, Marguerite.

*Elémentaire français.—Grande distinction—*Denis, Thérèse.

*Elémentaire français et anglais.—Distinction—*DuTremble, M.-Louise; Clément, Agnès; Clément, Cécilia.

MONT-LAURIER

*Elémentaire français.—Distinction—*Laframboise, Yvonne;

POINTE-AUX-ESQUIMAUX

*Elémentaire français.—Distinction—*Cormier, M.-Modeste-Evangeline; Hould, M.-Bl.-Yvonne; Blaney, M.-Bl.-Albertine.

RIVIÈRE-AU-RENARD

*Elémentaire français.—Satisfaisant.—*Bernatchez, Éva.

MÉTHODOLOGIE

La rédaction à l'école primaire

Le maître exposera d'abord cette image à la vue de ses élèves afin que ces derniers, après avoir examiné attentivement, soient en état de répondre aux questions qui leur seront posées relativement au sujet que représente la gravure.

Maître—Mes petits amis, vous allez, pendant quelques instants, bien regarder cette image afin de pouvoir ensuite me dire quelque chose du sujet qu'elle représente. (*Les élèves observent en silence.*)

Eh bien, Charles, êtes-vous maintenant en état de me dire où se passe la scène qui est ici représentée ?

Charles.—Monsieur, je crois que cette scène se passe sur la mer.

Maître.—Comment voyez-vous, Charles, que cette scène se passe sur la mer ?

Charles.—Parce que les personnages sont sur un bateau et que, de chaque côté, on voit la mer.

Maître.—Très bien, Charles, je vois que vous avez su, d'une manière intelligente, regarder l'image. A votre tour, Émile, dites-nous donc ce que sont les personnages représentés sur la gravure.

Émile.—Ce sont des matelots, Monsieur.

Maître.—Évidemment, puisqu'ils travaillent sur un bateau. Mais quelqu'un pourrait-il me dire à quel travail ils sont occupés ?

Romain.—Ils gouvernent leur bateau.

Maître.—C'est bien, Romain, mais qu'entendez-vous par gouverner un bateau ?

Romain.—C'est le faire avancer dans une certaine direction.

Maître.—Oui, en effet, cette roue que tiennent les matelots, communique avec le gouvernail, appareil qui plonge dans l'eau à l'arrière d'un navire et le dirige selon la direction qu'on donne.

Maître.—Qui de vous pourrait me dire quel genre de bateau représente l'image ?

Pierre.—Monsieur, c'est un bateau à voiles.

Maître.—C'est bien cela. Avant que les bateaux à vapeur fussent connus, les bateaux à voiles étaient les seuls dont on se servait. C'est sur un bateau de ce genre que les personnages les plus illustres de notre histoire, Colomb, Cartier, Champlain, Mgr de Laval, etc., durent s'embarquer et traverser l'océan pour venir en Amérique.

Maître.—Croyez-vous que la scène représentée sur cette gravure se passe par une belle température ?

Jacques.—Je crois, Monsieur, que c'est plutôt pendant une tempête.

Maître.—Très bien, mais comment voyez-vous que c'est pendant une tempête que cette scène se passe ?

Jacques.—Je vois que "les mers" sont soulevées par un vent très fort.

Maître.—Fort bien, mais ce que vous appelez "des mers" sont des vagues qui, soulevées par le vent, deviennent furieuses et rendent très difficile la conduite d'un vaisseau.

Maître.—Croyez-vous qu'il est toujours nécessaire que deux hommes soient à la roue ?

Georges.—Non, monsieur ; seulement pendant les tempêtes.

Maître.—Si maintenant vous regardez en arrière du bateau, qu'y voyez-vous ?

Arthur.—Ce sont des oiseaux qui me paraissent suivre de près le bateau.

Maître.—Et pourquoi ces oiseaux suivent-ils de près le bateau ?

(Personne ne répond.)

Maître.—Eh bien, ces oiseaux que vous voyez suivre le bateau sont des mouettes, communément appelées "goélands" qui, pendant les tempêtes en particulier suivent les vaisseaux pour se nourrir des déchets que les matelots ou les passagers jettent par-dessus bord. Ils peuvent voler bien longtemps sans se reposer.

Maître.—En examinant attentivement la physionomie des deux hommes, pouvez-vous me dire quels sentiments ils éprouvent ?

Arthur.—Ils regardent l'horizon et paraissent inquiets.

Maître.—Parfait. Je suppose que leur expérience d'hommes de mer leur fait pressentir que la tempête n'est pas prêt de finir, et qu'il leur faudra faire preuve de courage et d'habileté s'ils veulent arriver sans encombre au port.

Maître.—Voyons, Jean-Charles, que pensez-vous de la carrière de marin ?

Jean-Charles.—Je pense, Monsieur, que c'est agréable d'être marin quand le temps est beau, mais la tâche du navigateur devient bien pénible et remplie de dangers quand la tempête se déchaîne.

Maître.—Très bien. A votre tour, Louis, croyez-vous que ces bateaux à voiles rendent service au commerce ?

Louis.—Oui, Monsieur, en faisant le transport des marchandises à des taux très bas.

Maître.—Je vois, mes enfants, par les bonnes réponses que vous m'avez données, que vous avez su observer l'image. Vous devez maintenant être capables, avec le canevas que je vous donnerai, de faire une rédaction sur ce sujet.

CANEVAS.—Notre maître nous a montré aujourd'hui une belle image. Le lieu où se passe la scène. Un bateau à voiles. Les vagues déchaînées. Deux hommes à la roue. Les mouettes. Carrière du marin. Utilité des bateaux à voiles. Souvenirs.

Après avoir répondu à ces différentes questions, les élèves, aidés de ce canevas, devront être en état de faire une rédaction dans le genre de la suivante :

—Notre maître nous a fait considérer aujourd'hui un joli tableau. C'est sur un bateau à voiles et pendant une forte tempête que se passe la scène. Les vagues, soulevées par la force du vent, rendent très difficile la conduite du bateau ; aussi, ce sont deux hommes portant un habit et un chapeau de toile cirée qui sont à la roue. L'un d'eux, qui doit être le capitaine, paraît très vieux. Ils ne semblent pas rassurés et regardent à l'horizon ; leur figure inquiète porte à croire que la tempête n'est pas prêt de finir. Des mouettes affamées suivent de près le vaisseau afin de pouvoir gober les déchets que les matelots jetteront par-dessus bord. La vie du marin sur les bateaux à voiles est des plus agréable par un beau temps, mais elle devient pénible et remplie de dangers pendant les tempêtes. Le vaillant navigateur, en transportant à des taux peu élevés les marchandises, rend service aux commerçants. En regardant cette image, je pensais que c'est sur de semblables bateaux que les personnages les plus illustres de notre histoire, Colomb, Cartier, Champlain, Mgr de Laval, etc., durent traverser l'océan pour venir en Amérique.

E. LITALIEN,
Inspecteur d'écoles.

LEÇON D'ANGLAIS

D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE

In the picture how many persons are shown ? Two persons are shown in the picture.

What are the persons ? One is a man, the other a boy.

Is the boy big ? No, he is a small boy. Or, No he is small.

Is the boy old ? No, he is not old.

How old is he, do you suppose? Or, How old do you suppose he is? He is six, seven, or eight years old, I suppose. Or, I suppose, he is six, seven or eight years old.

How old do you suppose the man to be? It is hard to say how old the man is.

Make a guess at his age. He may be forty-five and he may be seventy-five. I suppose he is something between fifty-five and seventy years old.

Why do you suppose him over forty-five? I suppose him over forty-five because he has the stoutness, the corpulency, that comes, if it ever comes, only after a person has reached the age of forty.

Which of the two persons is sitting? The man is sitting.

Which of the two persons is standing? The boy is standing.

What is the man sitting on? He is sitting on a chair.

On what is the boy standing? He is standing on the ground.

Are the man and boy related, do you think? Yes, I think they are related.

What do you imagine is the relationship between them? I imagine that the man is the boy's father or grandfather and the boy is the man's son or grandson.

What is the boy doing? He is telling his (*let us say*), grandfather something.

Is the man listening to his grandson's story? Yes, he is listening to it.

Tell how he is listening. He is listening to it with interest.

Use a word to express the kind of interest with which he is listening. He is listening to it with amused and kindly interest. How do you know that he is amused at the boy's tale and that he takes a sympathetic, kindly, interest in it? The smile on the man's face, the look in his eyes, the expression of his mouth, all show that the boy's story interests, amuses, and pleases him.

Can you tell what the story is about? I think, I can make a good guess at the subject of the story. Make the guess. The story is about a fish. I don't see any fish in the picture, where is it?

You don't see it in the picture because it is not there, it is in the stream, the river, the lake, or the pond, where the boy was fishing.

Why should the boy be speaking about a fish which is still in the stream, river, lake, or pond where he was fishing? He is speaking about it, because he caught no fish, and he is describing, to the amusement of his grandfather, the big fish which he almost caught, which he caught, but which snapped his line, and which to his sorrow got away, just when he was sure that he had it safe; but he is not downcast, he is not disheartened, he is not discouraged, not in the least, some other day, he will go back and catch it, then, oh then, his grandfather shall see how smart he is and what a big, a monstrously big fish his grandson has caught; they

will have it cooked and the whole family will have fish, trout, delicious trout, such as they have never before tasted, such an abundance of trout, that in spite of their desire to eat it all, there will be some left over for the next meal.

How do you know that the boy was out fishing? I know it by the open tomato-can.

Where is the open tomato-can? It is on the ground.

Where on the ground is it? It is on the ground behind the boy.

You are a clever fellow to know that a small boy was out fishing by seeing an open tomato-can on the ground behind him? It does not require much cleverness to know that a boy was out fishing when a fellow sees an open tomato-can on the ground close to him. A little imagination is all that is necessary.

Is that so? Please explain the connection between fishing and open tomato-cans. That is quite easy sir, you see a boy generally carries the bait needed for fishing in any old can he can lay hands on; now the commonest cans are empty tomato-cans.

I see; I suppose you know, because you have used the same thing yourself? Oh, yes, sir, many times.

What is bait? It is any substance used to attract, to lure, fish or other animals in order to catch them.

What is the bait in the can? It is worms.

How did the boy get the worms? He got them by digging in the ground for them.

Is there any thing else which makes you think the boy was out fishing? Yes there is a branch of a tree which I know was used as a fishing-rod, because there is a fishing-line fastened to its smallest end.

Describe the position of the fishing-rod and line. The rod is leaning against the inside of the man's left knee; its thickest end rests on the ground between the man's feet, while its smallest end rises above the man's head to his left. The line which is tied to the smallest end of the rod is looped along the rod and is loosely knotted round it, about fourteen inches from the ground. Fastened to the lower end of the line what should there be? There should be a fish-hook fastened to the lower end of the line.

Why is the lower end of the line not allowed to hang free? The lower end of the line is not allowed to hang free because the hook, if not covered, would catch in everything which it touched.

How is the bait used? It is put on the pointed part of the hook.

What is putting bait on the hook called? It is called baiting the hook.

After the hook is baited what does the fisherman do? He lets it fall into the water.

What happens then? What then happens depends on circumstances.

What circumstances? Oh, many circumstances.

State some of the circumstances? Well, what then happens depends on whether there are any fish around; if there are fish around whether they care about the bait used or not; whether they are hungry or not; whether they are cunning or not; whether they are lucky or not; whether the sun is bright or not; whether it is morning or evening; whether the hook is properly baited or not; whether the bait is the right kind for the fish in the stream or not; whether the fisherman is skilful or not; whether he is patient or not; whether he is lucky or not; and on many other circumstances too numerous to mention.

When all the circumstances are favorable what happens? Do you mean favorable to the fish or to the fisherman?

You know perfectly well, my young friend, that I mean favorable to the fisherman. Oh, in that case, sir, it is very simple, he catches a lot of fish, goes home, shows them round to his friends and relations, brags, and tells a number of lies about the big fish which he caught but which got away.

I am afraid that fishing, if what you say be correct, does not tend to truthfulness, it does not appear to be a very moral business; what do you think? Why, sir, the Apostles were fishermen; surely you would not say anything against the calling followed by St. Peter, who afterwards rose to be a fisher of men.

I don't see any harm in fishing, but I disapprove of bragging and lying about the fish that one has not caught. You see, sir, I should not have said lying; it is not lying it is grossly exaggerating.

There's no use in splitting hairs, you were right when you used the word lying; for a gross exaggeration is nothing but a lie, and remember a lie is always a lie and it is always wrong. All right, I will not tell anymore lies about fish; but, sir, I don't think there is much harm in it because nobody believes these tales; therefore there is no deception; the truth is that people say of any story which they don't credit, on any subject whatever, that it is a fish-story, that it is fishy, that it smells of fish; now the essence of a lie is deception and where no one is deceived there can be no lie. I'll tell you what, sir, it is fiction, it's a product of the imagination; it's a story like in the story books, it's amusing, entertaining, funny, laughable, but it's not a lie.

I am afraid that you are more clever at making fine distinctions about truth than at catching fish. Why do think me smarter at making distinctions about truth than at catching fish? I think so because he who is skilful at catching fish does not need to lie about the fish which he does not catch. I am sorry to say that you are right about my not being a lucky fisherman.

You stated that the boy was telling his grandfather about a big fish which had got away from him, how do you know that he said it was a big fish? Why, sir, he is describing it and indicating its length for the edification of his grandparent.

Tell how he is indicating its length? His arms are stretched out a good deal and his hands are turned in to show how long it was.

Now may it not be that the boy was not out fishing at all? I don't understand, sir, what do you mean?

You are not clever if you can't find out what I mean? You mean I suppose, that he is going out to fish, is that it? That is exactly what I mean. But, sir, there is nothing to show that you are right, is there? Yes there is.

What is it? Find it. I can't.

Well, it is very easy; the boy's feet are perfectly clean; if he had been fishing, there would be mud on them; his trousers are dry, if he had been fishing, they would be wet; he is not tired looking; he is full of enthusiasm; he is full of joy; his face expresses hopefulness, the pleasure, the success with which he expects to meet; he is describing in glowing terms the size, of the fishes which he saw in the stream the day before, and which he intends to catch and bring home to his kind grandfather who has given him permission to go on a fishing excursion; perhaps he is even trying to entice his grandfather go fishing with him, by showing what extraordinary luck they should have, the big fish they would both catch, and the glory which would be theirs when they came marching home loaded with fish; again the boy is too young to be telling untruths, or as you would say relating fictions about fish which he did not catch; as you see there is an other explanation besides yours of what the boy is telling his grandfather. Yes, sir, I see that, and I am quite sure that yours is the right one.

What clothes has the boy on? He has on a pair of grey trousers, a white shirt and one brace.

How are his shirt-sleeves? They are rolled up above his elbows.

What has he on his head and on his feet? He has nothing on his head nor on his feet; *or* he is bareheaded and barefooted.

What has the man on? He has on a hat, a white shirt, a gray waistcoat and pair of trousers, stockings and laced boots.

Describe the picture briefly. The picture shows a man sitting on a chair with a small boy standing in front of him. The boy's arms are outstretched, his face is turned up towards the man, to whom he is evidently speaking. Leaning against the man's knee is a fishing-rod with a line attached to it and on the ground, behind the boy, is an empty tomato-tin.

Describe it more in detail. In the picture two persons are seen: a stout smiling man and a small boy. They are grandfather and grandson. The boy in a white shirt, with sleeves rolled up to the elbows, a pair of gray trousers and a single brace, standing directly in front of his grandfather, who is seated, on a chair with his feet far apart, is joyfully explaining some thing. The man, on whose face there is an expression of amusement and kindly interest is listening, to the boy's talk. Leaning against the man's left-knee is a branch of a tree which has been converted into a fishing-rod with a line and fish-hook attached to it. On the ground behind the boy is an empty tomato-can, which is evidently a receptacle for bait. The rod, line can of bait and the boy's outstretched arms lead one to imagine that the boy is going to fish, and that he is describing in advance the size of the fish which he saw in the stream and which he intends to bring home.

J. AHERN

Chronique judiciaire

Croyant nous rendre utile aux corporations scolaires, aux inspecteurs d'écoles et, en général, au personnel de l'enseignement, nous viendrons désormais, chaque mois, causer de droit scolaire avec les lecteurs de *l'Enseignement Primaire*.

Invité à prendre place parmi les collaborateurs de la présente revue, nous avons hésité un peu avant d'accepter un pareil honneur: en effet, les hommes de loi, s'ils sont souvent utiles pour leurs renseignements, ne sont pas toujours intéressants avec leur jargon lourd et quasi hiéroglyphique. Mais, estimant que les services rendus à plusieurs lecteurs compenseront largement les ennuis causés à d'autres, nous croyons bien faire en mettant notre plume au service de *l'Enseignement Primaire*.

Nous tâcherons d'être pratique; nos articles seront courts; et notre langue sera harmonieuse... autant que possible!

Notre rôle sera surtout celui d'un chroniqueur. Nous citerons, en résumant, les décisions les plus neuves et les plus intéressantes de nos tribunaux en matière de droit scolaire. Et, quand nous le croirons opportun, nous irons puiser dans la jurisprudence du passé les arrêts qui font encore autorité. Nous rapporterons, dans chaque cas, les faits essentiels qui justifient le jugement.

Est-il utile de connaître la jurisprudence?—C'est non seulement utile, mais indispensable; celui qui connaît tous les codes, tous les textes de lois, et qui ignore la jurisprudence n'en est encore qu'au début de la science du droit. Si bien organisé que soit le cerveau du législateur, celui-ci ne peut jamais prévoir toutes les complications auxquelles donnent lieu les événements avec leurs circonstances si variées. C'est le juge qui vient, après coup, compléter son œuvre, en appliquant toutes les ressources de son intelligence, toute l'équité de son âme, à la recherche de la justice dans chaque cas qui lui est soumis "in concreto". La connaissance des décisions judiciaires est donc nécessaire à la science du droit.

* * *

En 1916, la Cour Supérieure et la Cour de Révision, à Montréal, ont décidé ce qui suit:

1.—Quand une corporation scolaire impose une taxe spéciale pour un emprunt destiné à la construction d'une école, tout contribuable peut, par une action directe, contester la légalité d'une telle résolution; c'est-à-dire que le contribuable a un *intérêt particulier suffisant* pour s'enquérir devant les tribunaux si les moyens pris par la corporation scolaire sont conformes à la loi. Nous soulignons les mots: "intérêt particulier suffisant", parce que c'est là toujours un élément nécessaire pour former une demande en justice.

2.—L'article 2746 du Code scolaire qui se lit ainsi: "les maisons d'école doivent être construites conformément aux plans et devis approuvés ou fournis par le Surintendant," doit être interprété rigoureusement. La corporation scolaire ne peut donc pas soumettre les plans au Surintendant et les modifier ensuite, elle seule, à plaisir, quand bien même les modifications apportées seraient *évidemment* avantageuses à tous les points de vue: les changements doivent être approuvés comme les plans primitifs.

3.—Chaque fois qu'une corporation scolaire passe outre, ne demandant pas cette nouvelle approbation, elle s'expose à une injonction permanente lui enjoignant de ne pas commencer les travaux de construction avant d'avoir obtenu la dite approbation.

Ces décisions ont été rendues dans la cause de Desjardins *vs* les Commissaires d'écoles de la cité de Maisonneuve et al. Les commissaires avaient résolu de prélever une taxe spéciale de \$56,000.00 pour la construction de deux écoles. D'après les plans approuvés par le Surintendant, la construction devait être en acier. Mais, comme les deniers autorisés ne suffisaient pas à couvrir les frais d'une telle entreprise, les Commissaires décidèrent, sans en prévenir le Surintendant, de modifier les plans et de construire en béton armé. Là-dessus, Desjardins, un contribuable de Maisonneuve, poursuivit la Corporation scolaire et obtint contre elle le jugement que nous venons d'analyser.

EUGÈNE L'HEUREUX,

AVOCAT,

39, rue St-Jean, Québec.

BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

QUESTIONS ET RÉPONSES DES EXAMENS DE DESSIN (28 juin 1917)

Brevet d'école élémentaire

DESSIN—1 heure

N. B.—Le nom et le numéro du candidat seront écrits, à L'ENCRE, au haut de la feuille, comme pour les autres épreuves.

Les deux dessins demandés seront exécutés du MÊME CÔTÉ de la feuille: celle-ci, à cette fin, sera divisée en deux rectangles égaux.

Chacun de ces dessins mesurera, AU MOINS, 4 pouces de plus grande dimension.

Toutes les lignes seront tracées à MAIN LIBRE, soit au crayon, soit à l'encre.

1er rectangle.—Dessinez une petite armoire-bibliothèque *entr'ouverte*, dont les rayons seraient partiellement garnis de livres de divers formats.

2e rectangle.—Représentez, comme vous le voyez, de votre place, (*non autrement*), le portemanteau exposé debout et *entr'ouvert*, devant vous.

Brevet d'école modèle

DESSIN—1 heure

N. B.—Le nom et le numéro du candidat seront écrits, à L'ENCRE, au haut de la feuille comme pour les autres épreuves.

Les deux dessins demandés seront exécutés du MÊME CÔTÉ de la feuille: celle-ci, à cette fin, sera divisée en deux rectangles égaux.

Toutes les lignes seront tracées à MAIN LIBRE, soit à l'encre, soit au crayon.

1er rectangle.—Au moyen de croquis géométraux, (élévation, plan et coupe) d'une cruche en grès, à anse, et d'un croquis perspectif de la même cruche, illustrer les deux manières de représenter les objets.

2e rectangle.—Dessinez, comme vous le voyez de votre place, le pan de mur *garni* qui est devant vous.

Brevet d'école académique

DESSIN—1 heure

N. B.—Le nom et le numéro du candidat seront écrits, à L'ENCRE, au haut de la feuille, comme pour les autres épreuves.

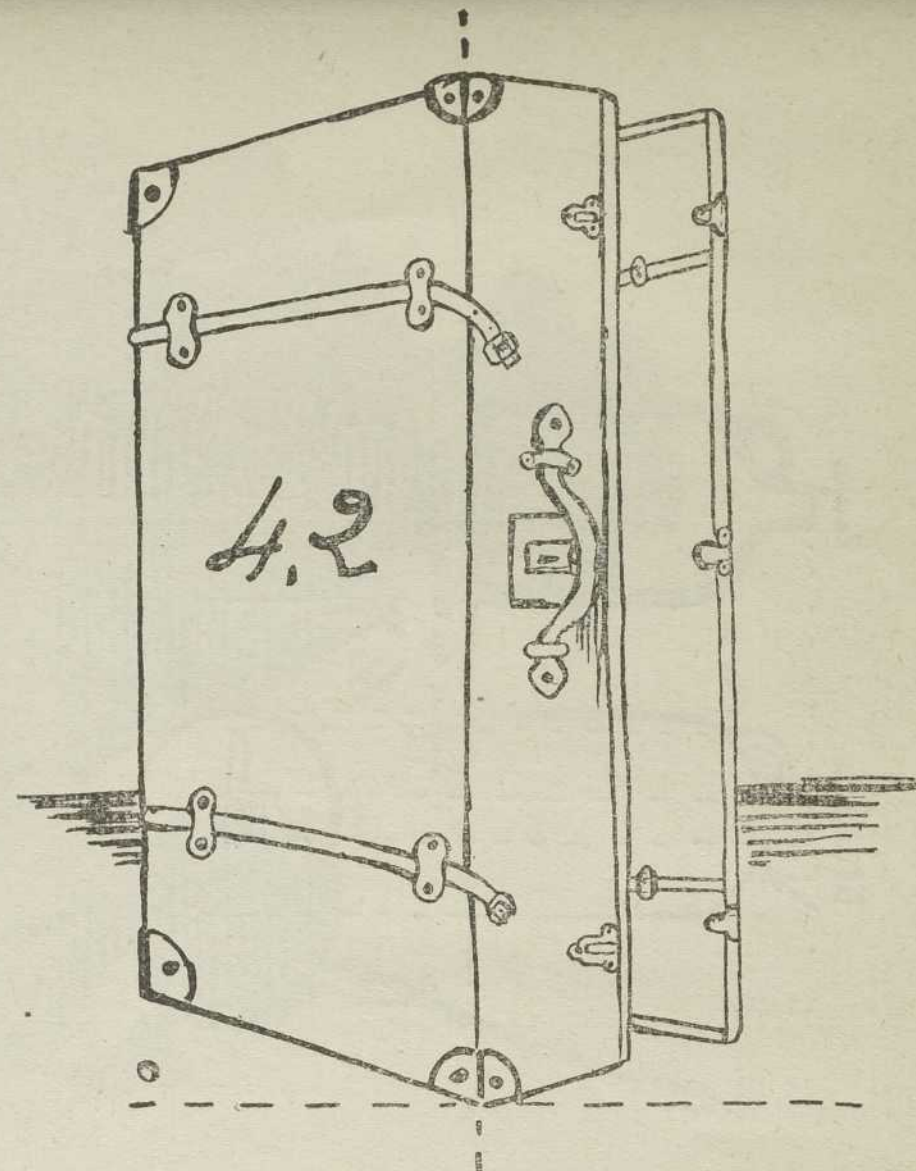
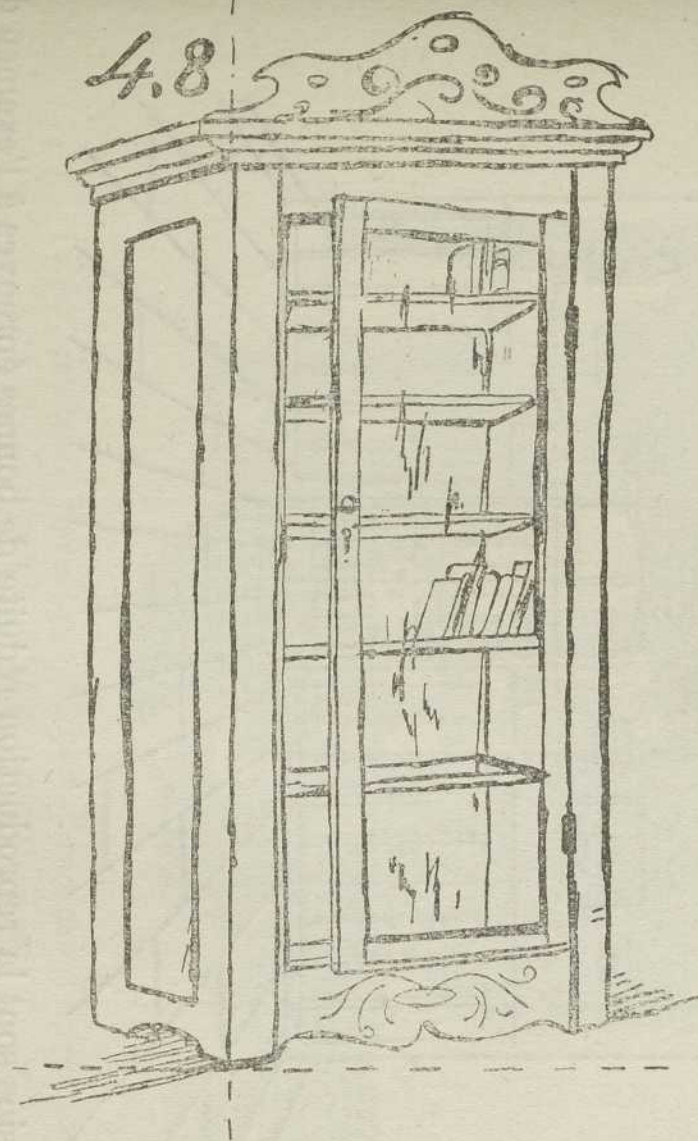
Les deux dessins demandés seront exécutés du MÊME CÔTÉ de la feuille; celle-ci, à cette fin, sera divisée en deux rectangles égaux.

Chacun de ces dessins mesurera AU MOINS, 4 pouces de plus grande dimension.

Toutes les lignes seront tracées à MAIN LIBRE, soit au crayon, soit à l'encre.

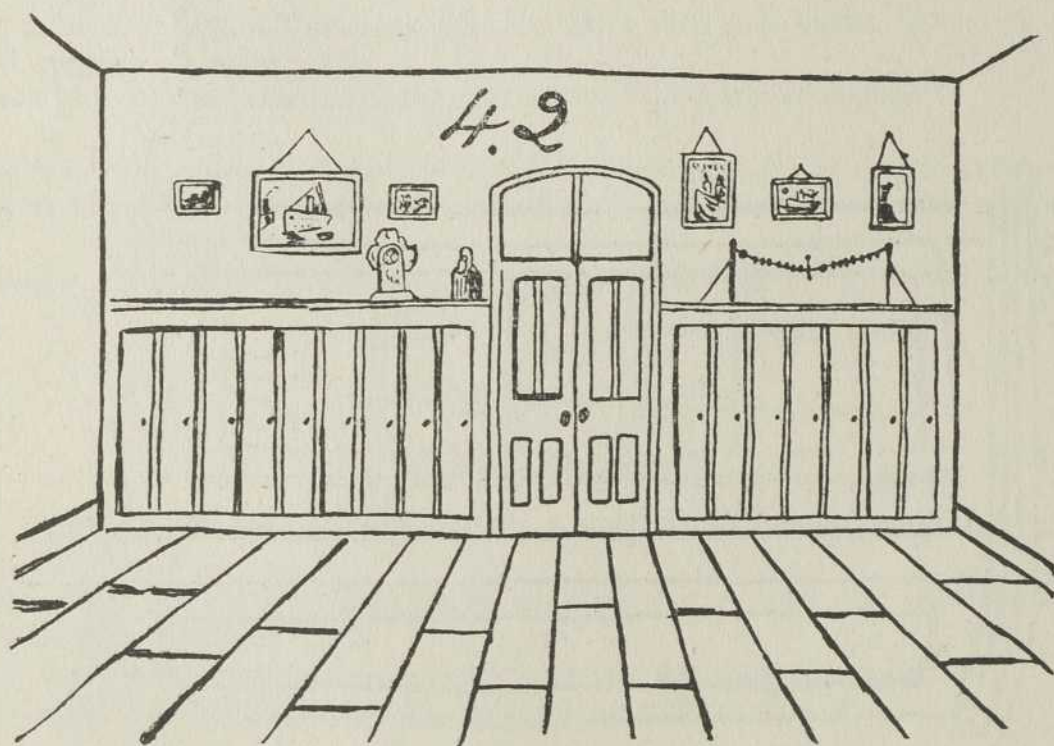
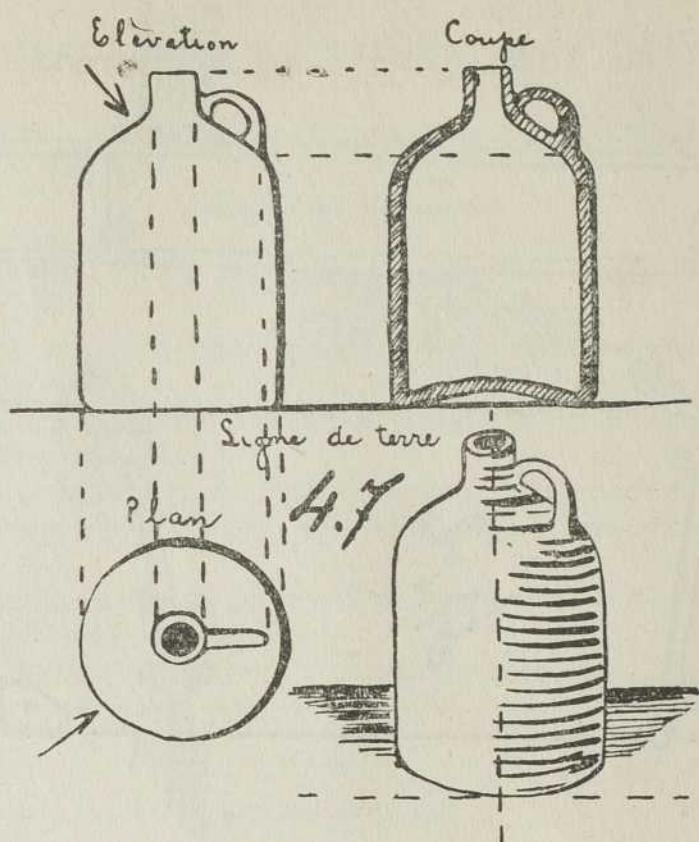
1er rectangle.—Imaginez, à votre goût, la décoration d'une petite carpette rectangulaire—"rug"—, ou celle d'un tapis de table.

2e rectangle.—Tracez le plan *horizontal* du rez-de-chaussée d'une petite école projetée. Ce rez-de-chaussée comprendrait: un passage, une salle de classe, un parloir et une cuisine.



Ces dessins sont la reproduction réduite de bonnes épreuves à l'examen du **brevet élémentaire**.

(Voir questions, page 110.) *Points obtenus* : 9 sur 10.

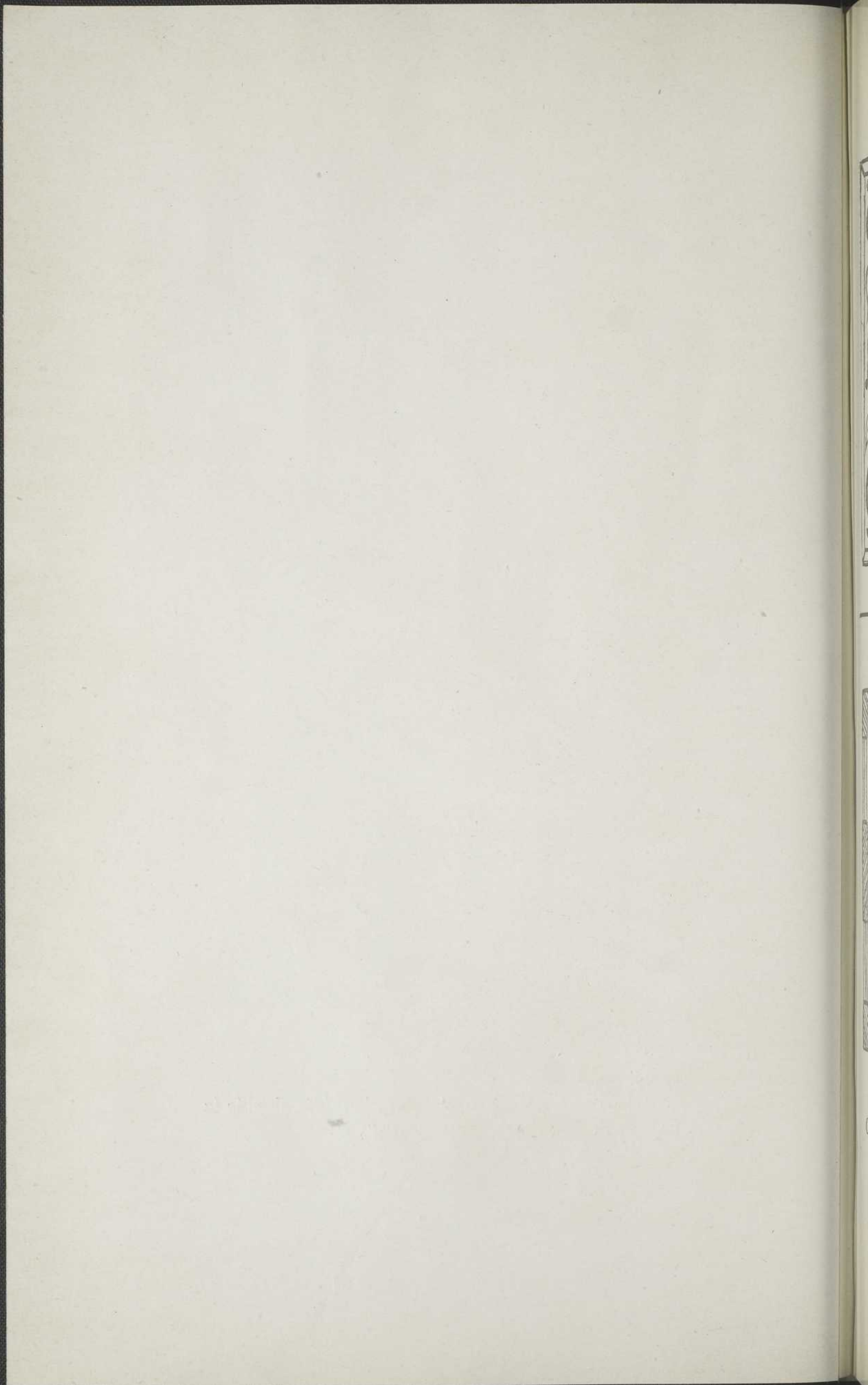


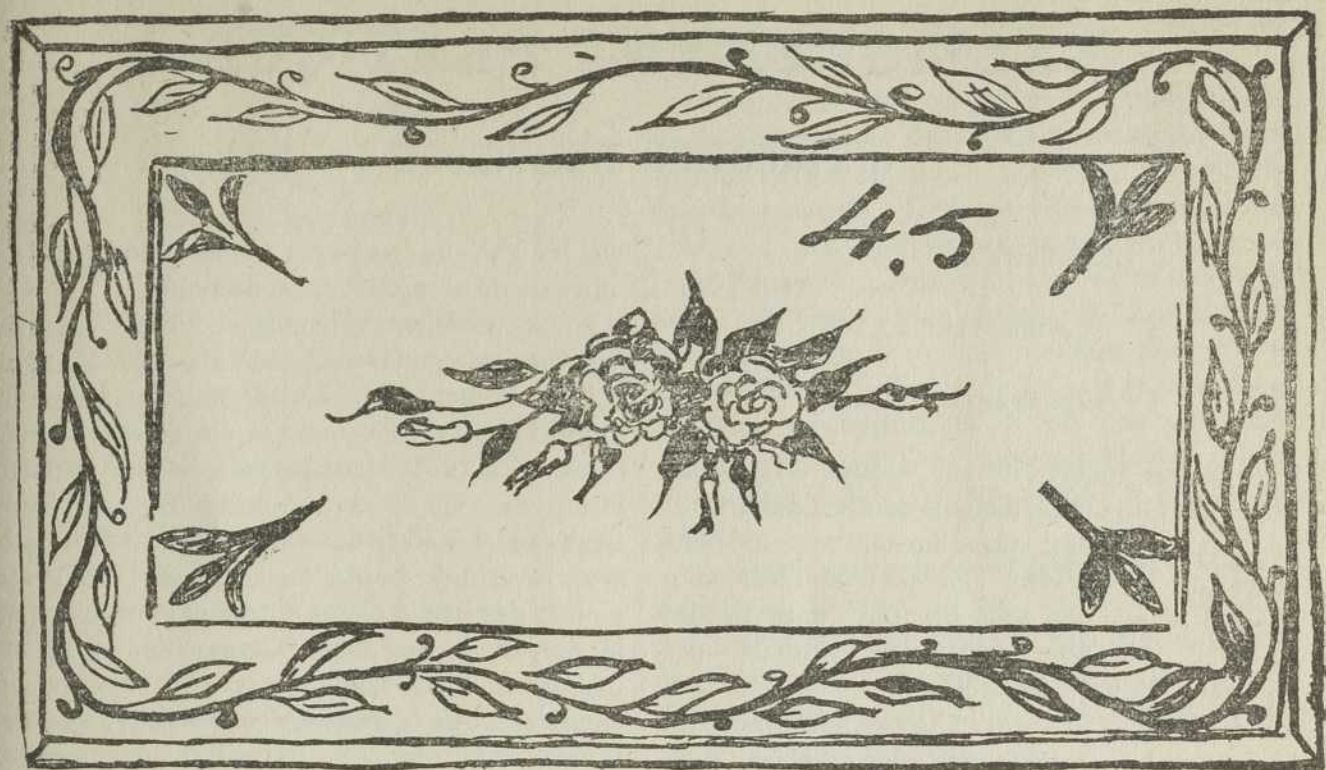
Ces dessins sont la reproduction réduite de bonnes épreuves à l'examen du brevet modèle. (Voir questions page 110.)

Points obtenus: 8.9 sur 10.

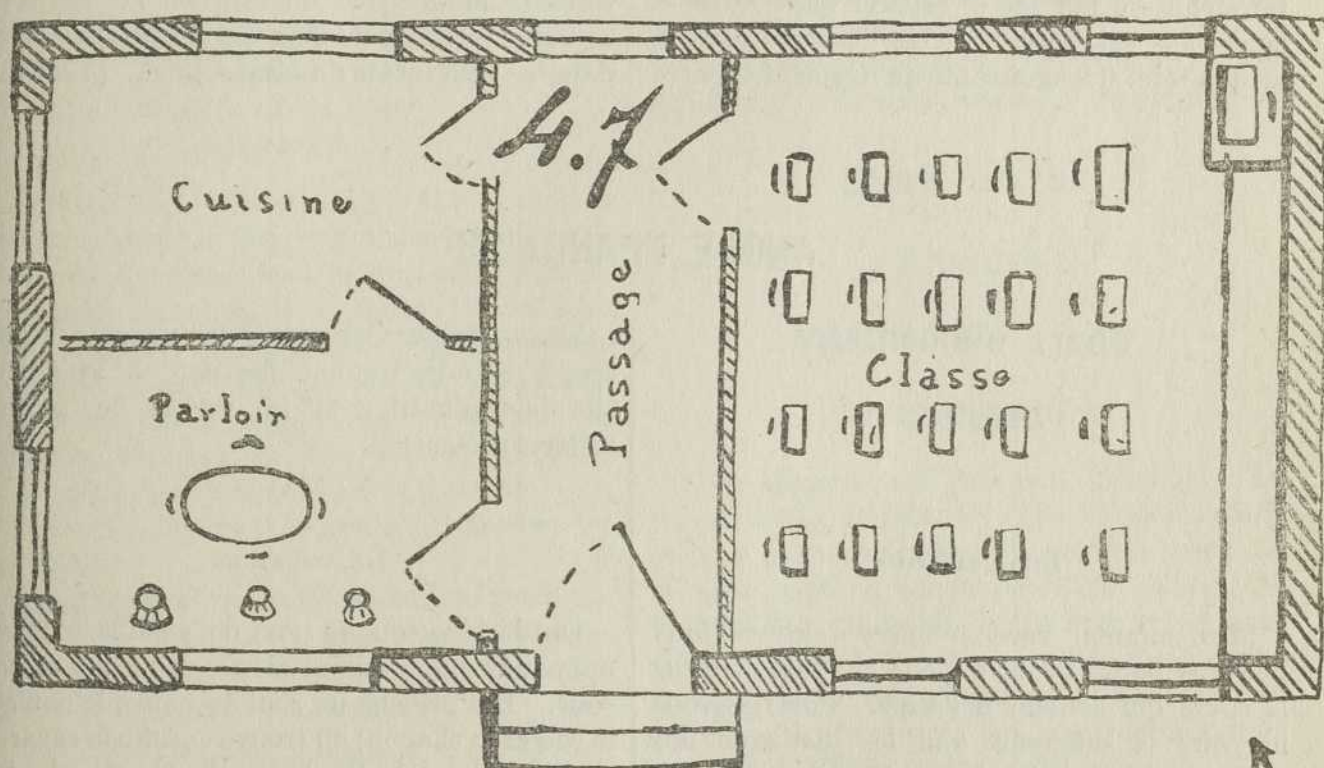


(Voir, présente livraison, "Leçon d'anglais d'après la
méthode naturelle")





Rez-de-Chaussée d'une Ecole



Ces dessins sont la reproduction réduite de bonnes épreuves à l'examen du brevet académique. (Voir questions, page 110.)

Points obtenus: 9.2 sur 10.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

LES SEPT SOURCES

(*Les Sacrements*)

I — IMPORTANCE DU SUJET

Se laisser mourir de soif auprès d'une fontaine, c'est un acte tellement déraisonnable qu'il ne peut être le fait que d'un malheureux dont la raison est égarée. Et pourtant cet acte insensé se produit tous les jours dans l'ordre spirituel; il a pour auteurs la multitude des chrétiens lâches, indifférents, négligents, qui voudraient concilier tout à la fois leur amour du bien-être, leur crainte des plaisanteries, leurs petites passions et les graves devoirs de la religion, les intérêts de leur âme.

Ce n'est pas une source qu'ils ont à leur portée, mais sept sources, sept fontaines jaillissantes, — dont deux les invitent constamment à venir se rafraîchir, se purifier et réparer leurs forces à leurs eaux salutaires. Et les insensés détournent la tête: si languissants qu'ils soient, — parce

que la soif les consume et les anéantit, — ils refusent de s'approcher et de boire.

Nous voulons parler des sept sacrements, institués par Notre-Seigneur Jésus-Christ pour le bien de nos âmes, et tout spécialement de la Pénitence et de l'Eucharistie, ces deux fontaines d'eau vive qui coulent perpétuellement à notre intention. Qu'ils sont nombreux les chrétiens dont l'ingratitude et la lâcheté méconnaissent la grande bonté du Sauveur! La grâce peut se déverser à pleins flots dans leurs âmes par le moyen de ces deux sacrements, et ils les dédaignent!... Quant aux cinq autres, en connaissent-ils la destination spéciale, les effets, le caractère propre? Savent-ils avec quelles dispositions on doit les recevoir? Hélas! un trop grand nombre d'entre eux ignorent toutes ces choses...

Voilà pourquoi il semble important de les rappeler dans un petit traité pratique et de résumer la doctrine de l'Eglise sur ces sept sources des grâces divines, qui ont pris naissance dans le Cœur même de Jésus-Christ. (*à suivre*).

LANGUE FRANÇAISE

Cours élémentaire

DICTÉES

I

LES CAILLOUX

Mes enfants, vous connaissez les cailloux que vos petits pieds foulent chaque jour sur la route qui conduit à l'école. Pourriez-vous me dire la différence qui les distingue des métaux? Les cailloux sont moins pesants que les métaux: ils se brisent sous le marteau, tandis que les métaux s'aplatissent et se fondent dans les fourneaux. Beaucoup d'imprudents jettent des cailloux. Ne les imitez pas.

EXERCICES. — Compter 1° les noms de la dictée; 2° les adjectifs qualificatifs; — 3° les adjectifs déterminatifs; — 4° les verbes de la première conjugaison.

II

LA VOLAILLE

On désigne sous le nom de volaille tous les animaux ailés qu'on élève dans la basse-cour. Les principaux sont la poule, le poulet, le coq et le chapon; on trouve ensuite le canard, la cane, l'oie, la dinde, le dindon, l'outarde, la poularde, le pigeon, le faisan et le paon.

EXERCICES. — Mettez au pluriel tous les noms de la dictée. — De tous les oiseaux nommés dans la dictée, quels sont ceux que vous connaissez!

RÉCITATION

Enfants, soyez sages,
Montrez-moi toujours
De rians visages,
Enfants, mes amours.

Car de votre mère,
Pour charmer le cœur
Il n'est sur la terre
Point d'autre bonheur.

Toujours, sœurs et frères,
Soyez bons amis,
Par des *jours prospères*
Vous serez *bénis*.

Jamais de colère,
De *propos menteurs*;
La *bouche sincère*
Sait *gagner les cœurs*.

Enfants, Dieu vous aime,
Vous comble de bien;
Aimez-le lui-même
Et priez-le bien.

Et pour votre mère,
Mes petits chéris,
Vous ferez sur terre
Un *vrai paradis*.

EXPLICATION.—*Rians visages*: montrant de la joie, de la gaieté.—*Charmer*: plaire beaucoup.—*Des jours prospères*: des années passées dans la prospérité, l'aisance, le bonheur.—*Vous serez bénis*: vous serez récompensés.—*Propos*: discours que l'on tient entre plusieurs personnes.—*sincère*: qui dit toujours la vérité.—*Gagner les cœurs*: les attirer à soi, leur inspirer confiance et acquérir leur amitié, leur sympathie.—*Un vrai paradis*: elle sera si heureuse qu'elle se croira en paradis.

QUESTIONS.—Comment les enfants peuvent-ils plaire à leur mère?—Quelle est la récompense des frères et sœurs unis entre eux?—Qu'est-ce qui gagne les cœurs?

RÉDACTION

MON GOÛTER AUX PAUVRES

Mardi dernier, en allant à l'école, j'ai rencontré un pauvre aveugle, conduit par un petit chien, et implorant la charité des

passants. Il était vêtu de haillons et avait un air misérable.

J'avais dans mon panier une tartine de pain et de beurre avec deux pommes que ma mère m'avait données pour mon goûter; je me réjouissais en pensant au plaisir que j'aurais de les manger. Mais en voyant ce pauvre malheureux, j'eus pitié de sa souffrance et de son malheur. Je pensai aux conseils de mes parents et m'approchant, je tirai de mon panier, ma tartine et mes pommes; je lui mis le tout dans la main en regrettant de ne pas en avoir davantage à donner. Comme l'heure de la classe approchait, je me rendis à l'école en courant.

A quatre heures, je n'eus plus de quoi goûter, mais je ne le regrettai pas; ma tartine et mes pommes m'avaient fait un plus grand plaisir que si je les avais mangées, et toute la journée, j'eus le cœur content de ce que j'avais fait, car c'était une bonne action.

CÉCILE

QUESTIONNAIRE.—Qui parle ainsi? Que raconte-t-elle? Que pensez-vous de l'action de cette enfant? Qui lui avait parlé des pauvres et conseillé de les secourir? Que dit Cécile de la privation de son goûter?

CANEVAS.—Rencontre d'un pauvre... Panier garni... Don au pauvre... Joie éprouvée.

Cours moyen

DICTÉES

I

IL FAUT TRAVAILLER

Nous sommes tous faits pour travailler. Le travail est la grande loi; Dieu l'a voulu ainsi, et celui qui ne veut pas s'y soumettre est, tôt ou tard, victime de sa rébellion. Voyez les tout petits enfants: dès qu'ils peuvent se tenir debout, agiter leurs petites mains, s'occuper à quelque chose, ils coupent du papier, font un tas de sable, imaginent des constructions avec des cartes. Vous croyez qu'ils jouent? Non, ils travaillent. Ne voit-on pas, en effet, des soldats de carton qu'ils ont découpés, des châteaux qu'ils ont façonnés. Ils ont fait de charmants petits travaux en découpures. C'est donc en réalité chez eux le commencement du

travail. Plus tard, au lieu de se livrer à des travaux de leur choix, ils seront obligés de remplir la tâche qu'on leur donnera : lire, étudier, écrire, coure, nettoyer la maison. Ainsi ces enfants qui seront devenus des hommes et des femmes raisonnables, auront pris en essayant leurs forces l'habitude du travail. Pour vivre, il faut travailler : "Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front." Rappelez-vous ce commandement. Vous voulez vivre, mes enfants, et vivre honnêtement, soyez des travailleurs !

QUESTIONS.—1. Définir le mot *tâche*. 2. Analyser : "Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front." 3. Faut-il travailler ? Pourquoi ? Quand et par qui furent dites ces paroles : *Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front* ?

II

A MON AIGUILLE

N'aurai-je donc jamais pour toi une parole d'affection et de *gratitude* ? Me contenterai-je de réclamer tes services à chaque instant du jour sans paraître t'en savoir gré ? Te considérerai-je comme ces amis sur lesquels on compte tellement, qu'on ne les récompense ni par un sourire satisfait, ni par un mot amical ?

Et cependant, dis-moi, ma fidèle compagne, à quel labeur t'es-tu jamais refusée pour moi ? Je regarde ce qui me couvre, ce qui me pare, ce qui décore ma chambre, la robe que je porte, la batiste brodée de mon mouchoir, le tabouret où mes pieds reposent. . . . Mon aiguille, tu as contribué à toutes ces nécessités. Tu as prêté ton concours pour confectionner le *grossier vêtement du pauvre*, tu t'es appliquée au manteau de satin dont ma petite fille revêt sa poupée avec tant d'orgueil.

QUESTIONS.—1. Trouver : 1° le sens du mot *gratitude*; 2° la composition du mot *contribuer* et son sens; 3° le sens de l'expression *grossier vêtement du pauvre*.

2. Analyser *dont* (dernière phrase de la dictée).

3. Conjuguer interrogativement et négativement à la fois le verbe *revêtir* à l'imparfait de l'indicatif.

RÉPONSES.—1. *Gratitude* : sentiment affectueux pour celui qui vous a fait du bien, une faveur et dont on est l'obligé.—*Contribuer* est

formé du radical *tribut* (impôt), du préfixe *con* (avec) et du suffixe *er*; littéralement, apporter, avec d'autres personnes, son tribut, sa part, à l'entretien d'une œuvre commune.—*Grossier vêtement du pauvre* : les vêtements des pauvres sont faits avec de l'étoffe commune et façonnés d'une manière imparfaite.

2. *Dont*, pr. conj., antécédent *manteau*, complément indirect de *revêt*.

3. *Revêtir*. Imparfait de l'ind. : *Ne revêtais-je pas ma poupée, ne revêtais-je pas ta poupée, etc.*

RÉCITATION

(Fable en prose)

LES DEUX PAONS ET LA POULE

Deux jeunes paons se promenaient, et, tout en cheminant, discouraient comme des philosophes. L'un d'eux s'écria à voix haute :

"Chose étrange ! j'entends dire partout que notre race est orgueilleuse ; sans cesse on nous crie aux oreilles : Il est fier comme un Paon !

"Ceux qui parlent ainsi montreraient plus de fierté que nous si les dieux leur avaient donné notre plumage éblouissant. Un coq lève sa crête plus haut que nous : voyez sa démarche orgueilleuse et son regard hautain." Un canard entendit ces paroles et leur dit hardiment :

"La fierté, Messieurs, est chose pardonnable à celui qui, courageux et redouté, a le cœur haut placé et porte en lui le sentiment de sa valeur, c'est même alors un humble sentiment ; mais, sachez-le, ce n'est plus qu'un vain étalage, lorsque, comme vous, on place son mérite dans ses plumes."

Il est bien ridicule et bien sot celui qui fait consister son mérite dans ses habits et sa parure.

RÉDACTION

LA PETITE FILLE QUI AIME À SE RENDRE UTILE

CANEVAS.—1. A l'école ; 2. Pendant la récréation ; 3. A la maison ; 4. Bonne voisine... elle est estimée de tous.

DÉVELOPPEMENT

1. Henriette est certainement la plus aimable enfant que je connaisse; elle est toujours disposée à se rendre utile, et elle s'exécute avec tant de bonne grâce que vous semblez lui accorder une faveur quand vous lui demandez un service.

Elle n'attend pas souvent, d'ailleurs, qu'on réclame son aide; elle cherche à deviner, à prévenir les désirs de ceux qui l'entourent, et jamais sa bonne petite figure n'est plus souriante que lorsqu'elle a pu épargner une fatigue à sa chère maman ou un ennui à ses compagnes.

A l'école, elle offre ses services à la maîtresse; elle l'aide à ranger la classe, à soigner le jardin, et, pendant la belle saison, elle lui apporte chaque jour un frais bouquet de fleurs des champs.

2. Non moins obligeante envers ses compagnes, elle est l'âme des récréations; c'est elle qui invente les plus jolis jeux, et ne croyez pas qu'elle s'y donne le meilleur rôle, au contraire, on l'a souvent vu prendre la place d'une jeune réfractaire qui ne voulait pas avoir les yeux bandés au colin-maillard, ou se lassait d'être sur la sellette.

C'est à elle que s'adressent les petites étourdis qui ont oublié leurs livres ou perdu leurs cahiers; elle a de merveilleux moyens pour calmer les disputes, pour faire entendre raison aux plus rebelles. Son bon cœur la porte partout où elle peut faire le bien, dans la mesure de ses forces. L'année dernière, pendant toute une saison, elle a consacré ses dimanches à soigner et à distraire sa petite amie Jeanne qui était malade.

3. A la maison, enfin, Henriette se montre pleine d'attentions pour ses parents: elle aide sa mère dans les travaux du ménage, et l'on peut lui confier sans crainte la garde de ses jeunes frères et sœurs, elle sait les amuser, les surveiller et ne se lasse jamais de ce rôle souvent pénible.

4. Il n'est pas besoin d'être grand prophète pour prédire que cette enfant si complaisante sera un jour une femme aimante et dévouée. Heureux ceux qui l'auront pour voisine; plus heureux ceux qui l'auront pour amie.

Cours supérieur

DICTÉES

I

LA MÉMOIRE

La mémoire, c'est la lampe du soir de la vie; quand la nuit tombe autour de nous, quand les beaux soleils du printemps et de l'été se sont couchés derrière un horizon chargé de nuages, l'homme rallume en lui cette lampe nocturne de la mémoire. Il la porte d'une main tremblante tout au tour des années, aujourd'hui sombres, qui composèrent son existence. Il en promène pieusement la lueur sur tous les jours, sur tous les lieux, sur tous les objets qui furent les dates de ses félicités du cœur et de l'esprit dans le meilleur temps, et il se console de vivre encore par le bonheur d'avoir vécu. On peut dire que cette résurrection des jours, des choses, des amitiés éteintes, à la lueur de cette lampe de la mémoire, est d'autant plus douce que le présent est plus amer. On se réfugie dans les souvenirs pour échapper à ses angoisses. Tant qu'un homme se souvient, il revit. C'est encore vivre.

LAMARTINE

QUESTIONS.—1. Que signifie cette expression: *Le soir de la vie*?

2. Nommer les synonymes de *félicité*.

3. A quelle sorte de verbes appartient le verbe de la première phrase: *se sont couchés*?

4. Donner des mots de la même famille que l'adverbe *pieusement*.

RÉPONSES.—1. *Le soir de la vie*: la fin de la vie, la vieillesse.

2. *Félicité*, bonheur, plaisir, bien-être, béatitude, prospérité, tous ces termes expriment, en général, une situation avantageuse, un état où l'on est agréablement ou commodément.

3. *Se sont couchés* est un verbe à la forme pronominale du premier groupe.

4. *Pieusement*. Appartiennent à la même famille les mots: *pie*, *pieux*, *piété*, *piétisme*; *impie*, *impiété*, *expier*, *expiation*, *expiatoire*.

II

L'HOMME

Tout marque dans l'homme, même à l'extérieur, sa supériorité sur tous les êtres vivants : il se soutient droit et élevé, son attitude est celle du commandement, sa tête regarde le ciel et présente une face auguste sur laquelle est imprimé le caractère de sa dignité ; l'image de l'âme y est peinte par la physionomie, l'excellence de sa nature perce à travers les organes matériels et anime d'un feu divin les traits de son visage. Lorsque l'âme est tranquille, toutes les parties du visage sont dans un état de repos ; leur proportion, leur union, leur ensemble, marquent encore assez la douce harmonie des pensées et répondent au calme de l'intérieur ; mais, lorsque l'âme est agitée, la face humaine devient un tableau vivant où les passions sont rendues avec autant de délicatesse que d'énergie, où chaque mouvement de l'âme est exprimé par un trait, chaque action par un caractère, dont l'impression vive et prompte rend au dehors par des signes pathétiques les images de nos secrètes agitations.

C'est surtout dans les yeux qu'elles se peignent et qu'on peut les reconnaître ; l'œil appartient à l'âme plus qu'aucun autre organe, il semble y toucher et participer à tous les mouvements, il en exprime les passions les plus vives et les émotions les plus tumultueuses, comme les mouvements les plus doux et les sentiments les plus délicats.

BUFFON

RÉCITATION

LOUIS HÉBERT

C'est pour continuer ton œuvre humanitaire,
Pour semer, après toi dans les mêmes sillons,
C'est pour glorifier, Hébert, tes jours féconds
Que je voue, à jamais, ma pensée à la terre !

Tes ans sont au passé, les miens à l'avenir.
Mais de ton saint labeur, ma jeunesse est éprise,
De mon âme, ton âme héroïque est comprise,
Et nos rêves, de loin, peuvent se réunir...

Sur ta moisson en fleurs, mon œil brûlant s'arrête
Dans l'ombre de tes pas, je cherche la beauté.
O maître, mon printemps jalouse ton été,
Et le doux laboureur fait envie au poète !...

Car, en ce Canada français—notre univers—
Tu créas le plus pur et le plus beau poème :
O preux, tu fis des champs que, chaque été, l'on
[sème,
Et tes épis nouveaux valent mieux que des vers !

Tu fus grand ! Mais puisque tout azur a sa tache ;
Puisque, dans tout concert, une voix sonne faux,
Permits que ma chanson soit fille de ta faulx,
Et que ma plume soit une sœur de ta hache !...

BLANCHE LAMONTAGNE

(Par nos champs et nos rives.)

COMPOSITION

AVANTAGES DE L'ÉTUDE

Écrivez à un cousin pour lui reprocher sa négligence dans ses études.

CANEVAS.—1. Entrée en matière.—2. La paresse offense Dieu.—3. Analyse de l'étude ; elle développe toutes les facultés : intelligence, mémoire, cœur.—4. Conclusion.

DÉVELOPPEMENT

Mon cher Cousin,

1. Il y a quelques jours, ta mère est venue confier à mes parents un vif chagrin. Faut-il te le dire, Alfred ? c'est toi qui étais la cause des larmes qu'elle versait... Tes notes de classe sont déplorables et le dernier bulletin porte cette mention : "Élève très négligent et sans goût pour l'étude".

Je t'aime comme un frère, mon cher cousin—et la peine de ta mère a été la mienne. Permits, moi donc, en ma qualité d'aînée, de te donner quelques conseils, ou plutôt de réfléchir un instant avec toi sur les avantages du travail et de l'étude.

2. D'abord, as-tu bien compris que la paresse offense Dieu ? Certainement, elle est un péché capital ; "la mère de tous les vices", a dit le Sage. Être paresseux, c'est manquer à sa vocation, aller contre la volonté du Créateur qui a fait de l'homme un être actif destiné à agir incessamment. Or, ton travail à toi, aujourd'hui, c'est l'étude. Tu servais donc bien mal tes intérêts en négligeant de t'instruire.

3. L'étude perfectionne l'esprit, le rend plus puissant ; elle développe la mémoire, le juge-

ment, accroît la valeur morale, inspire de bons sentiments; elle incline à l'honnêteté, à la vertu, parce qu'elle élève le niveau de l'intelligence et lui fait prendre l'empire sur la force brutale, adoucissant ainsi les mœurs.

Par elle, on acquiert une foule de connaissances utiles à soi et aux autres. Si tu apprends maintenant à calculer, à bien écrire, plus tard, tu pourras faire plus facilement tes affaires, sans être à la merci de gens intéressés à profiter de ton ignorance. Tu pourras rendre service à d'autres moins favorisés que toi, et ce que tu leur donneras de ton savoir, ils te le rendront en estime.

4. Ainsi donc, mon cher Alfred, j'en ai la ferme confiance,—car je te sais un bon cœur, de l'intelligence et de la volonté,—tu vas te mettre résolument à l'étude et travailler de telle sorte que tu répareras le temps gaspillé par étourderie.

C'est dans cet espoir que je suis toujours,

Ton cousin bien dévoué,

MAURICE

(L'Ecole et la Famille.)

ENSEIGNEMENT SPÉCIAL

AGRICULTURE

DICTÉE

FÉCONDITÉ DE LA TERRE

C'est du sein inépuisable de la terre que sort tout ce qu'il y a de plus précieux; elle donne tour à tour les biens que nous lui demandons; en une seule année, elle devient branches, boutons, feuilles, fleurs, fruits et semences. Rien ne l'épuise: plus on déchire ses entrailles plus elle est libérale. Après tant de siècles, pendant lesquels tout est sorti d'elle, elle n'est point encore usée; elle ne ressent aucune vieillesse,

ses entrailles sont encore pleines des mêmes trésors. Mille générations ont passé dans son sein: tout vieillit, excepté elle seule; elle rajeunit chaque année au printemps. Elle ne manque jamais aux hommes, mais les hommes insensés se manquent à eux-mêmes, en négligeant de la cultiver. La terre, si elle était bien cultivée, nourrirait cent fois plus d'hommes qu'elle n'en nourrit.

FÉNELON

ENSEIGNEMENT MÉNAGER

LA PLACE DES LAMPES

1. Dites pourquoi il est nécessaire d'avoir une place spéciale pour les lampes; 2. pourquoi il est prudent de les préparer le matin et qu'elles pourraient être les conséquences de la négligence apportée sur ce point.

DÉVELOPPEMENT

1. Une ménagère prudente et ordonnée a soin d'avoir dans sa maison une place spéciale pour les lampes. Ce sera ordinairement un placard, un coin dans la cuisine aussi loin que possible du foyer.

Elle prépare ses lampes dès le matin, les nettoie, les emplut d'huile, d'alcool ou de pétrole,

les essuie minutieusement, s'assure que les verres sont bien transparents. Puis elle replace ses bidons en lieu sûr.

2. Toutes ces précautions sont indispensables pour éviter les accidents rendus si fréquents par le manque d'ordre.

En effet, il suffit de jeter imprudemment une allumette, d'approcher une lumière d'un récipient contenant du pétrole pour que celui-ci s'enflamme, brûle horriblement l'imprudent, ou cause des incendies plus vite allumés qu'éteints.

Rien ne donne aussi mauvaise opinion d'une maîtresse de maison que de la voir préparer ses lampes à la nuit tombante, au moment de s'en servir. On peut être sûr qu'elle n'a ni ordre, ni prévoyance.

Antialcoolisme

LES DEUX OUVRIERS

Tempérance et Ivrognerie

DÉVELOPPEMENT

Un lundi matin, deux ouvriers partaient pour l'atelier. L'un, alerte et gai, heureux de reprendre son travail après un jour de repos, chantonnait en marchant. L'autre trouvait dur de rentrer à l'atelier: "J'ai soif, dit le second au premier, viens prendre un verre, cela nous mettra en train.—Merci, dit le premier, je n'ai besoin de rien.—Encore un qui fait des manières, dit le second fâché; veux-tu que je te dise: "Eh!

bien, tu n'es pas un homme!"... Et il entra au cabaret.

Là, il se mit à boire, et ça l'a mis en train, comme il le prévoyait, mais non pas en train de travailler, par exemple. Il oublie tout, son travail, ses enfants, si bien que le soir il est encore là, hébété. Jamais il ne serait parvenu à rentrer chez lui sans le secours de son compagnon du matin qui revenait de son travail et qui le ramena ou plutôt le rapporta à la maison.

De ces deux ouvriers, lequel est un homme: le brave ouvrier au pied sûr, à la tête solide, ou l'être répugnant qui ne peut ni marcher, ni parler?

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

PROBLÈMES SUR LES QUATRE OPÉRATIONS

1. Deux marchés, A et B, sont distants de 170 milles; le quintal (112 livres) de blé coûte \$4.40 au premier, A, et \$4.96 au second. Les frais de transport, par quintal et par mille sont, de \$0.007. Déterminer entre les deux marchés, l'endroit où le blé revient au même prix qu'il vienne de l'un ou de l'autre marché?

Solution: Déterminons d'abord l'endroit où le blé d'A coûterait le même prix que le blé acheté à B.

$$\$4.96 - \$4.40 = \$0.56, \text{ différence des prix à A et à B.}$$

$$\$0.56 \div 0.007 = 80.$$

Ainsi 1 quintal de blé acheté à A et transporté dans la direction de B, à un endroit situé à 80 milles d'A, coûterait \$4.40 prix du blé + \$0.007 $\times$ 80 (*prix du transport*) = \$4.40 + \$0.56 = \$4.96. Appelons cet endroit C.

Un quintal de blé acheté à C coûterait \$4.96 et un quintal de blé acheté à B coûterait \$4.96.

$$170 - 80 = 90 \text{ milles, la distance entre C et B.}$$

$$90 \div 2 = 45.$$

$$\text{A 45 milles de C, en allant vers B, le blé coûterait } \$4.96 + 0.007 \times 45 = \$4.96 + \$0.315 = \$5.275.$$

$$\text{A 45 milles de B, en allant vers C le blé coûterait } \$4.96 + \$0.007 \times 45 = \$4.96 + \$0.315 = \$5.275.$$

$80 + 45 = 125$. A 125 milles de A le blé provenant d'A coûterait
 $\$4.40 + \$0.007 \times 125 = \$4.40 + \$0.875 = \$5.275$.

$170 - 125 = 45$. A 45 milles de B le blé provenant de B coûterait
 $\$4.96 + \$0.007 \times 45 = \$4.96 + \$0.315 = \$5.275$.

Donc l'endroit se trouve à 125 milles d'A et à 45 milles de B. *Rép.*

2. Deux personnes jouent au billiard, à \$0.20 la partie. Avant de commencer, l'une a \$8.40 l'autre \$4.80. Au bout d'un certain nombre de parties, la première se trouve avoir 5 fois autant que ce qui reste à l'autre. Combien la première a-t-elle gagné de parties de plus que l'autre ?

Solution: $\$8.40 + \$4.80 = \$13.20$, ce qu'elles avaient ensemble en commençant.

Quand elles avaient fini de jouer pour \$5 qu'avait la première, la seconde avait \$1; en tout \$6. Ainsi sur chaque \$6, la première avait \$5 et la seconde, \$1.

$\$13.20 \div 6 = \$2.20$, ce qui restait à la seconde.

$\$2.20 \times 5 = \$11.00$, ce qu'avait la 1ère.

$\$4.80 - \$2.20 = \$2.60$, ce qu'avait perdu la seconde.

$\$2.60 \div 0.20 = 13$ parties. *Rép.*

3. Partager \$42924 entre trois personnes, de manière que la première ait la moitié de ce qu'aura la deuxième, et le tiers de ce qu'aura la troisième.

Solution: Soit \$1 pour la 1ère; alors la 2e aura \$2 et la 3e \$3.

$\$1 + \$2 + \$3 = \$6$, somme supposée pour les 3 personnes.

Ainsi sur chaque \$6, la 1ère aura \$1, la 2e \$2 et la 3e, \$3.

$\$42924 \div 6 = \$7154$, la part de la 1ère. *Rép.*

$\$7154 \times 2 = \$14308$, la part de la 2e. *Rép.*

$\$7154 \times 3 = \$21462$, la part de la 3e. *Rép.*

4. Un entrepôt contient 1200 balles de coton, pesant 672800 livres; le stock comprend des balles de 484 livres, et d'autres de 714. Trouvez le nombre de balles de chaque espèce.

Solution: Mettons 1200 balles de 714 livres chacune;

$714 \times 1200 = 856800$ livres en tout, cette quantité dépasse la quantité réelle de $856800 - 672800 = 184000$ livres.

714 dépasse 484 de $714 - 484 = 230$.

$184000 \div 230 = 800$ balles de 484 livres chacune. *Rép.*

$1200 - 800 = 400$ balles de 714 livres chacune. *Rép.*

Autrement: Mettons 1200 balles de 484 livres chacune.

$484 \times 1200 = 580800$ livres en tout; il manque à cette quantité $672800 - 580800 = 92000$ livres pour égaler la quantité réelle.

$92000 \div 230 = 400$ balles de 714 livres chacune. *Rép.*

$1200 - 400 = 800$ de 484 livres chacune. *Rép.*

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS

1. $[(12\frac{4}{7} + 8\frac{2}{8} + 10\frac{3}{4}) - (18.375 - 6.5)] \div 2\frac{1}{8} = ?$ (*Réponse en nombres décimaux.*)

Solution: $12\frac{4}{7} + 8\frac{2}{8} + 10\frac{3}{4} = 12 + 8 + 10 + (48 + 56 + 63) \div 84 = 30 + \frac{167}{84} = 30 + 1\frac{83}{84} = 31\frac{83}{84}$.

$18.375 - 6.5 = 11.875 = 11\frac{7}{8}$.

$31\frac{83}{84} - 11\frac{7}{8} = 31\frac{166}{168} - 11\frac{147}{168} = 20\frac{119}{168}$.

$20\frac{119}{168} \div 2\frac{1}{8} = \frac{3379}{168} \div \frac{7}{8} = \frac{3379}{168} \times \frac{8}{7} = \frac{3379}{56} \times \frac{1}{7} = \frac{3379}{392} = 8.6199$.

Rép.

2. Combien y a-t-il de litres dans 63 gallons? (*Dans un litre il y a 1 chopine .76.*)

Solution: Dans 1 gallon il y a 8 chopines.

$63 \times 8 = 504$ chopines dans 63 gallons.

$504 \div 1.76 = 286.36$ litres. *Rép.*

3. Vous considérez les deux fractions $\frac{1}{17}$ et $\frac{8}{11}$ sans faire d'opération. Dites la plus grande de ces fractions, et expliquez ce qui le prouve.

Solution: Pour que la fraction $\frac{1}{17}$ soit égale à l'unité il lui manque $\frac{3}{17}$; pour que la fraction $\frac{8}{11}$ soit égale à l'unité il lui manque $\frac{3}{11}$; la fraction $\frac{3}{17}$ est plus petite que $\frac{3}{11}$. Donc la fraction $\frac{1}{17}$ est plus près de l'unité que $\frac{8}{11}$ et par conséquent elle est plus grande.

RÈGLES DE L'UNITÉ, POURCENTAGE, Etc.

1. $\frac{2}{8}$ sont combien pour cent de $\frac{7}{8}$?

Solution, exemple: 6 sont combien pour cent de 12; autrement 6 sont combien de centièmes de 12; autrement le nombre 6 est quelle fraction de 12 et cette fraction est égale à combien de centièmes de 12?

Un = $\frac{1}{12}$ de douze; 2 = $\frac{2}{12}$ de douze; 3 = $\frac{3}{12}$; 4 = $\frac{4}{12}$; 5 = $\frac{5}{12}$; 6 = $\frac{6}{12} = \frac{1}{2}$.

$\frac{1}{2} = 1 \div 2 = 0.50$, 50 centièmes de 12 = 50% de 12.

Autre exemple: 4 sont combien pour cent de 12; autrement 4 sont combien de centièmes de 12; autrement le nombre 4 est quelle fraction de 12 et cette fraction est égale à combien de centièmes de 12?

4 = les $\frac{4}{12} = \frac{1}{3}$ de 12.

$1 \div 3 = 0.33\frac{1}{3} = 33\frac{1}{3}$ centièmes de 12 = 33 $\frac{1}{3}$ % de 12.

Autre exemple: 6 sont combien pour cent de 16; autrement 6 sont combien de centièmes de 16; autrement le nombre 6 est quelle fraction de 16 et cette fraction est combien de centièmes de 16?

$6 \div 16 = 0.37\frac{1}{2} = 37\frac{1}{2}$ centièmes = 37 $\frac{1}{2}$ % de 16.

$\frac{2}{3} \div \frac{7}{8} = \frac{2}{3} \times \frac{8}{7} = \frac{16}{21}$.

$$16 \div 21 = 0.76\frac{4}{21} = 76\frac{4}{21}\%. \text{ Rép.}$$

Autrement: Changeons $\frac{2}{3}$ et $\frac{7}{8}$ en d'autres fractions ayant le même dénominateur $\frac{2}{3} = \frac{16}{24}$; $\frac{7}{8} = \frac{21}{24}$.

$$16 \text{ sont combien pour cent de } 21? \text{ Rép. } 76\frac{4}{21}\%.$$

2. Quatre ouvrières achètent en commun une machine à coudre qu'elles ne paient que \$31.20 parce qu'elles profitent d'une réduction de $2\frac{1}{2}\%$ sur le prix marqué.

La première et la deuxième paient ensemble le tiers du prix de la machine, mais la première donne \$2.40 de moins que la deuxième. La troisième et la quatrième paient le reste, mais leurs parts sont telles que si la troisième avait déboursé \$4.40 de plus et la quatrième \$2.80 de moins, elles auraient déboursé la même somme chacune.

Trouver: 1° le prix marqué de la machine; 2° la somme que chaque ouvrière a fournie.

$$\text{Solution: } \$1.00 - \$0.025 = \$0.975.$$

$$\$31.20 \div \$0.975 = \$32, \text{ le prix marqué. Rép.}$$

$\$31.20 \div 3 = \$10.40$, ce que paient les deux premières ouvrières ensemble.

$\$10.40 \times 2 = \$20.80$, ce que paient ensemble les deux dernières ouvrières.

$$(\$10.40 - \$2.40) \div 2 = \$8 \div 2 = \$4, \text{ ce que paie la 1ère. Rép.}$$

$$\$10.40 - \$4 = \$6.40, \text{ ce que paie la 2e. Rép.}$$

$\$4.40 + \$2.80 = \$7.20$, différence entre ce que la troisième et la quatrième paient.

$$(\$20.80 - \$7.20) \div 2 = \$13.60 \div 2 = \$6.80, \text{ ce que paie la 3e. Rép.}$$

$$\$20.80 - \$6.80 = \$14, \text{ ce que paie la 4e. Rép.}$$

3. Une maison a été payée \$6200; les frais d'acquisition se sont élevés à 7.5%. Sachant que les diverses dépenses supportées par le propriétaire s'élèvent annuellement à \$50., combien faut-il louer cette maison pour obtenir un revenu net de 6%.

$$\text{Solution: } \$6200 \times 0.075 = \$465, \text{ les frais d'acquisition.}$$

$$\$6200 + 465 = \$6665, \text{ le coût total.}$$

$$\$6665 \times 0.06 = \$399.90, \text{ le revenu net.}$$

$$\$399.90 + \$50 = \$449.90, \text{ ce qu'il faut louer la maison.}$$

Algèbre

1. Une fruitière vend pour \$4.68 une quantité d'oranges et de pommes; le nombre de pommes est de 180 de plus que le nombre d'oranges. Elle vend les pommes à raison de 5 pour \$0.06 et 15 oranges lui rapportent \$0.03 de plus que 35 pommes. Combien a-t-elle vendu de pommes et combien d'oranges.

Solution: Soit x le nombre d'oranges, alors $x + 180$ le nombre de pommes \$0.06 ($35 \div 5$) = \$0.42, ce que rapporte la vente de 35 pommes.

\$0.42 + \$0.03 = \$0.45, ce que rapporte la vente de 15 oranges.

\$0.45 $\div$ 15 = \$0.03 le prix de vente d'une orange.

\$0.06 $\div$ 5 = \$0.012 le prix de vente d'une pomme.

$0.03x + (x + 180) 0.012 = \$4.68$.

Multipliant l'équation par 1000 on a:

$30x + 12x + 2160 = 4680$.

$42x = 4680 - 2160 = 2520$.

$x = 2520 \div 42 = 60$ oranges. *Rép.*

$x + 180 = 60 + 180 = 240$ pommes. *Rép.*

2. Cinq livres de sucre coûtent autant que 6 livres de riz et 8 livres de sucre et 11 livres de riz coûtent \$10.03. Combien coûteront 50 livres de sucre et 30 livres de riz?

Solution: Soient x le prix d'une livre de sucre et y le prix d'une livre de riz.

$$5x = 6y \dots\dots\dots (1)$$

$$8x + 11y = \$1.03 \dots\dots\dots (2)$$

$$\text{Transposant (1) on a: } 5x - 6y = 0 \dots\dots\dots (3)$$

Multipliant (2) par 5 et (3) par 8 on a:

$$40x + 55y = \$5.15 \dots\dots\dots (4)$$

$$40x - 48y = 0 \dots\dots\dots (5)$$

Soustrayant (5) de (4) on a:

$$103y = \$5.15 \dots\dots\dots (6)$$

$$y = \$5.15 \div 103 = \$0.05 \dots\dots\dots (7)$$

Substituant \$0.30 la valeur de $6y$ à $6y$ dans (1) on a:

$$5x = \$0.30 \dots\dots\dots (1)$$

$$x = \$0.30 \div 5 = \$0.06 \dots\dots\dots (8)$$

\$0.05, le prix de 1 livre de riz et \$0.06, le prix d'une livre de sucre.

$\$0.06 \times 50 = \$3.00$, le prix de 50 livres de sucre.

$\$0.05 \times 30 = \$1.50$, le prix de 30 livres de riz.

$\$3 + \$1.50 = \$4.50$. *Rép.*

3. La somme de deux nombres est 34 et leur produit 288; quels sont les nombres?

Soit $\frac{34}{2} + x$ ou $17 + x$ le grand nombre; alors $17 - x$ sera le petit nombre.

$$(17 + x)(17 - x) = 288.$$

$$17^2 - x^2 = 288.$$

$$-x^2 = 288 - 289 = -1.$$

$$x^2 = 1.$$

$$x = 1 \text{ ou moins } 1.$$

$$17 + x = 17 + 1 = 18. \text{ Rép.}$$

$$17 - x = 17 - 1 = 16. \text{ Rép.}$$

Autrement: Soit x le grand nombre; alors $34 - x$ le petit.

$$(34 - x)x = 288.$$

$$34x - x^2 = 288.$$

$$-x^2 + 34x = 288.$$

$$x^2 - 34x = -288.$$

$$x^2 - 34x + 17^2 = -288 + 289 = 1.$$

$$x - 17 = +1 \text{ ou } -1.$$

$$x = 17 + 1 = 18, \text{ le grand nombre. Rép.}$$

$$34 - x = 34 - 18 = 16, \text{ le petit nombre Rép}$$

Géométrie

1. L'eau coule dans un tuyau cylindrique de 2.4 pouces de diamètre intérieure a raison de 80 pieds par seconde. Trouver le temps que mettrait ce tuyau a remplir un reservoir d'une contenance de 5 quintaux. (*Un quintal = 112 livres dans ce cas; un pied cube d'eau pèse 1000 onces et $\pi = 3.1416$.*)

Solution: 2.4 pouces $\div 12 = 0.2$ de pied.

$$0.2^2 \times .7854 \times 80 = 2.51328 \text{ pieds cubes par minute.}$$

$$112 \times 5 \times 16 = 8960 \text{ onces.}$$

$$8960 \div 1000 = 8.960 \text{ pieds cubes.}$$

$$8.960 \div 2.51328 = 3 \text{ minutes } 33 \text{ secondes. Rép.}$$

2. L'arête de la base d'une pyramide dont la base est un carré a 8 pds; la hauteur de la pyramide est de 3 pieds; quelle en est la surface totale?

Solution: $8 \div 2 = 4$, la moitié de la base.

La moitié de la base forme avec la hauteur, 3, un triangle rectangle qui a pour hypoténuse l'apothème de la pyramide.

$$4^2 + 3^2 = 16 + 9 = 25.$$

La racine carrée de 25 = 5, l'apothème de la pyramide.

$$(8 \times 5 \times 4) \div 2 = 80 \text{ la surface latérale de la pyramide.}$$

$$8^2 = 64, \text{ la surface de la base.}$$

$$80 + 64 = 144, \text{ la surface totale. Rép.}$$

3. Les bases d'un tronc de pyramide sont des carrés de 20 et 4 pouces de côté respectivement. La hauteur du tronc est de 15 pouces, quelle en est la surface latérale?

Solution: $(20 - 4) \div 2 = 8$, la base d'un triangle rectangle qui a pour hauteur, 15, la hauteur du tronc de pyramide et pour hypoténuse l'apothème du tronc.

$$8^2 + 15^2 = 64 + 225 = 289.$$

La racine carrée de 289 = 17, l'apothème du tronc de pyramide.

$$[(20 + 4) \times 4 \times 17] \div 2 = (24 \times 4 \times 17) \div 2 = 816 \text{ pouces carrés, surface latérale.}$$

$$816 \div 144 = 5 \text{ pieds carrés, } 96 \text{ pouces carrés. Rép.}$$

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

Ecole normale de Joliette

Par un arrêté en conseil en date du 2 octobre 1917, et conformément à une résolution du Comité catholique, M. l'abbé Alphonse Piette, professeur, a été nommé principal suppléant de l'École normale de Joliette.

Vu le mauvais état de sa santé, M. le chanoine Gervais, le principal actuel, est obligé de prendre un repos dont on ne peut déterminer la durée. Nous formons des vœux pour que M. le chanoine Gervais puisse reprendre au plus tôt l'exercice de l'importante charge, dont il s'acquittait avec autant de dignité que de compétence.

Ecole normale Jacques-Cartier

Deux nouvelles nominations ont été récemment faites à l'École normale Jacques-Cartier :

Par arrêtés en conseil en date du 2 octobre 1917, M. Arthur Laurendeau a été nommé professeur spécial de chant, en remplacement de M. Octave Pelletier, démissionnaire; et M. Rodolphe Marcil, a été nommé professeur ordinaire, en remplacement de M. Saluste Duval, décédé.

Nos félicitations aux nouveaux titulaires.

Le pont de Québec

Cette gigantesque entreprise est enfin terminée depuis jeudi, le 20 septembre, où la travée centrale a été suspendue aux deux bras du pont géant (voir gravure, présente livraison). On a commencé les travaux du pont de Québec en 1906.

Le 29 août 1907, le côté sud du pont tombait. 70 hommes perdirent la vie et les pertes furent de \$8,000,000.00.

Le gouvernement du Canada décida alors de reconstruire le pont et le contrat fut accordé à la St. Lawrence Bridge Company, le 4 avril 1911.

La travée centrale tomba dans le fleuve St-Laurent le 11 septembre 1916, 14 hommes perdant en même temps la vie.

Les pertes furent de \$500,000.00.

Voici les principales dimensions du Pont de Québec :

Longueur d'une rive à l'autre 3,239 pieds.

Largeur entre les piliers d'ancrage 1,800 pieds.

Longueur de la travée centrale 640 pieds.

Hauteur de la travée centrale au-dessus de l'eau 150 pieds.

Il y aura sur le pont deux voies pour chars à vapeur, deux voies pour tramways électriques, deux chemins pour voitures et piétons.

La travée centrale du pont de Québec est de 90 pieds plus longue que celle du pont de la Forth qui détient le record du monde.

180,000,000 de livres d'acier ont été employées à la construction du pont de Québec qui coûte, à l'exception de la travée centrale, \$11,000,000.00.

Les piliers coûtent \$1,500,000. Le pont a été construit pour l'usage du Transcontinental, mais il servira à plusieurs autres chemins de fer.

Le voyage entre Halifax et Winnipeg sera désormais raccourci de 200 milles.

Lors de la pose de la travée centrale, le 20 septembre dernier, les ouvriers ont demandé à M. le curé de Sillery de bénir les travaux qui allaient s'accomplir au risque de graves périls. Au matin du 20, il y eut messe et communion aux abords du pont. Cet acte de foi a été récompensé par le succès complet de la périlleuse entreprise.

Enseignement de la langue française

(Ouvrages spéciaux)

- LE PÉRIL DE LA LANGUE FRANÇAISE.**—Dictionnaire raisonné des principales locutions et prononciations vicieuses et des principaux néologismes, par l'abbé L. Vincent. Un vol. in-12 br.
- LA CLARTÉ FRANÇAISE.**—L'art de composer, d'écrire, de se corriger, par A. Vannier. Un vol. in-12 br. Prix \$1.00.
- DICTIONNAIRE DES IDÉES SUGGÉRÉES PAR LES MOTS,** par Paul Rouaix (Contenant tous les mots de la Langue française groupés d'après le sens)—Un vol. in-18, 16 planches de figures hors texte, relié toile. Prix \$1.50.
- DICTIONNAIRE DES ÉCRIVAINS ET DES LITTÉRATURES,** par F. Loliée avec la collaboration de Ch. Gidel. Portraits, Frontispices et titres illustrés, Miniatures, Personnages et Scènes de théâtre, Estampes anciennes, etc. Un vol. in-18 de 920 pages, 300 gravures, relié toile. Prix \$1.50.
- DICTIONNAIRE FRANÇAIS-ANGLAIS, ANGLAIS-FRANÇAIS,** par J. Boielle, édition Cassel. Prix \$1.50.

Ces ouvrages sont en vente à la librairie Garneau, 47 rue Buade, Québec.

Inventaire agricole

DES FAITS — DES CHIFFRES

Le Bureau des Statistiques de la Province de Québec est aujourd'hui en mesure de fournir des statistiques agricoles annuelles.

Le printemps dernier, des cartes portant un questionnaire furent distribuées aux cultivateurs, avec prière d'y inscrire les superficies en culture à la fin de juin, ainsi que le nombre d'animaux domestiques.

Près de 30,000 cartes furent remplies et retournées. Ces cartes représentent 21 % du nombre de cultivateurs dans la province. En se basant sur les réponses reçues, une estimation a été faite pour la province entière.

La compilation de ces chiffres a été faite par le Bureau des Statistiques et Recensements d'Ottawa, d'après un arrangement conclu avec le Bureau Provincial des Statistiques.

Avec les superficies en culture et les nombres d'animaux domestiques, on possède une base saine pour évaluer le rendement des céréales, des légumes, etc., ainsi que la valeur des animaux domestiques.

Les renseignements supplémentaires requis à cette fin seront fournis par des correspondants choisis dans toutes les municipalités de la province. Ces correspondants seront tenus de faire chaque mois un rapport sur le mouvement agricole, en tenant compte des conditions locales.

On trouvera dans les deux tableaux suivants un parallèle établi entre les superficies en culture en 1911 et au printemps de 1917, suivi de l'augmentation ou de la diminution en nombres absolus et en nombres proportionnels.

A l'exception du foin, il y a eu augmentation dans toutes les cultures. Les plus remarquables sont le blé, le lin, les pois, les fèves, le blé d'Inde, les navets et choux de Siam, les betteraves et les autres plantes racines.

Les chevaux n'ont guère augmenté en nombre. On constate une croissance dans le nombre de moutons, des vaches laitières et des volailles. Les porcs auraient diminué considérablement.

Un prochain bulletin contiendra une estimation préliminaire de la production, d'après les premiers battages de grains et la récolte des légumes et tubercules.

Dans ce bulletin, il sera tenu compte des dommages causés par les pluies, les gelées, la grêle et autres agents atmosphériques qui auront endommagé ou détruit une partie de la récolte pendant la période de croissance.

SUPERFICIE DES CULTURES ET ANIMAUX DE LA FERME DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC, EN 1911
ET EN 1917

I—Superficie

Désignation	1911 acres	1917 acres	Augmentation en nombres ab- solus	Pour cent de l'augmentation
Blé.....	70,001	277,409	207,408	296.29
Avoine.....	1,439,964	1,492,709	52,745	3.65
Orge.....	100,701	165,597	64,896	64.34
Lin.....	1,428	5,726	4,298	300.98
Seigle.....	12,833	22,454	9,621	74.95
Pois.....	32,595	66,457	33,862	103.88
Grains mélangés.....	114,572	122,819	8,247	7.19
Fèves.....	6,085	55,157	49,072	805.46
Sarrasin.....	114,780	163,577	48,797	42.51
Blé d'Inde.....	62,275	143,369	81,094	130.22
Foin.....	3,356,692	2,961,983°	384,709°	12.90
Patates.....	125,995	226,917	100,922	80.10
Navets et Choux de Siam.....	9,483	49,746	40,263	424.58
Betteraves.....	2,035	11,428	9,393	461.72
Autres plantes racines.....	2,875	9,018	6,143	213.67

II—Animaux de Ferme

Chevaux.....	371,571	379,276	7,705	2.08
Moutons.....	637,088	849,148	212,060	33.25
Porcs.....	794,651	712,087°	82,564°	11.59
Vaches laitières.....	754,220	911,023	156,803	20.80
Autres bêtes à cornes.....	699,049	958,010	258,961	37.05
Volailles.....	5,161,794	5,679,278	517,484	10.02

Le signe (°) indique diminution.

Sages paroles de Lord Elgin

Lord Elgin, ancien gouverneur du Canada, écrivait à Lord Grey, en 1848: "Je suis parfaitement convaincu de l'inopportunité de tous ces efforts qui tendent à dénationaliser les Français. Généralement, ces tentatives produisent un résultat contraire à celui qu'on en attend, car elles raniment le feu des préjugés et des animosités nationales. Mais supposant qu'elles réussissent, quel en sera le résultat? Vous pouvez peut-être, par des procédés de ce genre, *américaniser* les habitants français de la province; mais soyez-en certain, vous ne les *angliciserez* jamais. Faites-leur sentir, au contraire, que leur religion, leurs mœurs, leurs traditions, leurs préjugés mêmes, sont plus respectés ici que dans toute autre portion de ce vaste continent—et alors qui osera affirmer que la dernière main qui soutiendra le drapeau anglais sur le sol d'Amérique ne sera pas celle d'un Canadien français?"(1)

("Les Cloches de Saint-Boniface")

(1) "Letters and Journal of James, VIIIth Earl of Elgin", edited by Thomas Walrond, C.B., London, John Murray, 1873.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

L'Enseignement Primaire

Page(s) blanche(s)